

Manuel du propriétaire FOCUS 2016



owner.ford.com



ford.ca

Août 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
Focus
Imprimé aux États-Unis



GM5J 19A321 BA

Manuel du propriétaire



Modèle de préproduction illustré



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20150713145257

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	11
Perchlorate.....	11
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	16
Installation de sièges d'enfant	18
Rehausseurs.....	25
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Verrouillage sécurité enfants.....	29

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	31
Utilisation des ceintures de sécurité.....	32
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	34
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	35
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	35
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	37

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	38
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	39
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Capteur de poids du passager avant.....	41
Sacs gonflables latéraux.....	44
Sac gonflable inférieur conducteur	45
Safety Canopy™.....	46
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	47
Mise au rebut de l'airbag.....	49

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	50
Télécommande - Véhicules avec : Télécommande de clé intégrée.....	50
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé.....	52
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé avec démarrage à distance.....	54
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	57

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	59
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	61
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	63
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	63
Diagnostic de panne MyKey.....	63

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	65
Hayon à commande manuelle	70

Table des matières

Entrée sans clé.....	71
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur - 4 portes.....	73

Sécurité

Système antivol passif.....	75
Alarme antivol.....	77

Volant

Réglage du volant.....	79
Commande audio.....	79
Commande vocale.....	80
Programmeur de vitesse.....	80
Commande de l'affichage d'information.....	81
Volant chauffant.....	81

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	82
Lave-glaces.....	82
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	83

Éclairage

Généralités.....	84
Commande d'éclairage.....	84
Phares automatiques.....	85
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	86
Phares à extinction temporisée.....	86
Feux de jour.....	86
Feux de route automatiques.....	87
Phares antibrouillards avant.....	89
Clignotants.....	89
Éclairage intérieur.....	89
Éclairage ambiant.....	90

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	92
-----------------------------------	----

Rétroviseurs extérieurs.....	93
Rétroviseur intérieur.....	95
Pare-soleil.....	95
Toit ouvrant.....	96

Combiné des instruments

Jauges.....	98
Témoins et indicateurs.....	99
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	102

Affichage d'information

Généralités.....	104
Ordinateur de voyage.....	107
Messages d'information.....	108

Climatisation

Commande manuelle de la température.....	118
Commande automatique de la température.....	119
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	121
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	124
Filtre à air d'habitacle.....	125
Démarrage à distance.....	125

Sièges

Positions assises appropriées.....	127
Appuie-tête.....	127
Sièges à commande manuelle.....	129
Sièges à commande électrique.....	130
Sièges arrière.....	130
Sièges chauffants.....	132

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	133
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	134
Console de pavillon.....	134

Table des matières

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	135
Commutateur d'allumage.....	135
Démarrage sans clé.....	135
Démarrage d'un moteur à essence.....	138
Chauffe-moteur.....	142

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop.....	144
----------------------	-----

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	146
Qualité du carburant - Essence.....	147
Qualité du carburant - E85.....	148
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	149
Panne de carburant.....	149
Ravitaillement.....	150
Consommation de carburant.....	152
Système antipollution	153

Boîte de vitesses

Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports (MTX-75).....	157
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports (MMT6).....	158
Boîte de vitesses automatique.....	160

Freins

Généralités.....	165
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	166
Frein de stationnement.....	166
Aide au démarrage en côte.....	167

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	169
Utilisation de l'antipatinage.....	169

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	171
Utilisation du contrôle de stabilité.....	172

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	173
Aide au stationnement arrière.....	174
Aide au stationnement avant.....	174
Stationnement actif.....	175
Caméra de rétrovision	180

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	183
Utilisation du régulateur de vitesse.....	183

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....	185
Système de maintien de trajectoire	186
Système d'information sur les angles morts.....	190
Alerte de circulation transversale.....	193
Mode Éco.....	197
Direction.....	198

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	200
Cache-bagages.....	200
Limite de charge.....	200

Remorquage

Traction d'une remorque.....	209
Transport du véhicule.....	209
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses manuelle.....	209
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 1 L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique.....	210

Table des matières

Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2 L, Boîte de vitesses automatique.....	211
--	-----

Conseils de conduite

Rodage.....	213
Conduite économique.....	213
Précautions à prendre par temps froid.....	213
Conduite dans l'eau.....	214
Couvrir-plancher.....	214

Dépannage

Assistance dépannage.....	216
Feux de détresse.....	217
Coupure de carburant	217
Démarrage-secours du véhicule.....	218
Système d'alerte après impact.....	221

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	222
En Californie (États-Unis seulement)	223
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	224
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	225
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	225
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	227
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	227
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	228

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	229
Remplacement d'un fusible.....	238

Entretien

Généralités.....	240
Ouverture et fermeture du capot.....	240
Aperçu sous le capot - 1 L EcoBoost™.....	242
Aperçu sous le capot - 2 L.....	243
Jauge d'huile moteur - 1 L EcoBoost™.....	244
Jauge d'huile moteur - 2 L.....	244
Vérification de l'huile moteur.....	244
Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	247
Vérification du liquide de frein.....	248
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	248
Vérification du liquide de lave-glace.....	248
Filtre à carburant.....	249
Remplacement de la batterie de 12 V	249
Vérification des balais d'essuie-glace.....	251
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	251
Réglage des phares.....	252
Dépose d'un phare.....	254
Remplacement d'une ampoule.....	255
Tableau de spécifications des ampoules.....	259
Remplacement du filtre à air	261

Entretien du véhicule

Généralités.....	263
Produits de nettoyage.....	263
Nettoyage de l'extérieur.....	263
Cirage.....	264
Nettoyage du moteur.....	265
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	265
Nettoyage de l'habitacle.....	266

Table des matières

Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	266	Port USB	329
Nettoyage des sièges en cuir.....	267	Centrale multimédia.....	329
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	268	SYNC™	
Nettoyage des roues en alliage.....	268	Généralités.....	331
Entreposage du véhicule.....	268	Utilisation de la reconnaissance vocale	333
Jantes et pneus		Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	336
Entretien des pneus.....	271	Applications et services du système SYNC™	350
Utilisation de chaînes à neige.....	288	Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	358
Système de surveillance de la pression des pneus.....	289	Dépannage du système SYNC™	367
Changement d'une roue.....	293	Accessoires	
Conduite à grande vitesse	297	Accessoires.....	378
Écrous de roue.....	298	Ford Protect	
Capacités et spécifications		Ford Protect.....	380
Spécifications du moteur - 1 L EcoBoost™	299	Entretien de votre véhicule	
Spécifications du moteur - 2 L.....	299	Entretien usuel — Généralités.....	383
Pièces Motorcraft - 1 L EcoBoost™	300	Entretien périodique normal.....	387
Pièces Motorcraft - 2 L.....	301	Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	389
Numéro d'identification du véhicule.....	302	Dossier d'entretien périodique	392
Étiquette d'homologation du véhicule.....	303	Appendices	
Désignation du code de boîte de vitesses.....	303	Contrat de licence de l'utilisateur final.....	402
Capacités et spécifications - 1 L EcoBoost™	304	Approbation de type.....	421
Capacités et spécifications - 2 L.....	308		
Chaîne audio			
Généralités.....	312		
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....	313		
Autoradio - Véhicules avec : Radio satellite.....	316		
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony.....	319		
Radio numérique	324		
Radio par satellite.....	327		

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

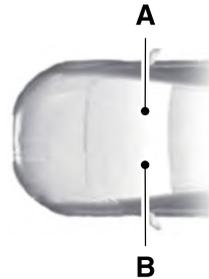
Note : *Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.*

Note : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc apparaître différemment sur votre véhicule.*

Note : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Note : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antiblochage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Introduction



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 331).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les

Introduction

systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 331).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir SYNC™ (page 331).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

Introduction

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable active.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de

dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Introduction

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un

AVERTISSEMENTS

technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 41).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant avec une ceinture trois points :

Note : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

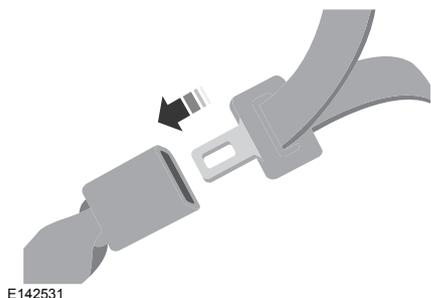
2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

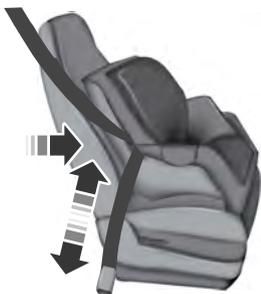
Note : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège de sécurité d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez interdire l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou aux ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise de siège, et une patte d'ancrage supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Sécurité enfants

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT

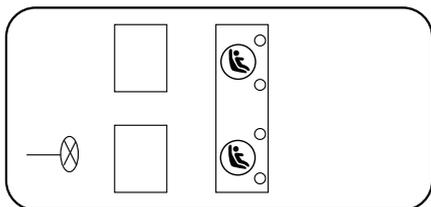


L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 centimètres (11 pouces). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale, sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages dont l'espacement correspond à ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

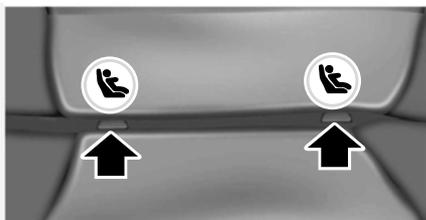
Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Secouez le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière à l'endroit où il est fixé à votre véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E169083

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent derrière le siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant équipé de fixations LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

Ne reliez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Sécurité enfants

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



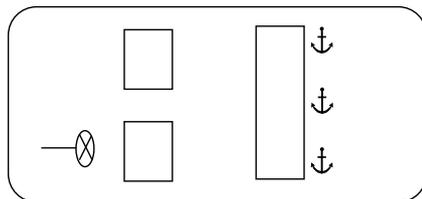
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

La banquette arrière de votre véhicule est dotée de points d'ancrage pour sangle de retenue qui se trouvent derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans l'illustration ci-après.

Quatre portes : les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sous un couvercle sur lequel figure le symbole des pattes d'ancrage (affiché avec le titre).

Cinq portes : les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sur le panneau arrière du siège arrière.



E142537

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note : *Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.*

Quatre portes

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appui-tête.

Sécurité enfants



E144274

- Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie.
- Ouvrez le cache de la patte d'ancrage.



E144275

- Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de ne pas être convenablement retenu en cas de collision.
- Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Cinq portes

- Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appui-tête.



E164077

- Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie.



E142539

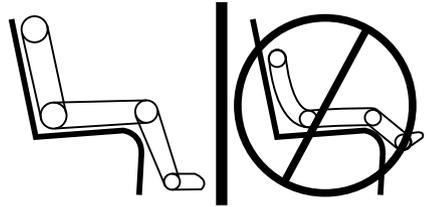
- Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré. Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège de sécurité enfant risque de ne pas être convenablement retenu en cas de collision.

Sécurité enfants

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant recommande l'usage, alors Ford le recommande également.



E142595

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Sécurité enfants

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596

Sécurité enfants



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENTS

-  Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.
-  N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENTS



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)			X	X	

Note : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 127).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

 En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique qui se compose d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez la baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez une seule ceinture pour plus d'une personne.

 Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent chauffer lorsqu'un véhicule fermé reste exposé au soleil et peuvent brûler un enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).

Ceintures de sécurité

- Dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant



Témoin et un carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs s'activent également lorsque le module de sécurité au pavillon est déployé.

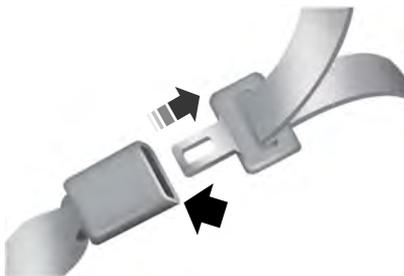
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

Ceintures de sécurité



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à verrouillage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à verrouillage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Ceintures de sécurité

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le boudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du boudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez une rallonge que dans le cas où la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le boudrier repose au milieu de l'épaule. Si le boudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrues en cas de collision.

Réglez la hauteur du boudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



E183582

Pour ajuster la hauteur du boudrier :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.

Ceintures de sécurité

2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant, que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le contact soit établi ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que le véhicule n'atteigne 9,7 km/h (6 mi/h) au moins ou qu'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant est débouclée pendant environ 1 minute alors que le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et s'il s'est écoulé plus de 1 à 2 minutes depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures du conducteur et du passager avant soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permet de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Note : Si vous utilisez une clé MyKey™, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey™. Voir MyKey™ (page 59).

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - le levier de vitesse est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
 - Le contact est coupé.
 - Les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 263).

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue adaptatifs, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la perception du capteur de poids du passager avant, induisant un risque de blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Asseyez-vous toujours le dos droit, en contact avec le dossier de siège, et les pieds sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager indique l'état approprié du sac gonflable. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du détecteur d'occupation du siège passager.



Toute modification du siège passager avant peut perturber le fonctionnement du détecteur d'occupation du siège passager avant et donc accroître fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E188175

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON) soit désactivé (OFF).

Le témoin se trouve sur la partie centrale de planche de bord.

Note : *Les témoins de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager s'allument brièvement pour confirmer leur bon fonctionnement lorsque vous mettez le contact.*

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière. Le détecteur désactive également le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager avant lorsque ce siège est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé (ON) du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant environ deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir la personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Enfant	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Adulte	OFF (désactivé) : Éteint	Activé
	ON (activé) : Allumé	

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent assis correctement. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se

tient affaissé, s'allonge, se tourne sur le côté, est assis à l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou encore pose un ou les deux pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Si vous pensez que l'état du témoin de sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement,

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur ou les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.

- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, cela peut indiquer ou non une anomalie du détecteur d'occupation du siège passager avant.

N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Contactez le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligents pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 222).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

 N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Note : *Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.*

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAC GONFLABLE INFÉRIEUR CONDUCTEUR

Un protège-genoux gonflable conducteur est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux

Dispositifs de retenue supplémentaires

gonflable du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



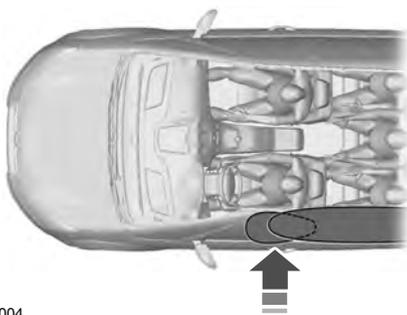
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.



Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires



E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts d'équipements effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas le train avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le module de sécurité au pavillon. En fonction du type d'accident (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin sur le tableau de bord indique la disponibilité du système de sécurité. Si ce témoin ne fonctionne pas et si un autre défaut existe dans le système, l'afficheur multimessage peut afficher un avertissement d'échec de sac gonflable. Voir **Affichage d'information** (page 104). Cinq tonalités retentiront périodiquement jusqu'à ce que le problème soit résolu, que vous dépanniez le témoin ou les deux. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



- Le témoin de disponibilité ne s'allume pas après l'établissement du contact.
- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Cinq bips retentissent. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité par exemple) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales, latérales et en cas de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de capotage du véhicule est détecté par le capteur de capotage. Le module de sécurité au pavillon peut se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant ou en cas de risque de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio de votre télécommande peut également être utilisée par d'autres dispositifs radio à courte portée, par exemple, les radios amateurs, l'équipement médical, les casques d'écoute sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme. Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Note : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : TÉLÉCOMMANDE DE CLÉ INTÉGRÉE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E142585

Utilisez le panneton pour faire démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. Les touches de la clé actionnent la télécommande.

Clés et commandes à distance



E138615

Note : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Note : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répéter le processus.

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



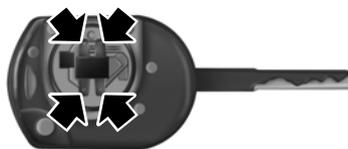
Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoresponsable.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.



E138619

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près de l'anneau du porte-clés, puis tournez-la pour retirer le couvercle de pile.
2. Retirez la pile.



E138620

Clés et commandes à distance

3. Installez la pile neuve. Reportez-vous aux symboles à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Poussez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
4. Reposez le couvercle de pile sur la télécommande.

Note : *N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.*

Note : *Le remplacement de la batterie n'efface pas la clé programmée du véhicule.*

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

L'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué.
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur la touche pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Note : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : ENTRÉE SANS CLÉ (Selon

l'équipement)

Clé d'accès intelligent



E162192

Panneton de clé

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E87964

Pour libérer le panneton :

Clés et commandes à distance

1. Maintenez les touches enfoncées sur les côtés de la télécommande pour détacher le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoppatible.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.



E87964

1. Maintenez les touches enfoncées sur les côtés de la télécommande pour détacher le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.

2. Retirez le panneton.



E105362

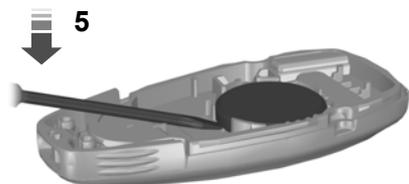
3. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour séparer avec précaution les deux moitiés de la télécommande.



E119190

4. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.

Clés et commandes à distance



E125860

Note : Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.

5. Retirez délicatement la pile à l'aide du tournevis.
6. Installez une pile neuve, côté + orienté vers le bas.
7. Assemblez les deux moitiés de la télécommande.
8. Remettez en place le panneton.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore peut retentir et les clignotants clignotent.

L'avertisseur sonore peut retentir deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué.
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

TÉLÉCOMMANDE-VÉHICULES AVEC : ENTRÉE SANS CLÉ AVEC DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)



E138616

Votre clé d'accès intelligent actionne les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. La clé doit se trouver dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule.



E142431

Faites coulisser le bouton au dos de la télécommande, puis extrayez le panneton.

Clés et commandes à distance



E138618

Note : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Programmation d'une nouvelle télécommande

Pour programmer une télécommande supplémentaire Voir **Sécurité** (page 75).

Remplacement de la pile de la télécommande

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.



Assurez-vous de vous débarrasser des piles usagées d'une manière écoppatible.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.



E142432

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de pile.



E138622

3. Retirez la pile.
4. Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le bas. Poussez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
5. Reposez le couvercle de pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande de votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Clés et commandes à distance

Localisation du véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

L'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas si :

- Le verrouillage n'a pas été effectué.
- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert sur un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un démarrage à distance.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur la touche pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur la touche ou établissez le contact pour la désactiver.

Note : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

Démarrage à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter l'infiltration de gaz d'échappement dans votre véhicule, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 119).

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Note : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.

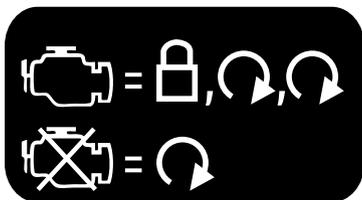
Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- Le système d'alarme se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La batterie du véhicule est déchargée.
- Le témoin d'anomalie du groupe motopropulseur était allumé la dernière fois que vous avez conduit le véhicule.

Démarrage à distance du véhicule

Note : Vous devez appuyer sur les touches à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.

Clés et commandes à distance



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur la touche de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur la touche de démarrage à distance. Les clignotants clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Note : Si vous avez fait démarrer votre véhicule à distance au moyen d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Attendez au moins cinq secondes avant d'effectuer un démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur la touche. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le démarrage à distance sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez un concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 75).

Clés et commandes à distance

Consultez un concessionnaire autorisé pour reprogrammer le système antidémarrage.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez créé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information afin de déterminer :

- Le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Note : *Établissez le contact pour utiliser le système.*

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Pour les véhicules équipés du démarrage par bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé administrateur sont présentes, la clé administrateur est reconnue par le véhicule pour le démarrage.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Rappel de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps avant de devoir procéder au ravitaillement.
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : aide au stationnement, avertisseur de collision avant, avertisseur de déviation de trajectoire et système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite, selon l'équipement.

Réglages configurables

Avec une clé admin, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/de coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement apparaît sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac®, l'antipatinage, la fonction Assistance 911 ou assistance en cas d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé du démarrage à bouton-poussoir, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre.
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

MyKey a été créé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables en procédant comme suit :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

Note : Lorsque vous modifiez vos réglages MyKey, vous changez les réglages de toutes vos clés MyKey. Vous ne pouvez pas modifier les réglages de clés MyKey individuelles.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.

MyKey™

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information.

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Tous les véhicules

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La clé utilisée pour démarrer le véhicule n'est pas une clé d'administrateur. La clé utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. L'antidémarrage n'est pas programmé pour votre véhicule. Voir Système antivol passif (page 75).
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La clé utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur.

MyKey™

Anomalie	Cause probable
	Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La clé utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 75).
La distance MyKey ne se cumule pas.	La clé MyKey n'est pas utilisée par l'utilisateur désigné. Les clés MyKey ont été effacées et le système MyKey a été réinitialisé.

Véhicules équipés du bouton-poussoir de démarrage

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La télécommande n'est pas dans la fente de secours. Voir Démarrage sans clé (page 135).
Il n'existe pas de mode de conduite MyKey.	Une clé d'administrateur est présente lorsque vous établissez le contact. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 60).

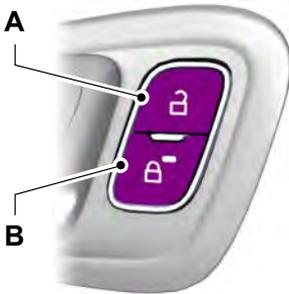
Serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E184784

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Une DEL située sur la commande de verrouillage électrique des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte.

Elle reste allumée jusqu'à cinq minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, les contacteurs de verrouillage des portes se désactivent après environ 11 secondes.

Vous devrez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou encore établir le contact pour réactiver les fonctions de ces contacteurs.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Le bouton d'ouverture du hayon ou du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 4 mph (7 km/h).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage

Serrures

de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la fonction d'accès intelligent.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon ou le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon ou le coffre à bagages est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Ouverture du hayon ou du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le hayon ou le coffre à bagages. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer votre vue ou des objets pourraient s'en échapper.

Fermeture du hayon ou du coffre à bagages

Le hayon ou le coffre à bagages ne se ferme pas complètement si une clé d'accès intelligent est détectée à l'intérieur du coffre à bagages alors que les portes sont verrouillées.

Note : Si une seconde clé d'accès intelligent se trouve dans la zone de détection du hayon ou du coffre à bagages, celui-ci peut alors être fermé complètement.

Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé d'accès intelligent est déchargée.
- Les fréquences de la clé d'accès intelligent sont brouillées.

Note : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Clés et commandes à distance** (page 50).

Ce système permet de déverrouiller, utiliser et verrouiller votre véhicule sans utiliser de clé ni de télécommande.



E78276

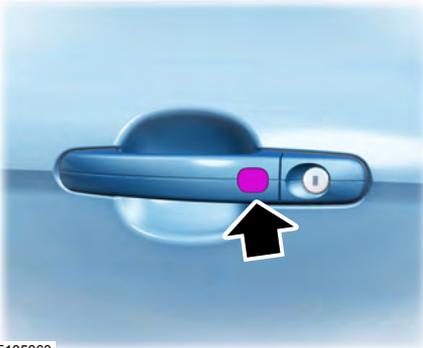
Serrures

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 5 ft (1,5 m) de votre véhicule.

Note : Le système peut ne pas fonctionner si la clé d'accès intelligent se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone mobile.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Ne touchez pas le capteur de verrouillage situé à l'avant de la poignée.



E185863

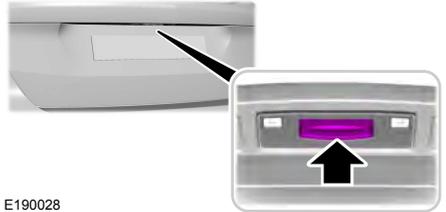
Les capteurs de verrouillage se trouvent sur les poignées des portes avant.

Touchez la zone de verrouillage située à l'avant de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule. Vous devrez attendre un instant avant de pouvoir déverrouiller de nouveau votre véhicule.

Note : Veillez à la propreté de la poignée de porte pour garantir le bon fonctionnement du système.

Note : Votre véhicule ne se verrouille pas automatiquement. Si vous ne touchez pas un capteur de verrouillage, votre véhicule restera déverrouillé.

Au niveau du hayon ou du coffre à bagages



E190028

Appuyez sur le bouton d'ouverture situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée

Cette fonction aide à éviter de verrouiller le véhicule lorsque vous êtes dehors et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent; elles se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez verrouiller votre véhicule même si la clé est dans le commutateur d'allumage. Pour ce faire, utilisez le clavier d'entrée sans clé avec la porte conducteur fermée, ou bien appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule par n'importe laquelle de ces méthodes, que la clé soit dans le commutateur d'allumage ou non.

Serrures

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent (Selon l'équipement)

(Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, levier sélecteur en position de stationnement [P] et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur. Pour ce faire, verrouillez le véhicule comme suit après avoir fermé toutes les portes :

- En utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- En appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.
- En touchant la zone de verrouillage située à l'avant de la poignée de porte avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Clés d'accès intelligent désactivées

Les clés d'accès intelligent laissées à l'intérieur du véhicule verrouillé sont désactivées.

Le contact ne peut pas être établi avec une clé d'accès intelligent désactivée.

Les clés d'accès intelligent désactivées se réactivent lorsque le contact est établi à l'aide d'une clé valide.

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 4 mph (7 km/h).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 4 mph (7 km/h).
- Votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : Si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact avec la porte conducteur fermée, la fonction de déverrouillage automatique des portes ne s'active pas.

Serrures

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique indépendamment l'une de l'autre.

Pour activer ou désactiver le verrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Pour activer ou désactiver le déverrouillage automatique, procédez comme suit :

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que le véhicule est en mode programmation.
6. Appuyez sur la commande de verrouillage électrique des portes puis appuyez sur la commande de déverrouillage électrique des portes dans les cinq secondes qui suivent. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois si elle est activée.
7. Coupez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que la programmation est terminée.

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez à l'aide du rhéostat d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Pour les véhicules équipés d'une clé à télécommande intégrée, les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous avez fermé toutes les portes, lorsque vous coupez le contact et lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage.

Serrures

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous insérez la clé dans le commutateur d'allumage (clé à télécommande intégrée seulement).
- Vous appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** (clé d'accès intelligent seulement).

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les plafonniers ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés d'accès intelligent (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi sans que le moteur soit en marche, la protection antidécharge de la batterie coupe le contact lorsqu'elle détecte une certaine quantité de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Ouverture du hayon ou du coffre à bagages

Avec la commande à distance



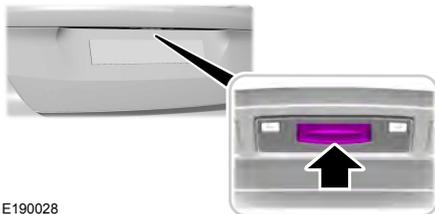
Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages.

À partir de l'intérieur de votre véhicule



Appuyez sur la touche du bloc de commande d'éclairage.

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E190028

Appuyez sur le bouton d'ouverture situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon ou le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 5 ft (1,5 m) du hayon ou du coffre à bagages.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous

Serrures

AVERTISSEMENTS

devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

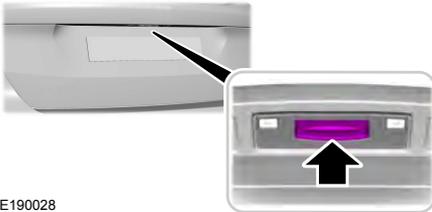
Note : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.*

Note : *Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Note : *Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.*

Ouverture du hayon

Manuellement



E190028

Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le hayon.

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Fermeture du hayon



E155976

Une poignée située à l'intérieur du hayon facilite sa fermeture.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon

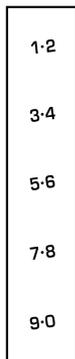
l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume au toucher afin que vous puissiez voir et actionner les touches appropriées.

Note : *Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.*

Serrures



E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour effectuer les opérations suivantes :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur la touche **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur la touche **7-8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur la touche **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1-2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

Serrures

La fonction d'antibalayage se désactive dans les cas suivants :

- Une minute d'inactivité du clavier.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous mettez votre véhicule sous tension.
- Vous déverrouillez le véhicule au moyen de l'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Verrouillage de toutes les portes

Maintenez les touches **7-8** et **9-0** du clavier enfoncées en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de préalablement composer un code.

Déverrouillage de toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3-4** du clavier dans un délai de cinq secondes.

Déverrouillage de la porte du conducteur seulement

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres. Les lampes intérieures s'allument.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Voir Verrouillage et déverrouillage (page 65).*

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR - 4 PORTES

AVERTISSEMENTS



Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

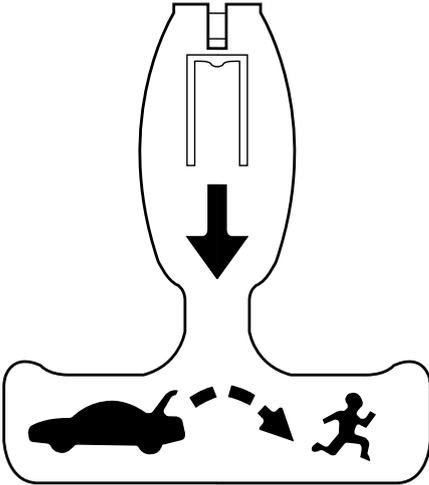


Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.

Serrures



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de tels dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage du moteur et la perte de protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé codée accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage, surtout s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez tout contact de ces objets avec la clé codée lors du démarrage du véhicule. Si votre véhicule ne démarre pas, coupez le contact, éloignez de la clé tous les objets présents sur le porte-clés et essayez de démarrer à nouveau.*

Note : *Ne laissez pas un double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

SecuriLock

Le système empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé codée programmée pour votre véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si votre véhicule ne démarre pas, il se peut que le système présente une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Le système s'amorce lorsque vous coupez le contact.

Neutralisation automatique

Le système se neutralise lorsque vous établissez le contact avec une clé codée.

Clés de rechange

Note : *Votre véhicule est livré avec deux clés.*

La clé d'accès intelligent fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés d'accès intelligent, vous devrez faire remonter votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne disposez pas d'une clé codée supplémentaire. Il faudra effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Conservez une clé d'accès intelligent de rechange dans un endroit sûr hors de votre véhicule. Pour vous procurer des clés de rechange ou des clés supplémentaires, contactez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés codées conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du véhicule et la partie ouverture à distance de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir deux clés codées déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés codées pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé codée déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
3. Coupez le contact et retirez la première clé codée du commutateur d'allumage.
4. Dans un délai de 3 à 10 secondes après la coupure du contact, insérez la seconde clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
6. Coupez le contact et retirez la seconde clé codée déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Après au moins 3 secondes, mais moins de 10 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé codée déjà programmée, placez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé codée nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé codée a réussi, elle pourra faire démarrer le véhicule et actionner le système d'ouverture à distance.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 8. Si la programmation ne fonctionne toujours pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Attendez 20 secondes et répétez les étapes 1 à 9 de programmation d'une clé supplémentaire.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

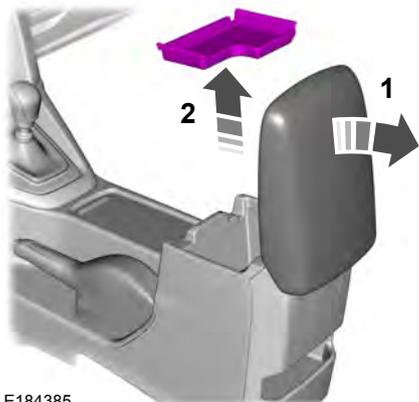
Vous devez avoir deux clés codées déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez un concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. Assurez-vous de fermer toutes les portes avant de commencer et de les laisser fermées durant toute la procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

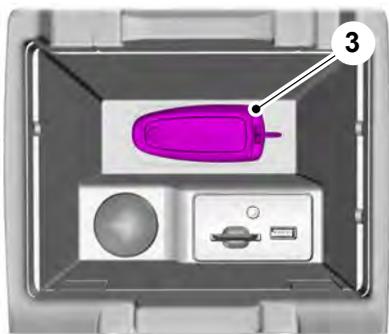
Sécurité

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.



E184386

3. Placez la première clé d'accès intelligente programmée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.
7. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée à plat sur le symbole.
8. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
9. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
10. Retirez la clé d'accès intelligent.
11. Dans un délai de 10 secondes, placez la clé d'accès intelligent non programmée à plat sur le symbole.
12. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 12. Si la programmation ne fonctionne toujours pas, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Note : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 127).



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

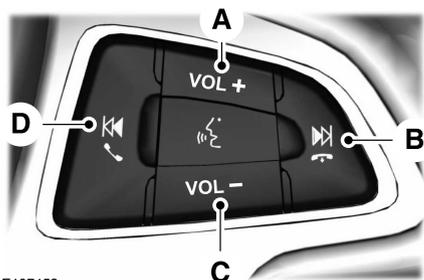
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

Volant



E187452

- A Augmentation du volume.
- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Réduction du volume.
- D Recherche vers le bas ou précédent.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE



E186744

Appuyez sur le bouton pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 333).

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E144500

Voir **Principes de fonctionnement** (page 183).

Volant

COMMANDE DE L’AFFICHAGE D’INFORMATION



E188902

Voir **Généralités** (page 104).

Appuyez sur ce bouton pour désactiver le système.

Le système contrôle automatiquement la température pour éviter toute surchauffe.

En cas de température élevée dans l'habitacle, vous ne percevrez peut-être pas le réchauffement. Ceci est normal et ne constitue pas un signe d'anomalie.

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)



E189138

Appuyez ce bouton pour activer le système. La diode électroluminescente (DEL) située sur le bouton s'allume lorsque le système est activé.

Note : Le système ne s'active que si le moteur est en marche.

Essuie-glaces et lave-glaces

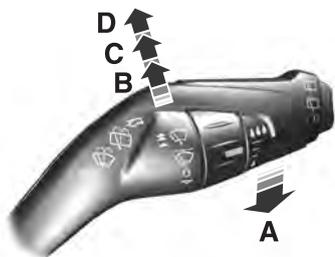
ESSUIE-GLACES

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

Note : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Vérification des balais d'essuie-glace** (page 251). Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 251).

Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

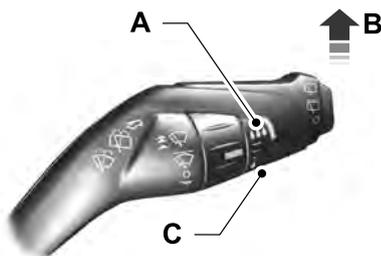


E197525

- A Un seul balayage
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage rapide

Note : Pour désactiver les essuie-glaces, placez le levier à la position repérée **O**.

Balayage intermittent



E197526

- A Intervalle de balayage court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage long

Poussez le levier vers le haut pour activer les essuie-glaces, puis réglez l'intervalle de balayage intermittent à l'aide de la bague rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

(Selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

LAVE-GLACES

Note : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Essuie-glaces et lave-glaces



E197528

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

(Selon l'équipement)

Essuie-glace arrière

Note : Veillez à désactiver l'essuie-glace arrière et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto.



E197647

- A Balayage intermittent
- B Balayage lent
- C Arrêt.

Appuyez sur le haut du bouton situé à l'extrémité du levier pour enclencher le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le bouton pour passer au balayage à petite vitesse. Appuyez sur la partie inférieure du bouton pour arrêter le balayage.

Lorsque vous mettez les essuie-glaces avant en fonction et que vous engagez ensuite la marche arrière (R), l'essuie-glace arrière se met automatiquement en fonction en mode intermittent.

Lave-glace arrière



E197529

Pour utiliser la fonction de lave-glace arrière, poussez le levier loin de vous. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

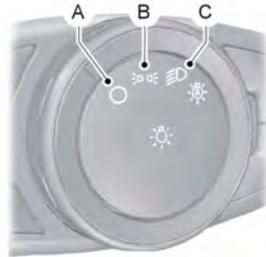
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Appel de phares



E162680

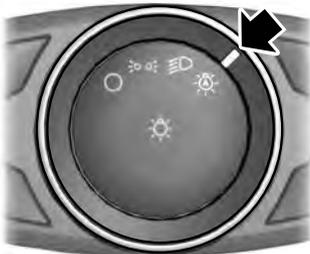
Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : Vous désactivez la commande manuelle d'intensité d'éclairage lorsque vous réglez le paramètre sur Obscurcissement automatique à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Note : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.



E161902

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT

 Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Éclairage

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).
2. Le contact est établi.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

En conduite de nuit, les feux de route s'allument automatiquement s'il fait suffisamment sombre et en l'absence de tout véhicule à proximité. Lorsque le système détecte les phares d'un véhicule qui s'approche, les feux arrière du véhicule qui vous précède ou l'éclairage urbain, il éteint les feux de route avant qu'ils ne gênent les autres conducteurs. Les feux de croisement demeurent allumés.

Note : Si le système de commande des feux de route automatiques ne fonctionne pas correctement, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra n'est pas obstruée. Une bonne visibilité de la route est nécessaire au bon fonctionnement du système. Veillez à faire réparer, par un personnel autorisé, tout dommage du pare-brise situé dans la zone de champ de vision de la caméra.

Note : Si le système détecte une obstruction, telle que fientes d'oiseau, traces d'insectes, neige ou glace, et que vous ne constatez aucun changement, le système passe en mode de feux de croisement jusqu'à ce que vous ayez éliminé l'obstruction. Un message peut également apparaître sur l'affichage d'information indiquant que la caméra avant est obstruée.

Éclairage

Note : La poussière, les saletés et les projections d'eau ne modifient pas le fonctionnement de la commande de feux de route automatiques. Toutefois, par temps froid ou en cas de mauvais temps, vous remarquerez peut-être une disponibilité moindre de la commande de feux de route automatiques, surtout au démarrage. Si vous désirez modifier le mode d'éclairage indépendamment du système, vous pouvez allumer ou éteindre les feux de route à l'aide de la commande d'éclairage. La commande de feux de route automatiques reprend lorsque les conditions le permettent.

Note : La modification de la hauteur de suspension de votre véhicule (p. ex. l'utilisation de pneus beaucoup plus grands) peut dégrader les performances de cette fonction.

Un capteur de caméra, monté derrière le pare-brise au centre, surveille continuellement les conditions afin de déterminer quand allumer ou éteindre les feux de route.

Une fois le système activé, les feux de route s'allument si :

- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Il n'y a aucune circulation devant le véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 31 mph (50 km/h).

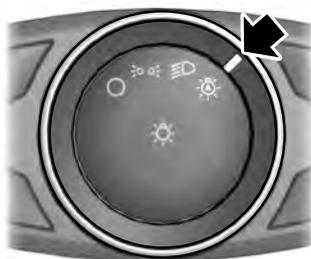
Les feux de route s'éteignent si :

- Le système détecte les phares d'un véhicule approchant ou les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La vitesse du véhicule baisse en dessous de 26 mph (42 km/h).
- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.

- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation du système

Activez le système sur l'écran d'information et placez la commande d'éclairage à la position commande automatique des phares. Voir **Affichage d'information** (page 104). Voir **Phares automatiques** (page 85).



E142451



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.

Neutralisation manuelle du système



E169254

Poussez ou tirez sur le levier pour allumer les feux de route ou les feux de croisement.

Éclairage

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Note : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les lampes s'allument lorsque :

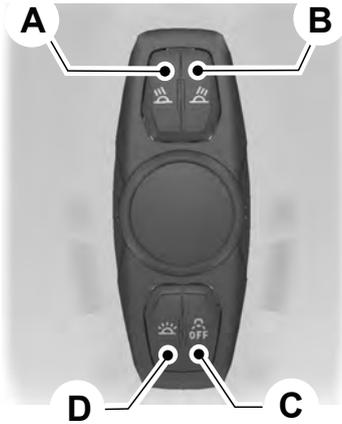
- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur les boutons des lampes de lecture.

Lampes intérieures avant (selon l'équipement)

Note : Appuyez sur la touche de fonction de porte pour éteindre les lampes intérieures lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction de porte est désactivée. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes. Appuyez de nouveau sur cette touche pour réactiver la fonction de porte. Le témoin s'allume en blanc lorsque la fonction de porte est activée. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument.

Éclairage

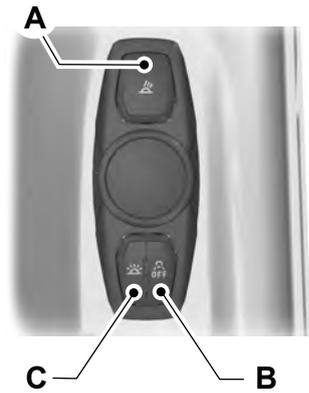
Lampe centrale



E139420

- A Lampe de lecture gauche.
- B Lampe de lecture droite.
- C Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- D Commande d'éclairage de toutes les lampes.

Lampe latérale



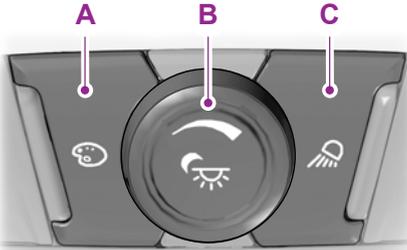
E139419

- A Lampe de lecture.
- B Commutateur de fonction d'éclairage à l'ouverture de porte.
- C Commande d'éclairage de toutes les lampes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant éclaire l'habitacle en un choix de diverses couleurs. Le commutateur d'éclairage ambiant se trouve dans la console au pavillon.

Éclairage



E142456

- A Palette de couleurs
- B Bouton de commande
- C Mode de recherche

Tournez le bouton B au-delà du premier cran pour allumer l'éclairage et régler la luminosité.

Appuyez sur le bouton A pour faire défiler le choix de couleurs.

Appuyez sur le bouton C pour allumer tout l'éclairage intérieur et l'éclairage ambiant. Appuyez de nouveau sur le bouton C pour éteindre l'éclairage intérieur et ramener l'éclairage ambiant à la couleur précédemment sélectionnée.

L'éclairage ambiant s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous établissez le contact.
- Vous allumez les phares.

L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que vous coupez le contact et qu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous verrouillez le véhicule.
- La période de temporisation des accessoires se termine.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

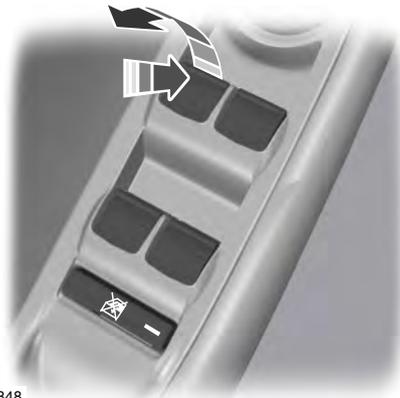
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E70848

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Note: Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.

Ouverture rapide (Selon l'équipement)

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide (Selon l'équipement)

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Verrouillage des glaces



E70850

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Fonction de rebond (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement lors de la fermeture. Elle inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Neutralisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction de rebond en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Pour neutraliser cette fonction de protection en cas d'obstruction, durant l'hiver par exemple, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance, puis laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois jusqu'au point de résistance. Vous avez désactivé la fonction de rebond et vous pouvez maintenant fermer la glace manuellement. La glace se déplace au-delà du point de résistance et vous pouvez alors la fermer complètement.

Si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative, contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

Réinitialisation de la fonction de rebond en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



La fonction de rebond en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire de rebond en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.

2. Relâchez la commande.
3. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
4. Relâchez la commande.
5. Soulevez et appuyez de nouveau sur la commande pendant quelques secondes.
6. Relâchez la commande.
7. Appuyez sur la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
8. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
9. Relâchez la commande.
10. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
11. Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

RÉTROVISEURSEXTÉRIEURS

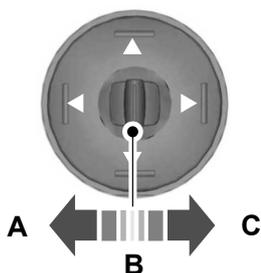
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



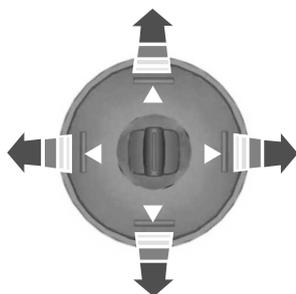
Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E70846

- A Rétroviseur gauche
- B Éteint
- C Rétroviseur droit



E70847

Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 124).

Rétroviseurs grand angle intégrés

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

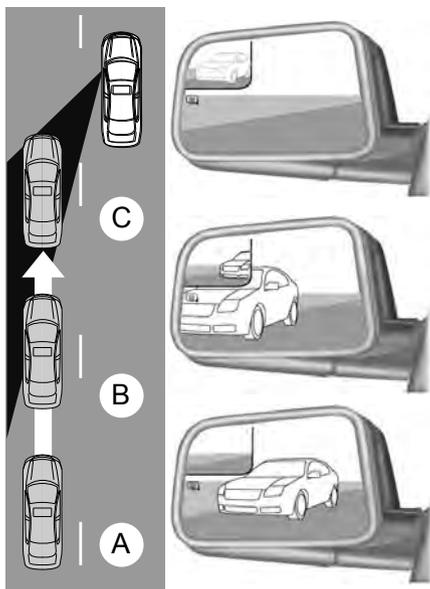


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs extérieurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 190).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



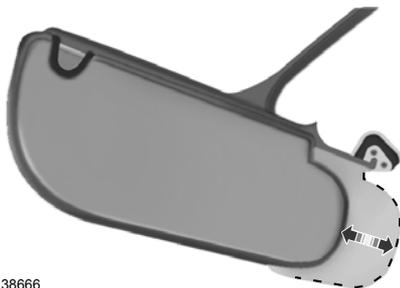
Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note: Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

PARE-SOLEIL

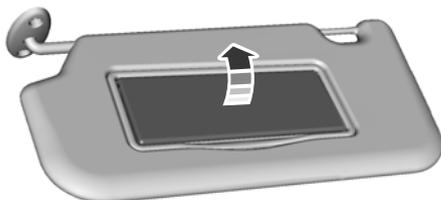


E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient se blesser gravement.



Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

La commande du toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant est muni d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour arrêter son mouvement au cours d'un actionnement par impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E138669

Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour ouvrir le toit ouvrant transparent. Le toit ouvrant transparent s'arrêtera juste avant d'atteindre la position d'ouverture complète.

Note : Cette position permet de réduire le sifflement ou grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert. Maintenez la commande enfoncée pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement en se fermant. Il inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Maintenez enfoncée la partie avant de la commande dans les deux secondes suivant un événement d'inversion pour neutraliser cette fonction. Si la fonction d'inversion en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois prochains cycles de fermeture.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

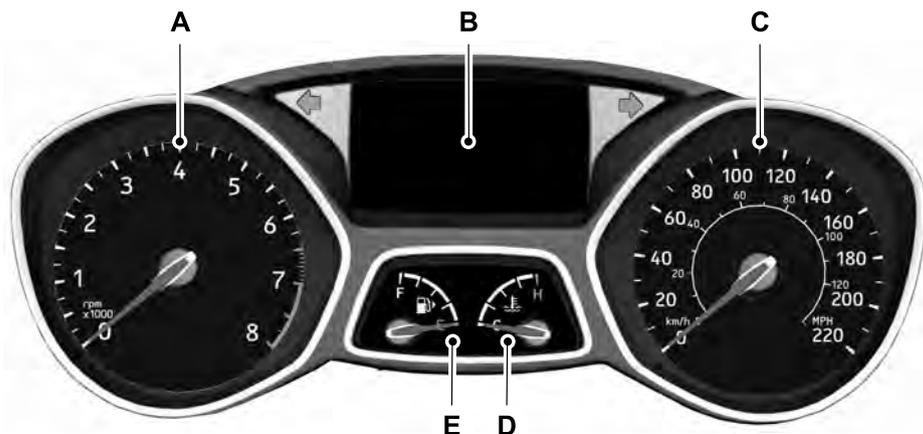
Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande pour placer le toit ouvrant transparent en position d'aération. Appuyez brièvement sur la partie arrière de la commande pour fermer le toit ouvrant transparent.

Note : *Lorsque vous ouvrez le toit ouvrant transparent en position d'aération, se soulève de 1,57 in (4 cm) puis s'abaisse légèrement. Ceci est normal. Vous ne pouvez pas arrêter le toit ouvrant transparent en position d'ouverture maximale.*

Combiné des instruments

JAUGES



E212417

- A Compte-tours.
- B Écran d'information.
- C Indicateur de vitesse.
- D Thermomètre de liquide de refroidissement.
- E Jauge de carburant.

Écran d'information

Compas (selon l'équipement)

Affiche le sens de déplacement du véhicule.

Compteur

Indique la distance totale parcourue par votre véhicule.

Température extérieure (selon l'équipement)

Indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de voyage** (page 107).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 104).

Thermomètre de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Combiné des instruments

À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la partie centrale.

Note : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir déterminé et corrigé la cause de la surchauffe.*

Si l'aiguille passe dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause une fois que le moteur s'est refroidi. Voir

Vérification du liquide de refroidissement (page 245).

Jauge de carburant

Note : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit se déplacer vers F lors du ravitaillement du véhicule. Si l'aiguille indique E après le ravitaillement, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, une variation de la position de l'aiguille est normale.

Note : *Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente à la station-service.*

Note : *La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement inférieure ou supérieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente à la station-service.*

Note : *Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.*

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche au bout de 80 km (50 mi) environ. Le témoin de bas niveau de carburant s'allume, un carillon avertisseur retentit et une fenêtre contextuelle apparaît dans l'affichage indiquant l'autonomie restante. Un autre rappel intervient à 20, 10 et 0 mi.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs ci-dessous vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Note : *Certains indicateurs apparaissent sur l'écran d'informations et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système :

Activé (lumière blanche) : s'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Combiné des instruments

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le circuit de freinage (sans freinage antiblocage) continuera de fonctionner normalement, sauf si le témoin de circuit de freinage s'allume également. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Démarrage-arrêt automatique (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume pour vous informer de l'arrêt du moteur ou de concert avec un message.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir

Système d'information sur les angles morts (page 190). Voir **Messages d'information** (page 108).

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. Le véhicule mettra plus de temps pour s'immobiliser. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances avec le frein de stationnement serré peut causer une défaillance des freins et entraîner des risques de blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 183).

Clignotant



S'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 255).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le véhicule est en marche et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Combiné des instruments

Huile moteur



S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).

Note : Ne redémarrez pas si le témoin reste allumé, même si le niveau est correct. Faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et une tonalité retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 35).

Sac gonflable avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Feu de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Information (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsqu'un nouveau message est mémorisé dans l'écran d'informations. Il est de couleur rouge ou ambre selon la gravité du message et reste allumé jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Voir **Messages d'information** (page 108).

Aide au suivi de voie (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système de suivi de voie est activé.

Hayon mal fermé



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé lorsque le moteur est en marche ou en conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Entretien recommandé du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la rubrique Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 153).

Si le témoin clignote, c'est que le moteur présente des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 153).

Contrôle de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système se désactive. Faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Voir (page 171).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir (page 171).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Combiné des instruments

Alerte d'entrée sans clé (selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur alors que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche au bout de 80 km (50 mi) environ. Le témoin de bas niveau de carburant s'allume, un carillon avertisseur retentit et une fenêtre contextuelle apparaît dans l'affichage indiquant l'autonomie restante. Un autre rappel intervient à 20, 10 et 0 mi.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des touches de l'écran d'information situées sur le volant.

L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Commandes de l'écran d'information



E184819

- Appuyez sur les flèches haut et bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour entrer dans un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Structure de menu - Écran d'information

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.

Note : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Affichage d'information

Trajet 1 et 2¹	
Cette option permet d'afficher toutes les valeurs à l'écran.	
Vitesse	
Compt. journ.	
Consom. moy.	ÉcoMode Ford
	Rapports
	Anticipation
	Vitesse
	ÉcoMode Ford
Éco carbur inst	
Autonomie	
Durée conduite	
Tempér. ext.	
Cette option permet de sélectionner l'affichage de navigation.	

* Voir **Ordinateur de voyage** (page 107).

Information
Alerte cond.
MyKey
Info MyKey
Test système

Réglages		
Ass. conduct.	Antipatinage	
	Angle mort	
	Alerte collision	
	Circul. transv.	

Affichage d'information

Réglages			
	Régul. vitesse	Adaptatif	
		Normal	
	Alerte cond.		
	Dém. en côte		
	Surv. pneus		
	Maintien voie		
Param. véhic.	Arr. mot. auto		
	Boussole	Afficher	
		Étalonner	
		Régler zone	
	Carrillons	Place stat.	
		Information	
		Alerte	
	Éclairage	Circul. (D/G)	
		Feux route auto	
		Éclair. pluie	
		Écl. ambiance	
		Feux de jour	
		Réglage d'intensité	
		Temp. phares	
	Démarrage à distance	Climatisation	Chauf.-A/C
			Dégivrage AR
			Siège conduct.
			Siège passager
		Durée	
		Dém. silence	
		Conf. usine	

Affichage d'information

Réglages			
		Système	
	Essuie-glace	Capteur pluie	
MyKey	Créer MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer une clé MyKey	
	Antipatinage	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	ESC	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Vitesse max	xx km/h (xx mi/h) ou Désactivée	
	Alerte vitesse	xx km/h (xx mi/h) ou Désactivée	
	Limit. volume		
	Ne pas dérang.	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
	Effacer MyKeys	Maintenez le bouton OK enfoncé pour effacer toutes les clés MyKey	
Affichage	Info navigation		
	Langue	Choisissez le réglage qui vous convient	
	Graph. véhicule		
	Distance	Choisissez le réglage qui vous convient	
	Température	Choisissez le réglage qui vous convient	

Vérification des circuits

Tous les avertissements actifs sont affichés en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Utilisez les touches fléchées haut et bas pour faire défiler la liste. Voir **Messages d'information** (page 108).

ORDINATEUR DE VOYAGE

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation moyenne de carburant en question.

Affichage d'information

Toutes les valeurs

Indique toutes les données sur le trajet, la distance, le temps écoulé et la consommation moyenne de carburant en question.

Consommation moyenne de carburant

Cette fonction indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

Autonomie restante

Cette fonction indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. L'autonomie de carburant peut varier selon le mode de conduite.

Température extérieure

Indique la température de l'air extérieur.

Compteur journalier

Enregistre la distance parcourue des trajets individuels.

Temps écoulé

Enregistre le temps écoulé des trajets individuels ou la durée totale depuis la dernière réinitialisation de la fonction.

MESSAGES D'INFORMATION

Note : Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.

Note : L'écran d'information peut abrégé ou raccourcir certains messages.



E184814

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information.

L'écran d'information retire automatiquement certains messages après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Indicateur de message (Selon l'équipement)



L'indicateur de message s'allume pour accompagner certains messages.

L'indicateur est rouge ou jaune selon la gravité de l'anomalie et reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit éliminée.

Certains messages sont complétés par un pictogramme spécifique à un système avec un indicateur de message.

Affichage d'information

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Sac gonflable Défectuosité Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système doit être réparé en raison d'un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire autorisé.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme déclenchée Vérifier véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée suite à un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 77).
Alarme Défectuosité Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système doit être réparé en raison d'un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire autorisé.

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes	S'affiche lorsque le moteur est prêt à être arrêté.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Ce message s'affiche lorsque le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes OK = annuler	S'affiche lorsque le moteur est prêt à être arrêté. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche au volant pour annuler l'arrêt.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Syst. électrique Surtension Arrêt. prudemm	Arrêtez votre véhicule aussitôt qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Contactez un concessionnaire autorisé.
Batterie faible Voir manuel	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires. Contactez un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Syst. angle mort Visibilité basse Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).
Syst. angle mort Défect. capt. droit Service requis	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Syst. angle mort Déf. capt. gauche Service requis	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Syst. angle mort non disponible Remorque attachée	Ce message s'affiche lorsque le système est indisponible parce qu'une remorque est utilisée. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).
Circul. transversale Véhicule venant de la droite	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).
Circul. transversale Véhicule venant de la gauche	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Circul. transversale Capteur bloqué Voir manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).
Circul. transversale Défectuosité Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système doit être réparé en raison d'un dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire autorisé.
Circul. transversale non disponible Remorque attachée	Ce message s'affiche lorsque le système est indisponible parce qu'une remorque est utilisée. Voir Système d'information sur les angles morts (page 190).

Portes

Message	Mesure à prendre
Porte passager ouverte	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Porte conducteur ouverte	
Porte arrière côté passager ouverte	
Porte arrière côté conduct. ouverte	
Hayon ouvert	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.
Capot moteur ouvert	S'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.

Affichage d'information

Moteur

Message	Mesure à prendre
Moteur Défectuosité Servic immédiat	Le moteur doit être vérifié. Contactez un concessionnaire autorisé.
Moteur Surchauffe Arrêt. prudemm	Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur refroidir. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire autorisé. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 245).
Puissance réduite pour abaisser température moteur	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour diminuer une température élevée du liquide de refroidissement.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 167).

Véhicule sans clé

Message	Mesure à prendre
Ford KeyFree Clé dans véhicule	Ce message s'affiche pour vous rappeler que la clé est dans le coffre. Voir Démarrage sans clé (page 135).
Ford KeyFree Aucune clé détectée	Affiché si la clé n'est pas détectée par le système. Voir Démarrage sans clé (page 135).
Couper contact Appuyer bouton ENGINE Start/Stop	Ce message s'affiche pour vous rappeler de couper le contact. Voir Démarrage sans clé (page 135).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Ford KeyFree Clé pas dans le véhicule	Ce message s'affiche si aucune clé valide n'est détectée dans le véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 135).
Pile de clé faible Remplacer bientôt	Ce message s'affiche lorsque la pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible. Voir Télécommande (page 50).

Aide au suivi de voie

Message	Mesure à prendre
Maintien de voie Défectuosité Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Éclairage

Message	Mesure à prendre
Anomalie amp. feu de freinage	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule du feu de freinage est grillée. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie amp. feu croisement	Ce message s'affiche lorsque l'ampoule du feu de croisement est grillée. Contactez un concessionnaire autorisé.
Phare Défectuosité Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système de phares présente un problème au niveau du circuit électrique. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile est épuisée et qu'il faut la vidanger. Voir Vérification de l'huile moteur (page 244).
Niveau liquide frein bas Servic immédiat	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 248).

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
MyKey Vitesse limitée à XX km/h (XX mi/h)	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
MyKey Véhicule approche vitesse maximum	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à vitesse maximum	Ce message s'affiche lorsque qu'une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
MyKey Vérifier vitesse Conduire prudem.	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
MyKey Boucler ceintures pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le système Belt-Minder est activé.
MyKey Désactiv. aide au stationn. imposs.	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'aide au stationnement est activée.
La clé est déjà une MyKey	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme clé MyKey.
MyKey Placer la clé dans le porte-clé	Ce message s'affiche lors de la programmation d'une clé MyKey.
MyKey ESC ne peut être désactivé	Ce message s'affiche lors de la programmation d'une clé MyKey.

Affichage d'information

Protection des occupants

Message	Mesure à prendre
Service requis Beltminder	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Parking aid malfunction Service required	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aides au stationnement (page 173).

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationn. Serré	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, contactez un concessionnaire autorisé.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Direction Perte de direction Arrêter prudemm.	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé.
Direction assistée Anomalie Service requis	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé.
Direction Anomalie Service immédiat	Le système de direction assistée a détecté un état au niveau de la direction assistée ou du dispositif d'entrée passive/démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Systeme de demarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer sur frein pour demarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pedale de frein au demarrage du vehicule.
Temps de demarrage excede	Ce message s'affiche lorsque le vehicule n'arrive pas à demarrer.

Demarrage-arrêt

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop Couper contact	Coupez le contact avant de quitter votre vehicule si le systeme a arrêté le moteur. Voir Auto-Start-Stop (page 144).
Auto StartStop Defectuosité Service requis	Faites vérifier votre vehicule par un concessionnaire autorisé.
Auto StartStop Appuyer pedale pr demarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez la pedale de debrayage pour demarrer. Voir Auto-Start-Stop (page 144).
Auto StartStop Mettre au neutre pour demarrer	Sélectionnez le point mort pour permettre au systeme de redémarrer le moteur. Voir Auto-Start-Stop (page 144).
Auto StartStop Redemarrage manuel requis	Le systeme ne fonctionne pas. Un redémarrage manuel est requis.

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses Defectuosité Service immediat	Consultez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses Surchauffe Arrêt. prudemm.	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le vehicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte de vitesses chaude Attendre . .	La boîte de vitesses est très chaude. Attendez le temps nécessaire pour la laisser refroidir.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses pas sur pos. Park Sélectionner P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).
Appuyer frein pour débarrer levier sélecteur	Ce message s'affiche pour demander au conducteur d'enfoncer la pédale de frein selon les besoins de la boîte de vitesses.
Levier sélecteur vitesse déverrouillé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut-être déplacé pour sélectionner les positions de gamme.

Système de surveillance de la pression des pneus

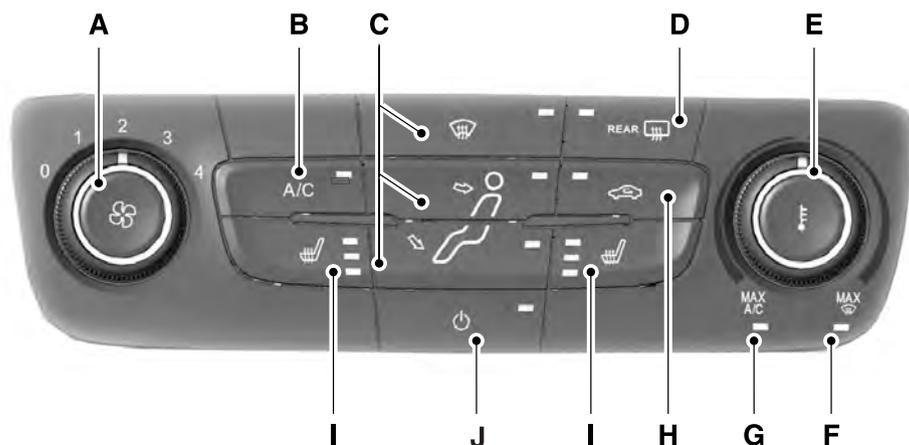
Message	Mesure à prendre
Basse pression des pneus	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 289).
Anomalie de la surveillance de pression des pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 289).
Anomalie capteur de pression pneus	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou si une roue de secours est utilisée. Pour obtenir plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section Système de surveillance de la pression des pneus (page 289). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 169).

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE



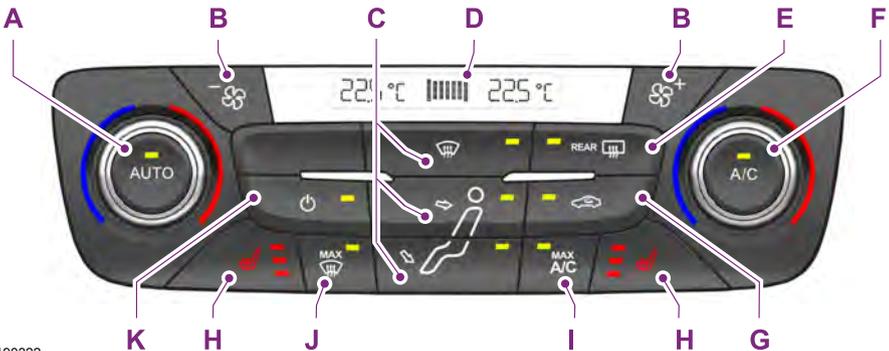
E196989

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- B **A/C :** Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- C **Commande de répartition de l'air :** Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
Nota : Au moins une de ces touches reste allumée lorsque le système est activé.
- D **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 124).
- E **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- F **Dégivrage MAXI :** Placez la commande dans cette position pour activer le dégivrage. L'air extérieur passe par les bouches d'air du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Climatisation

- G **MAX A/C** : Placez la commande dans cette position pour maximiser le refroidissement. L'air recirculé traverse les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction.
- H **Recyclage de l'air** : Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recyclé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- I **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 132).
- J **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E190322

- A **AUTO** : Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- B **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- C **Commande de répartition de l'air :** Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- D **Afficheur de climatisation :** L'afficheur indique les températures et la vitesse de ventilateur réglées.
- E **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 124).
- F **A/C :** Appuyez sur cette touche pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- G **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recyclé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- H **Sièges chauffants (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 132).
- I **MAX A/C :** Appuyez sur cette touche pour maximiser le refroidissement. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- J **Dégivrage MAXI :** Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- K **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.

Climatisation

Commande de la température



E183686

Vous pouvez régler une température entre 60°F (15,5°C) et 85°F (29,5°C). Si vous sélectionnez LO (basse), le système refroidit l'habitacle en permanence. Si vous sélectionnez HI (haute), le système réchauffe l'habitacle en permanence.

Note : Si vous sélectionnez LO ou HI, le système ne maintient pas une température stable.

Climatisation à une zone

Dans ce mode, la climatisation uniformise le réglage de température côté conducteur et côté passager. Si vous effectuez un réglage au moyen de la commande rotative côté conducteur, le système ajuste la température du côté passager à la même valeur.

Pour revenir à la climatisation à une zone lorsque la climatisation à deux zones est activée, maintenez la touche **AUTO** enfoncée pendant quelques secondes. La température du côté passager passe à la valeur réglée pour la température du côté conducteur.

Climatisation à deux zones

Sélectionnez une température pour le côté passager à l'aide de la commande rotative côté passager. La commande de température à une zone se met automatiquement hors fonction. La température réglée pour le côté conducteur reste inchangée. Vous pouvez donc régler séparément la température pour les côtés conducteur et passager. L'affichage indique les réglages de température pour chaque côté.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas la recirculation de l'air continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Note : Pour obtenir un confort optimal par temps très chaud, conduisez avec les glaces complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.

Climatisation

Commande de climatisation manuelle

Note : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition d'air en position bouches d'air du pare-brise.

Commande automatique de climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour un fonctionnement efficace du système.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. Le ventilateur peut aussi tourner plus lentement le temps que le moteur se réchauffe.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température à la position la plus élevée.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la vitesse de ventilateur sur la vitesse haute dès que vous sentez de l'air chaud.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Sélectionnez les bouches de plancher au moyen des touches de répartition d'air.	

Climatisation

Réglages de chauffage recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de plancher au moyen des touches de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitacle

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la commande de température sur MAX A/C (climatisation maximale).	Appuyez sur la touche MAX A/C (climatisation maximale).
2	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	Conduisez avec les glaces complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air.

Réglages de refroidissement recommandés

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage central.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de refroidissement intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Sélectionnez les bouches de planche de bord au moyen des touches de répartition d'air.	

Climatisation

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Véhicule avec commande manuelle de climatisation	Véhicule avec commande automatique de climatisation
1	Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des touches de répartition d'air.	Appuyez sur la touche de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C .	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.	

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'activer les glaces chauffantes.



Appuyez sur cette touche pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après un moment.

Note : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants



Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Note : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

Climatisation

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Note : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance. Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Il est maintenant possible de modifier les réglages. Vous devez activer certaines fonctions du véhicule, par exemple :

- Sièges chauffants.
- Rétroviseurs chauffants.

- Lunette arrière chauffante.
- Volant chauffant.

Vous pouvez effectuer les réglages au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).

Réglages automatiques

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation en mode AUTO (automatique) par l'intermédiaire de l'écran d'information : Remote Start > Climatisation Control > Heater-A/C > Auto (démarr. à dist. > climatisation > chauff.-A/C > automatique). Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température de l'habitacle à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges rafraîchissants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO [automatique] est sélectionnée à l'écran d'information).

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler la commande de chauffage-climatisation aux derniers réglages utilisés par l'intermédiaire de l'écran d'information : Démarrage à distance > Climatisation > Chauffage-A/C > Dernier réglage. Le système de chauffage et climatisation utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Climatisation

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs rafraîchissants le sont par temps chaud.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



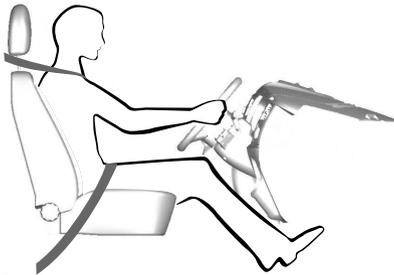
N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Une position assise inadéquate ou un dossier de siège trop incliné peut entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.



Ne placez aucun objet au-dessus du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E688595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Asseyez-vous à la verticale avec la base de votre colonne vertébrale aussi reculée que possible dans le siège.
- N'inclinez pas le dossier de siège à plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 centimètres (10 pouces) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le boudier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionner la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



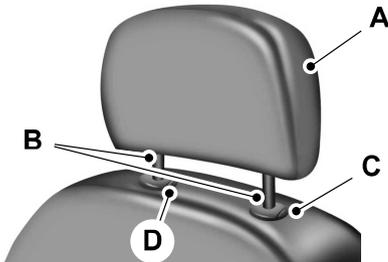
L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

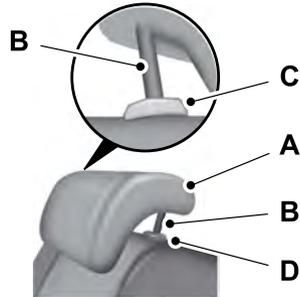
Note : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête des sièges avant et des places latérales arrière



E138642

Appuie-tête de la place arrière centrale



E198013

Les appuie-tête comprennent les éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton C.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur les boutons C et D.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Sièges

Note : Vous devrez peut-être utiliser un clé ou un objet similaire pour débloquer les appuie-tête avant. Insérez une clé dans le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage pour débloquer l'appuie-tête.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Inclinaison de l'appuie-tête (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appuie-tête :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.



Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :



E197725

- A une barre pour faire reculer ou avancer le siège;
- B un levier pour régler la hauteur du siège;
- C un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

Sièges

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

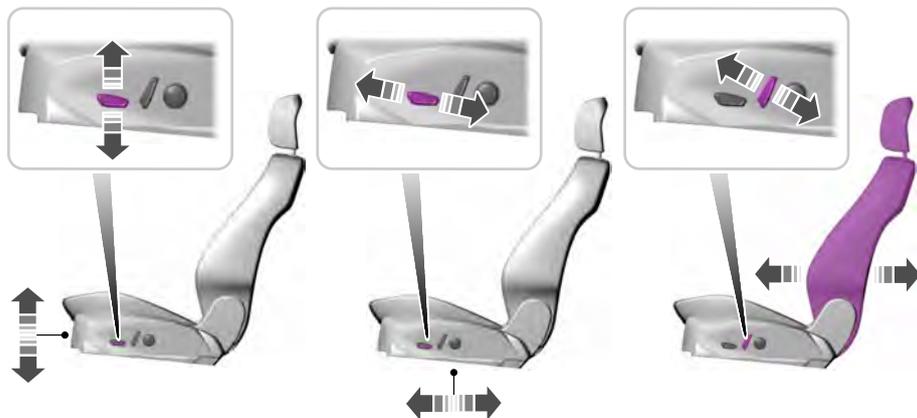
AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.



E194195

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E187688

SIÈGES ARRIÈRE

Pour rabattre le dossier du siège

Note: Avant d'abaisser un dossier de siège, retirez les appuie-tête des places latérales. Voir **Appuie-tête** (page 127).

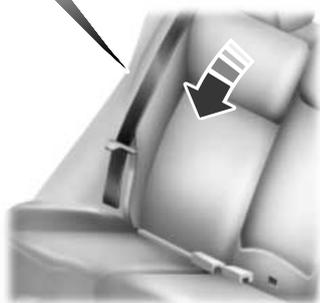
Note: Votre véhicule peut avoir des dossiers de siège divisés rabattables individuellement.

Sièges



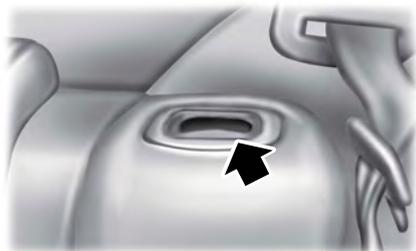
E156656

1. Appuyez sur les boutons de déverrouillage vers le bas.
2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.



E165362

3. Rangez la ceinture de sécurité dans l'agrafe de rangement de ceinture pour éviter que la ceinture de sécurité ne se coince dans le loquet de siège.



E184203

Lorsque vous relevez les dossiers de siège, assurez-vous, par un déclic audible, que le siège est bien enclenché et qu'aucune partie rouge n'est visible sur le bouton de déblocage des deux côtés.

Assises relevables (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier.

Assurez-vous que la ceinture de sécurité ne repose pas sur le loquet de siège. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Sièges



E184204

Pour augmenter l'espace de chargement, vous pouvez relever les assises de siège avant de rabattre le dossier. Cette caractéristique est seulement disponible sur les véhicules avec un dossier de siège pliant scindé.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

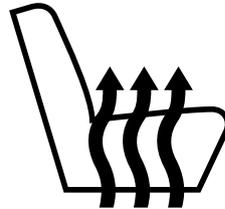
AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des broches, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146941

appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.

Note : *Après avoir démarré votre véhicule, vous pouvez utiliser cette prise pour alimenter des appareils 12 V ayant une intensité nominale maximale de 20 A.*

L'alimentation électrique fonctionne 30 minutes au maximum après avoir coupé le contact du véhicule.

Note : *N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise et pourrait griller le fusible.*

Note : *N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire.*

Note : *N'utilisez pas la prise de courant au-delà de la capacité du véhicule (12 V c.c. et 180 W); cela pourrait griller un fusible.*

Note : *N'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.*

Note : *L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Note : *Gardez toujours les obturateurs des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.*

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps que nécessaire après avoir coupé le contact.
- Ne laissez aucun appareil branché toute la nuit ou trop longtemps lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

Emplacement

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

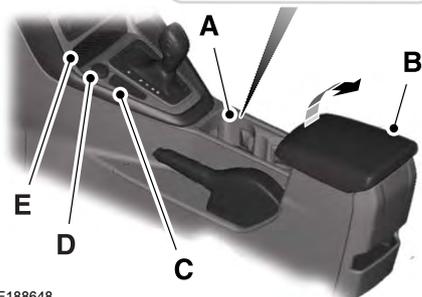
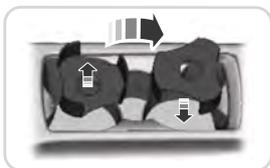
- Sur la console centrale
- Dans la console centrale

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les éléments disponibles dans la console sont les suivants :



E188648

- A Porte-gobelet avec poignées et socle de réglage de hauteur. Pour l'utiliser, retournez le fond amovible.
- B Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire et centrale multimédia.
- C Commandes d'aide au stationnement, de démarrage-arrêt automatique et de volant chauffant.
- D Prise de courant auxiliaire
- E Port USB

CONSOLE DE PAVILLON



E131605

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E7Z128

0 (arrêt) – Le contact est coupé.

Note : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

I (accessoires) – Permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Note : Ne laissez pas la clé de contact trop longtemps à cette position. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

II : (contact établi) - Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

III (démarrage) - Permet de lancer le moteur.

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon

l'équipement)

Note : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone mobile.

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Le contact se coupe automatiquement si vous quittez le véhicule. Cela permet de ne pas laisser la batterie se décharger.

Note : Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Établissement du contact en mode accessoires



E142555

appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage.

Démarrage du véhicule

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Note : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

1. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P).
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
3. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

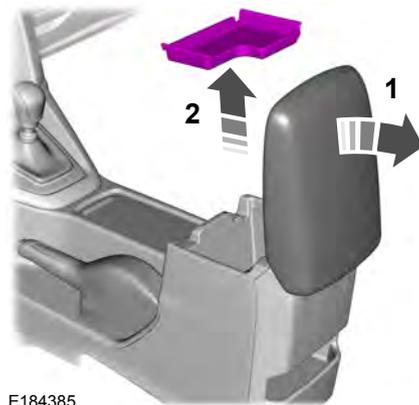
Note : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage.

Démarrage impossible

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé codée est déchargée.

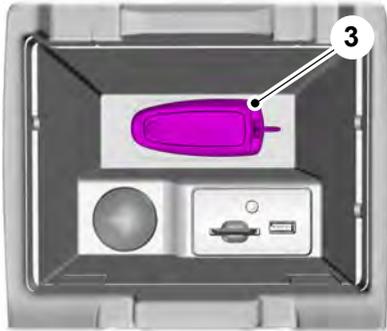
Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.

Démarrage et arrêt du moteur



E184386

3. Placez la clé codée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Si le moteur ne se lance pas alors que vous enfoncez la pédale de débrayage et que vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de débrayage et la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Note : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage. Un message s'affiche à l'écran d'information.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

1. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Note : Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Placez le levier de vitesses en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.

Démarrage et arrêt du moteur

- Une fois que le véhicule est immobilisé, placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) puis coupez le contact.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 10 secondes après la coupure du contact même si aucune clé valide n'est détectée.

Dans les 10 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 10 secondes écoulées, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même s'il ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé codée valide.

Si vous ouvrez la porte conducteur et si le système ne détecte pas de clé codée valide, vous ne pouvez pas démarrer le véhicule.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note: Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P).
- Placez le commutateur d'allumage à la position **II**. Si votre véhicule est équipé d'un allumage sans clé, suivez les instructions suivantes.

Véhicules avec clé de contact

Note: N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

- Enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage.
- Tournez la clé en position **III** pour démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Note : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.

Véhicules avec démarrage sans clé

Note : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

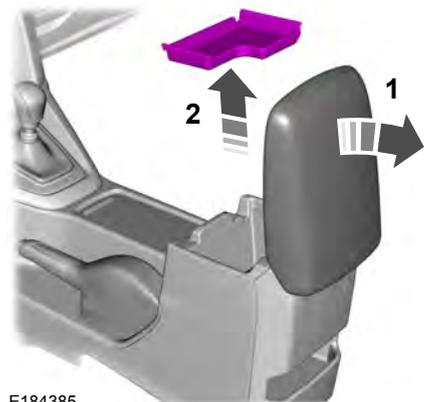
Note : Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

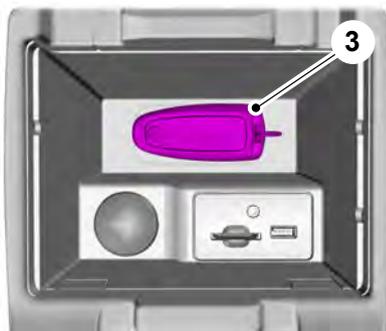
- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E184385

1. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement de la console au plancher.
2. Retirez le plateau de rangement.



E184386

3. Placez la clé codée à plat sur le symbole situé au fond du bac de rangement de la console au plancher.
4. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le véhicule si la clé ne se trouve pas à l'intérieur.

Démarrage et arrêt du moteur

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'est détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Faites démarrer le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Sur les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir, cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule.

Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez réinitialiser le compte à rebours en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (durant le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement la fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

Véhicules avec clé de contact

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Tournez la clé en position **O** (arrêt).

Démarrage et arrêt du moteur

3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.

Note : Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules avec clé de contact

1. Passez à la position point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Une fois le véhicule immobilisé, passez en position de stationnement (P) et tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules avec démarrage sans clé

1. Passez à la position point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 1,0 in (2,5 cm).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

Démarrage et arrêt du moteur

CHAUFFE-MOTEUR (selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

Démarrage et arrêt du moteur

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP (Selon

l'équipement)

Cet équipement réduit la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple à un feu tricolore.

AVERTISSEMENTS



Le moteur peut redémarrer automatiquement si cela est requis par le système.



Coupez le contact avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer tout entretien. Sinon, vous risquez de subir de graves blessures en raison du démarrage automatique du moteur.



Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule, même après un arrêt du moteur par le système; si le contact demeure établi, un redémarrage automatique du moteur pourrait se produire.

Note : Le témoin de démarrage-arrêt automatique s'allume en vert lorsque le moteur est arrêté. Voir **Témoins et indicateurs** (page 99). Il clignote et devient de couleur ambre pour indiquer au conducteur qu'il doit passer au point mort (N) ou enfoncer une pédale. Voir **Messages d'information** (page 108). S'il s'allume en gris, le système est indisponible.



Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses manuelle

Arrêt du moteur

1. Immobilisez votre véhicule.
2. Passez au point mort (N).

3. Relâchez les pédales de débrayage et d'accélérateur.

Redémarrage du moteur

Enfoncez la pédale de débrayage.

Note : Pour utiliser au mieux ce système, placez le levier de vitesses au point mort (N) et relâchez la pédale de débrayage pour tout arrêt de plus de trois secondes.

Note : Le système de démarrage-arrêt automatique comprend aussi une fonction de redémarrage en cas de calage du moteur. Si le moteur cale, enfoncez complètement la pédale de débrayage pour le faire redémarrer automatiquement.

Utilisation du démarrage-arrêt automatique avec une boîte de vitesses automatique

Arrêt du moteur

1. Immobilisez votre véhicule avec le levier de vitesses en position marche avant (D).
2. Relâchez la pédale d'accélérateur.
3. Maintenez une pression sur la pédale de frein.

Note : Si le moteur de votre véhicule a été arrêté par le système de démarrage-arrêt automatique et si vous placez le levier de vitesses en position marche arrière (R) sans appuyer sur la pédale de frein, un message s'affiche sur le tableau de bord. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein dans les 10 secondes, vous devrez passer en position de stationnement (P). Il faudra alors redémarrer manuellement.

Note : Si le message SHIFT TO P, RESTART ENGINE (passer à la position stationnement, redémarrer le moteur) s'affiche et que le témoin de démarrage-arrêt automatique ambre clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Vous devez redémarrer votre véhicule manuellement.

Caractéristiques de conduite uniques

Redémarrage du moteur

Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Restrictions d'utilisation

Dans certaines conditions, le système peut ne pas arrêter le moteur, par exemple :

- Si la température de fonctionnement du moteur est basse.
- Pour maintenir la température dans l'habitacle.
- Si la charge de la batterie est faible.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- La porte conducteur est ouverte.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Si la boîte de vitesses est en mode sport ou manuel (boîte de vitesses automatique seulement).

Dans certaines conditions, le système peut redémarrer automatiquement le moteur, par exemple :

- Pour maintenir la température dans l'habitacle, par exemple la climatisation.
- Si la charge de la batterie est faible.
- Si votre véhicule se met en mouvement alors qu'il est au point mort.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée (boîte de vitesses automatique seulement).
- Si la porte du conducteur est ouverte (boîte de vitesses automatique seulement).
- Si la boîte de vitesses sort de la position de marche avant (D) (boîte de vitesses automatique seulement).

Activation et désactivation du système



Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Pour le désactiver, appuyez sur la touche ; le mot « OFF » (désactivé) s'allume. Appuyez de nouveau sur cette touche pour activer le système. Le système ne se désactive que pour le cycle d'allumage en cours.

Note : *Le système peut ne pas fonctionner si vous laissez des équipements électriques branchés alors que le contact est coupé.*

Note : *Pour les véhicules équipés du système de démarrage-arrêt automatique, les caractéristiques de la batterie sont différentes. En cas de remplacement, la nouvelle batterie doit avoir exactement les mêmes caractéristiques que l'originale.*

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

L'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Pour les véhicules avec moteurs EcoBoost, nous vous recommandons pour améliorer les performances d'utiliser du supercarburant en cas d'utilisation intensive comme pour un remorquage.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

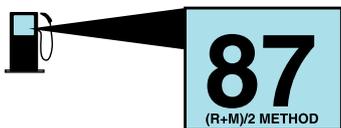
Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

QUALITÉ DU CARBURANT - ESSENCE

Choix du carburant approprié



E161513

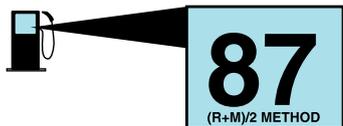
Carburant et remplissage

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

QUALITÉ DU CARBURANT - E85 (Selon l'équipement)

Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte)



E161513

Utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane minimal (R+M)/2 à la pompe de 87, ou un mélange d'essence sans plomb ordinaire et d'éthanol à 85 % maximum (E85). Les véhicules à carburant modulable sont dotés d'un bouchon de remplissage de couleur jaune ou leur goulotte de remplissage de réservoir se caractérise par un logement ou un insert de couleur jaune. Certaines stations-service offrent des

carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Il n'est pas recommandé d'utiliser un carburant d'un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 85 % d'éthanol ou du carburant E100.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 1,3 gal (5 L) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement les bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Placez le bidon sur le sol pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, puis provoquer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Utilisez une installation d'élimination des déchets autorisée.

Carburant et remplissage

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 149).

Note : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez au maximum la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche, puis déposez le bouchon de réservoir de carburant.

Note : Les circuits d'alimentation sans bouchon ne disposent pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice de la goulotte de remplissage du réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

4. Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
5. Remplacez le bouchon de réservoir de carburant et refermez la trappe de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir en plastique et remplacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Note : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.



Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.



Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.



Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

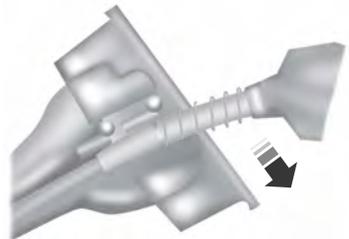
AVERTISSEMENT



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

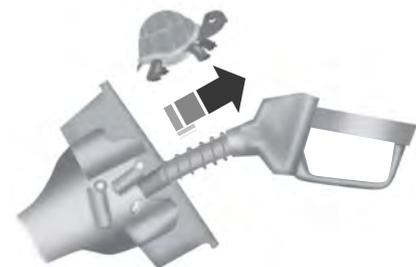
1. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.



E156032

3. Insérez le pistolet de distribution de carburant jusqu'au premier cran sur le pistolet. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès. Laissez le pistolet de distribution de carburant complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le remplissage.

Carburant et remplissage



E154765

4. Retirez le pistolet de distribution de carburant et refermez complètement la trappe de carburant.

Note : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Le tube de remplissage est équipé d'un trou d'évacuation. Tout débordement de carburant dû à un remplissage excessif peut s'écouler par le trou d'évacuation et s'égoutter sur le sol.

Si le volet de remplissage de carburant n'est pas correctement fermé, un témoin d'anomalie moteur peut s'allumer au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Coupez le contact;
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Note : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et vous ne devriez pas vous y fier pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide, le carburant ajouté pourrait ne pas représenter la contenance publiée du réservoir de carburant car du carburant peut toujours se trouver dans la réserve à vide.

La réserve est la quantité de carburant qui reste dans le réservoir lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide. Ne vous fiez pas à la réserve pour poursuivre votre route. La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant que l'on peut y mettre lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir, c'est-à-dire la contenance utile ajoutée à la réserve de carburant.

Carburant et remplissage

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats uniformes lorsque vous faites le plein de carburant :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez le nombre de déclenchements automatiques du pistolet à deux.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant durant la période de rodage du véhicule, c'est-à-dire les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 milles à 3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. À chaque plein, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, remplissez le réservoir et notez le kilométrage indiqué au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez une estimation précise de la consommation en fonction des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Carburant et remplissage

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;

Carburant et remplissage

- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 150).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnosics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Carburant et remplissage

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

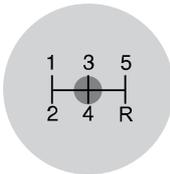
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 5 RAPPORTS (MTX-75)

Utilisation de l'embrayage

Note : Des efforts accrus peuvent être requis pour passer les vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent se produire si vous n'enfonchez pas totalement la pédale de débrayage.

Note : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres réduisent la durée de vie de l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.



E157512

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que le tapis est correctement positionné afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement total de la pédale de débrayage.

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond et amenez le levier de vitesse à la position point mort (N).
2. Enfoncez totalement la pédale de débrayage, puis faites démarrer le moteur.
3. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position première ou marche arrière (R).
4. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement la pédale d'accélérateur.

À chaque changement de vitesse, veillez à enfoncer totalement la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Note : Ne placez pas le levier de vitesse en première vitesse lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse dépassant 15 mph (24 km/h). Cela endommagerait l'embrayage.

Nous vous recommandons de changer de vitesse conformément aux indications suivantes pour obtenir les meilleurs résultats en matière de consommation de carburant.

Boîte de vitesses

Changement de rapport de	Vitesse recommandée
1 - 2	15 mph (24 km/h)
2 - 3	24 mph (38 km/h)
3 - 4	32 mph (51 km/h)
4 - 5	44 mph (71 km/h)

Marche arrière (R)

Note : N'amenez pas le levier de vitesse en position marche arrière (R) lorsque votre véhicule est en mouvement. Ceci peut endommager la boîte de vitesses.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Amenez le levier de vitesse en position point mort (N) et attendez au moins trois secondes avant de passer en marche arrière (R).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier de vitesse au point mort (N). Relâchez temporairement la pédale de débrayage, puis débrayez de nouveau et remettez le levier de vitesse en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Ne stationnez pas votre véhicule avec le levier de vitesse en position point mort (N). Votre véhicule pourrait se déplacer de manière inattendue et blesser quelqu'un. Amenez le levier de vitesse en première et serrez le frein de stationnement à fond.

Pour parquer votre véhicule :

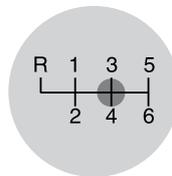
1. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond et coupez le contact.
3. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et amenez le levier de vitesse en première.

BOÎTE MANUELLE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE À 6 RAPPORTS (MMT6)

Utilisation de l'embrayage

Note : Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

Note : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. Ce style de conduite use prématurément l'embrayage et pourrait annuler la garantie de l'embrayage.



E144954

Boîte de vitesses

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer votre véhicule :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position N (point mort).
3. Démarrez le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement total de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Note : *Ne rétrogradez pas en première (1) lorsque votre véhicule se déplace plus vite que 15 mph (24 km/h), pour éviter d'endommager l'embrayage.*

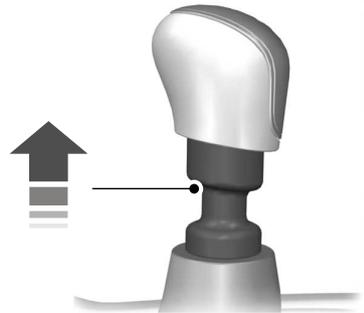
Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	15 mph (24 km/h)
2 - 3	26 mph (42 km/h)

Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
3 - 4	38 mph (61 km/h)
4 - 5	42 mph (67 km/h)
5 - 6	50 mph (80 km/h)

Marche arrière (R)

Note : *Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Placez le levier de vitesse au point mort (N).
3. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



Boîte de vitesses

Note : Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant de passer en marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) lorsque vous sélectionnez première (1).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Ne stationnez pas votre véhicule avec le levier de vitesse en position point mort (N). Votre véhicule pourrait se déplacer inopinément et causer des blessures. Amenez le levier de vitesse en première et serrez le frein de stationnement à fond.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et amenez le levier de vitesse en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond et coupez le contact.
3. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et amenez le levier de vitesse en première.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

La boîte de vitesses automatique à double-embrayage à 6 vitesses PowerShift™ est conçue pour offrir aux conducteurs à la fois consommation de carburant réduite et agrément de conduite. Cette technologie à double embrayage de la boîte de vitesses utilise des embrayages à commande électronique pour actionner deux boîtes de vitesses séparées dans un pack léger et de petite taille.

Étant donné que le fonctionnement des embrayages et des pignons est basé sur celui d'une boîte manuelle, la boîte de vitesse automatique PowerShift procure une sonorité et une sensation similaires à celles des boîtes de vitesses manuelles sans l'intervention nécessaire du conducteur. Par exemple, la boîte de vitesses peut présenter des bruits mécaniques, des passages durs ou de légères vibrations de l'embrayage lors d'une accélération lente au moment de l'engagement automatique des embrayages. Il s'agit là de caractéristiques normales de conduite.

Boîte de vitesses

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).



E142628

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Le freinage moteur est augmenté et l'utilisation des rapports inférieurs est prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Les rapports inférieurs sont utilisés davantage dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Pour éviter que le moteur ne tourne à un régime trop bas et qu'il ne cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement,

Boîte de vitesses

elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un surrégime du moteur.

Note : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

En revanche, la boîte de vitesses SelectShift n'effectuera pas automatiquement de montée de rapport malgré le danger de surrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur le bouton +.

Si le levier sélecteur comporte un interrupteur à bascule :

- Appuyez sur le bouton + pour passer au rapport supérieur.
- Appuyez sur le bouton - pour passer au rapport inférieur.



E142629

Si le volant de direction est équipé de manettes :

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes fournissent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en plaçant le levier de vitesse en position sport (S).

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.



E144821

Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passer à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.

Note : *Le système reste en mode de commande manuelle jusqu'à ce que vous sélectionniez un autre rapport, par exemple la marche avant (D).*

Boîte de vitesses

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



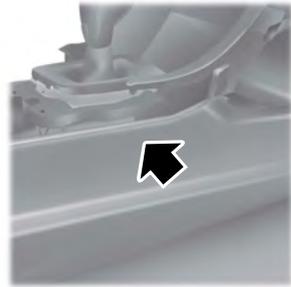
Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Note : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

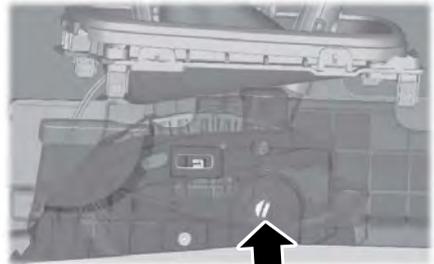
Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 229).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :



E155984

1. Enlevez le panneau latéral sur le côté droit du levier sélecteur.



E155985

2. Repérez le trou d'accès.

Boîte de vitesses



E155983

3. Insérez le tournevis (ou un outil similaire) dans le trou d'accès, puis maintenez le levier enfoncé vers l'avant tout en passant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position point mort (N).
4. Retirez l'outil et reposez le panneau.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 268).

Note : En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.



Voir **Témoins et indicateurs** (page 99).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute

sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

Freins

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Note : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antibloccage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique

AVERTISSEMENT



Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Note : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Note : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

AVERTISSEMENT



Serrez toujours le frein de stationnement à fond.

Note : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, engagez la première et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Note : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, engagez la marche arrière et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Tous les véhicules

Note : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage lorsque vous tirez le levier vers le haut.

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou à la première vitesse pour la boîte de vitesses manuelle.



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 104). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Note: *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1)) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Note : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Le contacteur s'allume lorsque l'antipatinage est désactivé.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Antipatinage



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

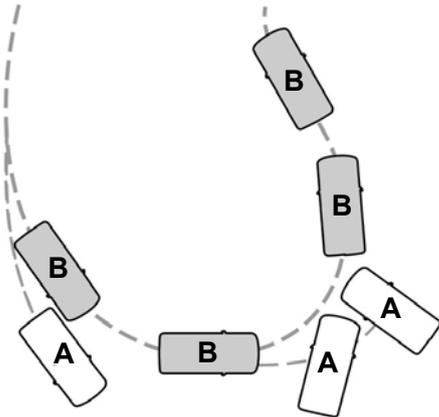
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 169).

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 169).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Il ne vous est pas possible de mettre le contrôle de stabilité hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant.



Si votre véhicule est équipé d'un module de remorquage non approuvé par Ford, le système peut ne pas détecter correctement les objets.



Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets lors de fortes pluies ou autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.



Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.



Le système ne détecte pas les objets qui s'éloignent de votre véhicule. Ils ne sont détectés que quelques instants après avoir commencé de se rapprocher de votre véhicule.



Redoublez de prudence lorsque vous effectuez une marche arrière avec une boule de remorquage ou un accessoire monté à l'arrière. Par exemple, un porte-bicyclettes. L'aide au stationnement arrière n'indique que la distance approximative entre le pare-chocs arrière et un objet.



La détection n'aide à détecter certains objets que lorsque le véhicule avance ou recule à basse vitesse. Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables ou un moteur et un ventilateur externes peuvent nuire aux performances des capteurs ou déclencher leur activation inopinée. Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de comprendre les limites du système décrites dans cette section.

AVERTISSEMENTS



L'aide au stationnement peut ne pas prévenir le contact avec des petits objets ou des objets qui se déplacent et se trouvent à ras du sol. L'aide au stationnement émet un avertissement sonore lorsqu'elle détecte la présence d'un objet de grande taille afin d'éviter des dégâts à votre véhicule. Pour réduire les risques de blessures, soyez prudent lorsque vous utilisez l'aide au stationnement.

Note : Si vous utilisez un jet à haute pression pour laver votre véhicule, n'aspergez que brièvement les capteurs et à une distance d'au moins 8 in (20 cm).

Note : Si votre véhicule est équipé d'une boule de remorquage, le système se désactive automatiquement lorsque des feux de remorque (ou une plaque de feux arrière) sont raccordés à la prise à 13 broches par l'intermédiaire d'un module de remorquage approuvé par Ford.

Note : Maintenez les capteurs exempts de saleté, de glace ou de neige. Ne les nettoyez pas avec des objets pointus ou tranchants.

Note : Le système peut émettre des fausses alertes s'il détecte un signal qui utilise la même fréquence que les capteurs ou si votre véhicule est lourdement chargé.

Note : Les capteurs extérieurs peuvent détecter les parois latérales d'un garage. Si la distance entre les capteurs extérieurs et la paroi latérale demeure constante pendant trois secondes, l'alerte se désactive. À mesure que vous continuez, les capteurs internes détectent les objets qui se trouvent directement derrière votre véhicule.

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 10 in (25 cm). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 10 in (25 cm) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le sonar détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 6 ft (1,8 m) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 3 mph (5 km/h) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (Selon l'équipement)

Les capteurs avant sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée.



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 28 in (70 cm) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Aides au stationnement

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 12 in (30 cm) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse 2 secondes après l'immobilisation du véhicule.

Si le levier sélecteur est en position marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 7 mph (12 km/h) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après 2 secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de 4 secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 12 in (30 cm), l'indication visuelle reste affichée.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 7 mph (12 km/h) ou moins et qu'un obstacle est situé dans la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après 4 secondes.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Conçu en tant que complément d'aide au stationnement, ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions. Il ne se substitue en aucun cas à l'attention et au jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours prendre les précautions nécessaires et conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.



Le stationnement actif ne freine jamais.

Note : *Le conducteur est toujours responsable de la maîtrise de son véhicule, et il doit surveiller le fonctionnement du système et intervenir au besoin.*

Le stationnement actif est un système d'aide au stationnement électronique qui utilise des capteurs à ultrasons. Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle disponible et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier de vitesses et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles ou orales pour stationner votre véhicule.

Aides au stationnement

Le système peut ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'emplacement de stationnement (p. ex. un piéton ou un cycliste) ou si la garde au sol du véhicule avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau).

Note : Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets lors de fortes pluies, de neige ou autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.

Note : Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent affecter la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets acérés.

Note : Les capteurs peuvent ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.

Ne faites pas usage du système dans les cas suivants :

- Vous avez fixé un objet (porte-vélo ou remorque) à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule ou à proximité des capteurs.
- Vous avez fixé un objet (planche de surf) qui dépasse du toit.

- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions (mini-pneu de secours par exemple).

Utilisation du système d'aide au stationnement actif

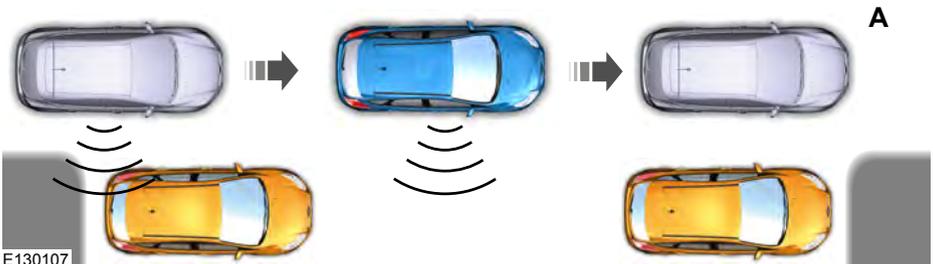


Appuyez sur le bouton situé sur la console centrale, près du levier sélecteur.

L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour désigner de quel côté de votre véhicule vous désirez chercher un endroit pour stationner.

Note : Le système recherche automatiquement du côté passager. Vous pouvez utiliser le clignotant pour basculer entre le côté conducteur et le côté passager.

Note : Vous pouvez également activer le stationnement actif après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Pour ce faire, appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertira si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.



E130107

Aides au stationnement

Lorsque le système trouve un espace approprié, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions de l'écran tactile. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Note : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.*

Note : *Il est possible que l'aide au stationnement actif ne parvienne pas à détecter les véhicules avec des chargements qui dépassent (bus ou camion), du mobilier urbain tel que des bancs ou des bornes d'incendie ou d'autres objets. Vous devez vous assurer que l'espace choisi convient au stationnement de votre véhicule.*

Note : *Vous devez conduire le véhicule à 5 ft (1,5 m) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

Note : *Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple si le véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il met en avant le dernier).*

Note : *Si la vitesse dépasse 22 mph (35 km/h) environ, l'écran tactile affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

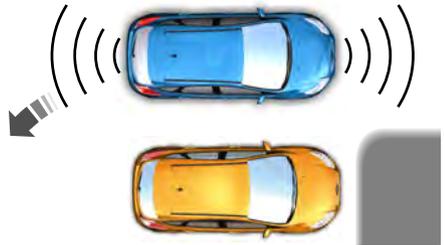
Pilotage automatique dans l'emplacement de stationnement

Note : *Si la vitesse de votre véhicule est supérieure à 6 mph (9 km/h), le système se désactive et vous devez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction (et rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace. Signalées par des tonalités, les instructions de manœuvre dans l'emplacement s'affichent à l'écran d'affichage.



Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu de l'aide au stationnement (accompagné d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.



Lorsque le pilotage automatique est terminé, l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé. Le conducteur doit s'assurer que son véhicule est stationné correctement et corriger au besoin sa position de stationnement avant de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Aides au stationnement

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Appuyez sur la commande de stationnement actif.
- Saisissez le volant au cours du pilotage automatique.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 22 mph (35 km/h) environ pendant 30 secondes pendant une recherche de stationnement actif.
- Dépassez 6 mph (9 km/h) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez le dispositif antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- Le dispositif antipatinage se met en fonction sur une surface glissante ou meuble.
- Le système de freinage antiblocage se met en fonction ou est défectueux.

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, suivi d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne recherche pas d'emplacement de stationnement

Le système antipatinage est peut-être hors fonction.

La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit avancer pour détecter un emplacement de stationnement.

Vous avez récemment débranché et rebranché la batterie. Après avoir débranché la batterie, vous devez conduire votre véhicule pendant un certain temps avant que le stationnement actif se réactive.

Le système ne propose pas de place de stationnement particulière

Les capteurs peuvent être au contact d'un objet.

L'emplacement de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sécurisé du véhicule.

Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.

Votre véhicule se trouve à plus de 4,9 ft (1,5 m) de l'emplacement de stationnement.

Aides au stationnement

Le système ne propose pas de place de stationnement particulière

Votre véhicule se trouve à moins de 16 in (40 cm) des véhicules en stationnement adjacents.

La marche arrière (R) est engagée; votre véhicule doit avancer pour détecter un emplacement de stationnement.

La vitesse de votre véhicule est supérieure à 22 mph (35 km/h).

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement

Votre véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (vers l'avant avec la marche arrière [R] engagée).

L'emplacement de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.

Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être positionnés correctement.

Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.

Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (mal gonflés, de tailles différentes ou inappropriées pour ce véhicule).

Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige ou caisse surélevée d'un camion de déménagement).

La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.

La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage).

Vous avez interrompu la rotation du volant après le passage de la vitesse. Le système fonctionne bien mieux si vous n'interrompez pas la rotation du volant avant d'accélérer.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait réduire votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert.



Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E142435

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Note : *Le système de sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 7 mph (12 km/h), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule.

- lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule en marche arrière;
- lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule en marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule.
- ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Aides au stationnement

Note : Si le levier sélecteur est en position marche arrière (R) et que le hayon est entrouvert, aucune fonction de la caméra de recul ne s'affiche.

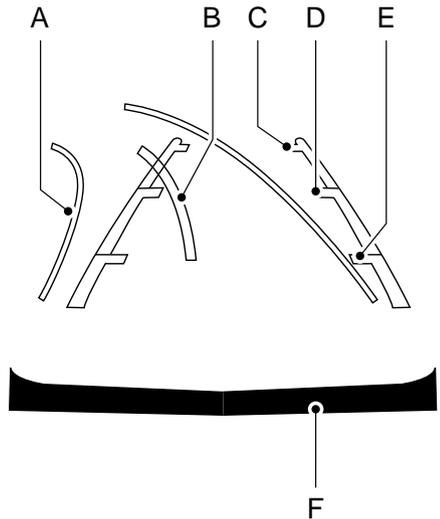
Note : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque le connecteur de la remorque est branché.

La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- de nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas;
- le champ visuel de la caméra est obstrué par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyant non abrasif;
- la caméra est décentrée en raison d'un impact ou de dégâts dans la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Note : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.



E142436

- A Ligne de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Faites toujours preuve de prudence en marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Note : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image en gros plan affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Réglages de la caméra

Pour accéder aux paramètres du système de caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'afficheur multifonction lorsque le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R) :

- Avec écran tactile : Paramètres > Véhicule > Réglages de la caméra
- Sans écran tactile : Menu > Réglages de la caméra

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e) (selon l'équipement)

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo.

Temporisation de la caméra de recul

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ.

Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de recul est DÉSACTIVÉ.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (réglage+).



Le témoin apparaît dans le tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Note: *Le témoin change de couleur.*

Note: *Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 10 mph (16 km/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.*

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**. Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé. Relâchez le bouton lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Note: *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*



E144500

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Programmateur de vitesse

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **CAN** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES** (réglage+).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Note : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Le système d'alerte du conducteur est conçu pour vous aider. Il ne vous dispense pas de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.

Note : Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.

Note : S'il est activé dans le menu, le système est actif à des vitesses supérieures à 40 mph (64 km/h). Lorsque vous êtes en dessous de la vitesse d'activation, l'écran d'information signale au conducteur que le système n'est pas disponible.

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système peut ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Le système peut ne pas être disponible par mauvais temps ou par mauvaise visibilité.

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message au tableau de bord.

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Une fois activé, le système surveille votre niveau de vigilance à partir de votre comportement de conduite au regard des marquages de voie et d'autres facteurs déterminant.

Avertissements du système

Note : Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 40 mph (64 km/h).

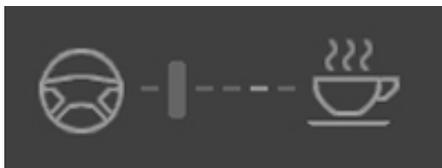
Le système d'avertissement comprend deux niveaux : Le système commence par émettre un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message ne s'affiche que brièvement. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

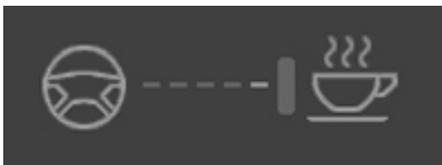
Le niveau de vigilance s'affiche en six étapes sur une barre d'état de couleur.

Aides à la conduite



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

Le curseur de la barre d'état se déplace de gauche à droite selon la diminution du niveau de vigilance observé. À mesure que le curseur se rapproche de l'icône de repos, sa couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique qu'il s'agit du premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique qu'il s'agit du deuxième.

Note : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Note : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 40 mph (64 km/h) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système ne vous dispense pas de faire preuve de prudence et de vigilance au volant.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



En cas de capteur obstrué, le système peut ne pas fonctionner.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Les forts contrastes lumineux peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire autorisé pour être inspecté en cas de dommages au niveau de la zone adjacente au capteur.

Note : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 40 mph (64 km/h).

Aides à la conduite

Note : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Note : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Note : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part au niveau du volant pendant quelques instants, le système vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Note : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Note : Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.

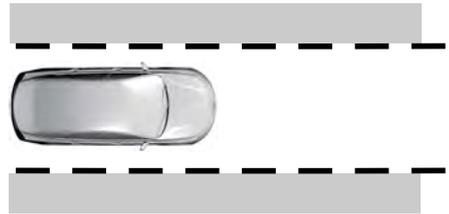


Appuyez sur le bouton situé sur le levier gauche au volant pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

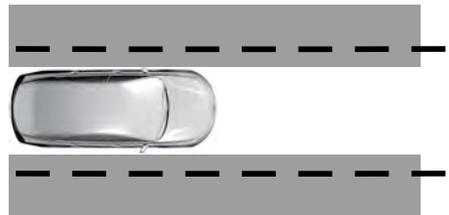
Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Pour afficher ou régler les paramètres, Voir **Généralités** (page 104). Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

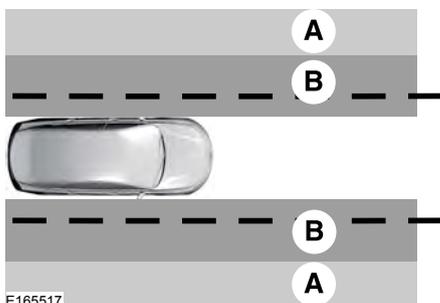
Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.

Aides à la conduite



E165517

- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide - Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Note : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Normal
- Élevée

Affichage du système



E151660

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marqueurs routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marqueurs routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marqueurs routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur de la signalisation horizontale change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- L'indicateur de virage est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

Aides à la conduite

- La route ne comporte pas de marqueurs routiers ou les marqueurs routiers n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marqueurs routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres ou angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Recherche des pannes

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?
La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction
La lentille de la caméra capte les rayons du soleil
Changement de voie intentionnel rapide
Conduire trop près des marqueurs routiers
Conduite à grande vitesse dans les courbes
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Marqueurs routiers ambigus (surtout dans les zones de construction)
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement
Décalage soudain des marqueurs routiers
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac
Le champ visuel de la caméra est masqué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé
Vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages de voie?

Passage d'une voie avec marqueurs routiers à une voie sans marqueurs routiers, ou inversement

Eau stagnante sur la route

Marqueurs routiers à peine visibles (marqueurs routiers jaunes partiels sur les routes de béton)

Voie trop étroite ou trop large

La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise

La route est étroite ou la chaussée accidentée

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Forts vents latéraux

Chaussée fortement bombée

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus

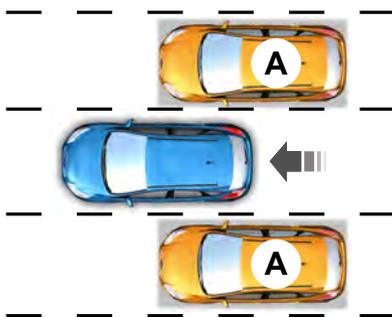
Les pneus ont été échangés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



E124788

Aides à la conduite

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 13 ft (4 m) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Note : *Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.*

Note : *Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.*

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous roulez à plus de 5 mph (8 km/h).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Note : *Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).*

Témoins et messages du système



E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

Note : *Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est simultanément activé.*

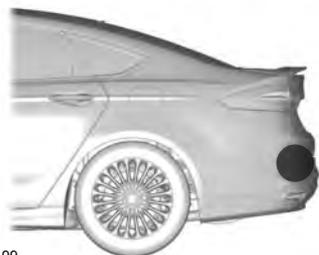
Aides à la conduite

Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Note : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système BLIS restent allumés et le système de fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Aides à la conduite

Note : Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. Le fonctionnement du système d'information sur les angles morts avec une remorque attelée n'est pas efficace.

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît à l'écran d'information. Voir

Messages d'information (page 108).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Note : Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

L'alerte de trafic transversal est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

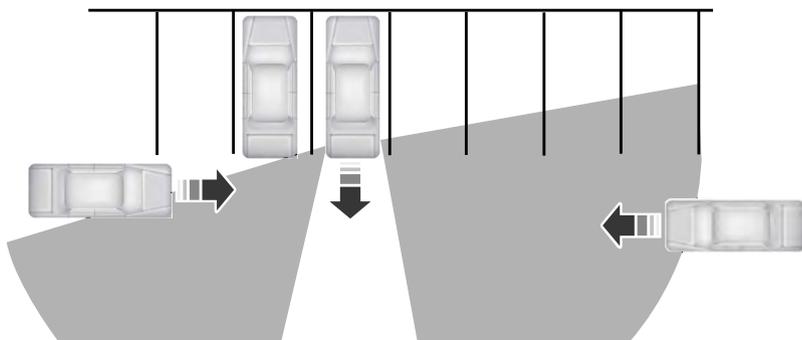
L'alerte de trafic transversal s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous sortez le levier sélecteur de la position marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal se désactive.

Note : L'alerte de trafic transversal fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).

Aides à la conduite

L'alerte de trafic transversal est conçue pour détecter les véhicules approchant à une vitesse maximale de 37 mph (60 km/h). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont

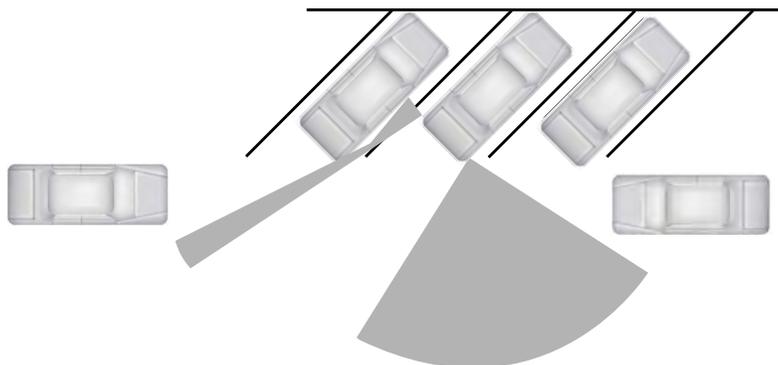
partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est presque maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 174).

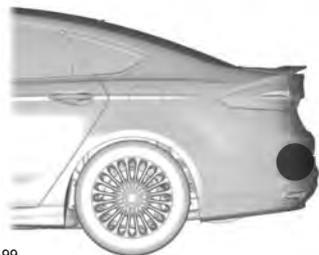
Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

L'alerte de trafic transversal allume un témoin d'alerte orange dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran

Aides à la conduite



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 190). Si le système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de trafic transversal le sera également. Dès que vous engagez la marche arrière (R), un message correspondant s'affiche à l'écran d'information.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant les capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 37 mph (60 km/h).
- déplacement en marche arrière à une vitesse supérieure à 7 mph (12 km/h);
- Quitter une place de stationnement en épi en marche arrière.

Fausses alertes

Note : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de trafic transversal. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de trafic transversal. Si une remorque est attelée au véhicule, l'alerte de trafic transversal sera beaucoup moins efficace.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Aides à la conduite

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 108).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 108). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : *L'alerte de trafic transversal s'active à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la position marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

MODE ÉCO

Ce système vous aide à conduire plus efficacement en contrôlant en permanence les caractéristiques des changements de rapport, l'anticipation des conditions de circulation et les vitesses de conduite.

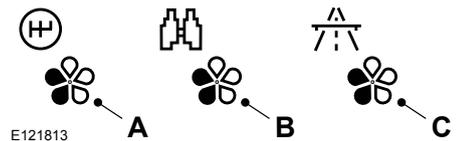
La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales affichés, cinq pétales représentant la conduite la plus efficace. Plus votre conduite est efficace, meilleur est le score et plus vous économisez du carburant.

Note : *Ces valeurs d'efficacité n'entraînent pas une consommation de carburant définie. Cette dernière peut varier car elle ne dépend pas uniquement de ces habitudes de conduite mais est également influencée par d'autres facteurs tels que trajets courts et démarrages à froid.*

Note : *De fréquents trajets courts, pendant lesquels le moteur ne chauffe pas complètement, augmentent également la consommation de carburant.*

Vous pouvez accéder au système au moyen de la commande de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 104).

Type 1



- A Passage de vitesse
- B Anticipation
- C Vitesse efficace

Passage de vitesse

Utilisez le rapport adapté aux conditions de conduite le plus élevé pour réduire la consommation de carburant.

Anticipation

Ajustez la vitesse de votre véhicule et la distance aux autres véhicules pour ne pas avoir à freiner ou à accélérer fortement afin de réduire la consommation de carburant.

Aides à la conduite

Vitesse efficace

Réduisez votre vitesse de croisière sur des routes non achalandées pour réduire la consommation de carburant. La conduite à des vitesses élevées augmente la consommation de carburant.

Réinitialisation du Mode économie

Réinitialisez la consommation moyenne de carburant en utilisant la commande d'écran d'information.

Note : *Un bref délai peut être nécessaire pour calculer les nouvelles valeurs.*

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Aides à la conduite

Apprentissage adaptatif

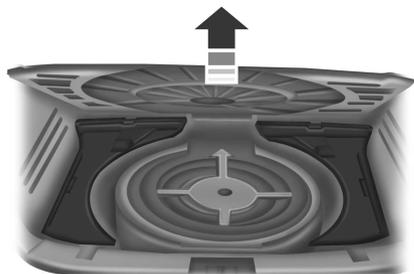
L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système de casiers de rangement

(Selon l'équipement)



E142445

Le système se trouve dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

CACHE-BAGAGES

AVERTISSEMENTS



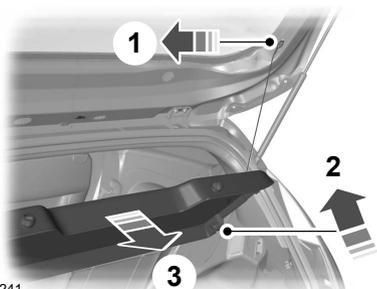
Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le couvre-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.



Ne placez aucun objet sur le couvre-bagages. De tels objets pourraient obstruer votre champ de vision ou être projetés sur des occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Vous pouvez retirer le couvre-bagages pour charger vos objets volumineux dans l'aire de chargement.

Retrait du couvre-bagages



E174241

Note: Ces opérations sont à exécuter des deux côtés du véhicule.

1. Ouvrez le hayon et retirez la sangle en tirant dessus.
2. Faites pivoter le couvre-bagages vers le haut.
3. Tapez vers le haut au niveau de l'axe de pivot, sous le couvre-bagages.

Inversez les étapes pour poser le couvre-bagages.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

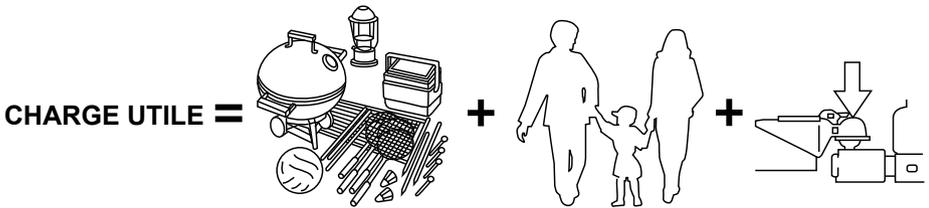
Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes

Transport de charge

suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, avec le plein des liquides et les équipements de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention **« LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB »** afin de respecter la charge utile maximale. La charge

utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire sur votre véhicule, vous devez en retrancher le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

Transport de charge

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION			
SEATING CAPACITY		TOTAL 5	FRONT 2 REAR 3
The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.			
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

E210944

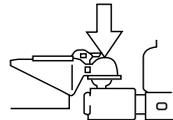
TIRE AND LOADING INFORMATION			
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY		TOTAL 5	FRONT 2 REAR 3
NOMBRE DE PLACES		492	kg or 1085 lbs.
The combined weight of occupants and cargo should never exceed Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser			
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

E210945

CHARGEMENT =



+



E143817

Transport de charge

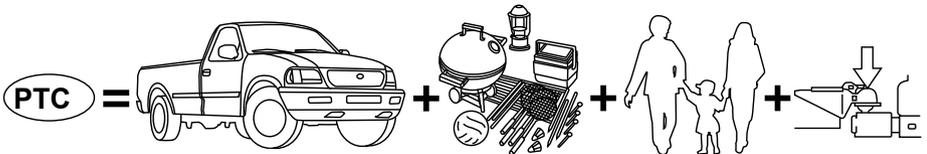
Poids de la charge - Cette valeur comprend tout poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de

sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : *Pour obtenir plus de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.*



E143818

PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, du chargement et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Transport de charge

L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la

porte, à côté du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 TIRES XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXX RIMS XXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: xx/xx GVWR/PNBV: xxxxxLB/xxxxKG

FRONT GAWR/PNBE AV / REAR GAWR/ PNBE AR
 xxxxx /xxxxxB / xxxxx KG/xxxxxB
 WITH/AVEC TIRES/PNEUS
 xxxxx /xxxxxx
 xxxxx /xxxxxx
 xxxxxx RIMS/JANTES xxxxxxx

AT/A kPa/PSI/LPC xxx/xx COLD/A FROID xxx/xx
 /JUMEELES

VIN: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
 TYPE: xxx/xxxxx COMPLETES:xxxxx/xxxx-xxxx xxxxxxx



EXT PNT: 01 RC: xx DSO: xxxxxxx
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR xxxxxx
 xxx xx x xx x xxxxx xxx
 xxxxxxxxxxxxxxxxxx xxx xxxxxx-xxxxxxxx-xx

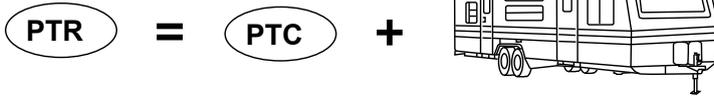
E198828

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Transport de charge



E143819

PTR (poids total roulant) - Il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Transport de charge

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,1 et 0,15 pour obtenir une plage de charges au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charges au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de recharge d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

Transport de charge

6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment cet aspect réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1400 - 1100 - 150 = 150$ pounds. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kilogrammes}$.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit en unités impériales : $1400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1400 - 440 - 1200 = 240$ livres. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (12 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kilogrammes}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kilogrammes (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle

Transport de charge

charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes - (2 x 99 kilogrammes) - (9 x 45 kilogrammes) = 635 - 198 - 405 = 32 kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

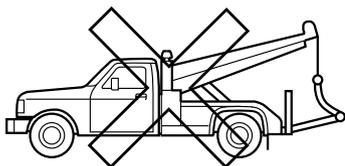
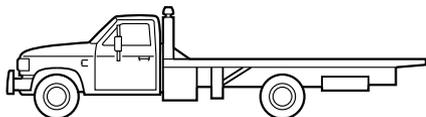
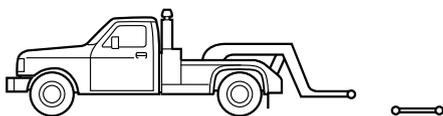
Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT

 Votre véhicule n'est pas homologué pour tracter une remorque. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne pas remorquer le véhicule au moyen d'une élingue. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Si le véhicule est remorqué incorrectement, ou de toute autre façon, il pourra subir des dommages.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Votre véhicule peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées du sol. Nous vous conseillons de placer les roues arrière sur un chariot pour éviter d'endommager l'arrière du véhicule.

Vous pouvez remorquer votre véhicules par l'arrière avec un équipement de levage des roues.

Note : *Les roues avant doivent reposer sur un chariot pour éviter des dommages à la transmission.*

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Remorquage

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Note : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 118).

Vous pouvez remorquer votre véhicule en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

1. Remorquez le véhicule vers l'avant seulement. Desserrez le frein de stationnement.
2. Placez la boîte de vitesses en position de point mort (N).

Note : La vitesse maximale de remorquage est de 70 mph (112 km/h).

REMRORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 1 L ECOBOOST™, BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration de moteur et boîte de vitesses) votre véhicule en panne (si vous n'avez pas accès à un chariot porte-roues, une remorque porte-voiture ou une dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position de point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 157).
- La vitesse maximale est de 35 mph (56 km/h).
- La distance maximale est de 50 mi (80 km).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

AVERTISSEMENT



Votre véhicule n'est pas homologué pour être remorqué derrière un véhicule de loisir en ayant les quatre roues au sol.

Note : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Remorquage

Votre véhicule peut être remorqué en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - 2 L, BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration de moteur et boîte de vitesses) votre véhicule en panne (si vous n'avez pas accès à un chariot porte-roues, une remorque porte-voiture ou une dépanneuse à plateau) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, ce qui vous permet de le remorquer vers l'avant.
- Vous placez la boîte de vitesses en position de point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 157).
- La vitesse maximale est de 35 mph (56 km/h).
- La distance maximale est de 50 mi (80 km).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Véhicules avec clé de contact

Note : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 118).

Note : L'alimentation en tension batterie doit être établie pour permettre le passage des composants internes de la boîte de vitesses à la position de point mort (N) dans l'étape 3. De plus, en engageant la position de point mort (N) sans avoir préalablement établi le contact, vous limitez la capacité de remorquage à 35 mph (56 km/h) et 50 mi (80 km).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis placez le levier sélecteur sur la position de point mort (N).
4. Attendez que s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement un message indiquant que la boîte de vitesses est prête, puis coupez le contact et relâchez la pédale de frein.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).

Note : Le système antidémarrage est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Note : La vitesse maximale de remorquage est de 70 mph (112 km/h).

Note : La distance de remorquage est illimitée.

Remorquage

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).

Véhicules avec démarrage sans clé

Note : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 118).

Note : L'alimentation en tension batterie doit être établie pour permettre le passage des composants internes de la boîte de vitesses à la position de point mort (N) dans l'étape 3. De plus, en engageant la position de point mort (N) sans avoir préalablement établi le contact, vous limitez la capacité de remorquage à 35 mph (56 km/h) et 50 mi (80 km).

1. Desserrez le frein de stationnement.
2. Établissez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage, mais sans appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur la pédale de frein, puis placez le levier sélecteur sur la position de point mort (N). Relâchez la pédale de frein.
4. Attendez que s'affiche sur l'écran d'information et de divertissement un message indiquant que la boîte de vitesses est prête, puis coupez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Vous avez besoin de la clé de porte pour verrouiller et déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).

Note : Le système antidémarrage est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Note : La vitesse maximale de remorquage est de 70 mph (112 km/h).

Note : La distance de remorquage est illimitée.

À la fin du remorquage, faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marche-pieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -13°F (-25°C).

Conseils de conduite

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.



Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.



Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.



Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.



E142666

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2 gal (7,6 L) d'essence ou 5 gal (18,9 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 100 ft (30,5 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 35 mi (56 km).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 35 mi (56 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Dépannage

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Note : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.



Utilisez uniquement un câble de grosseur appropriée avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Note : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Note : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Dépannage

Note : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Mettez tous les accessoires hors tension.

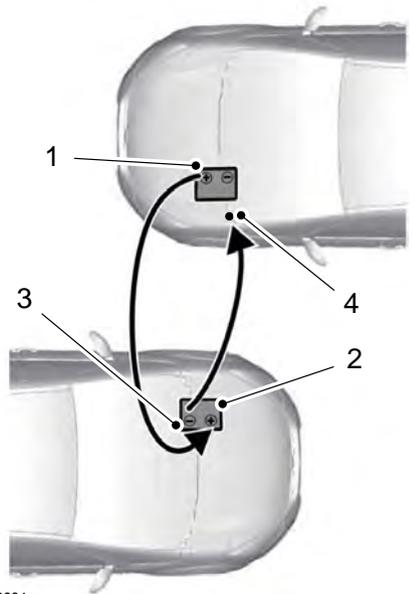
Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENT



Ne connectez pas les câbles aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de masse. Restez éloigné des pièces mobiles. Pour éviter les connexions à polarité inversée, veillez à correctement identifier les bornes positive (+) et négative (-) à la fois sur le véhicule en panne et sur le véhicule de secours avant de brancher les câbles. L'emplacement des batteries peut être différent.

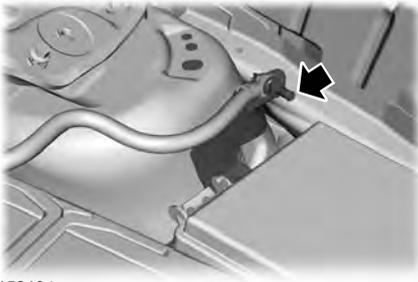
Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

Dépannage



E152134

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, ou branchez le câble négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.

AVERTISSEMENT



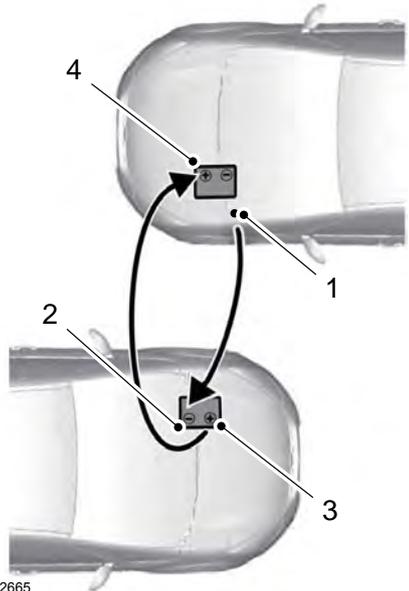
Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez le câble de démarrage de la surface métallique de masse ou du point de connexion, si disponible.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le véhicule en panne démarré et les câbles de démarrage retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.fordowner.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains états des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains états des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com.**

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue,
Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

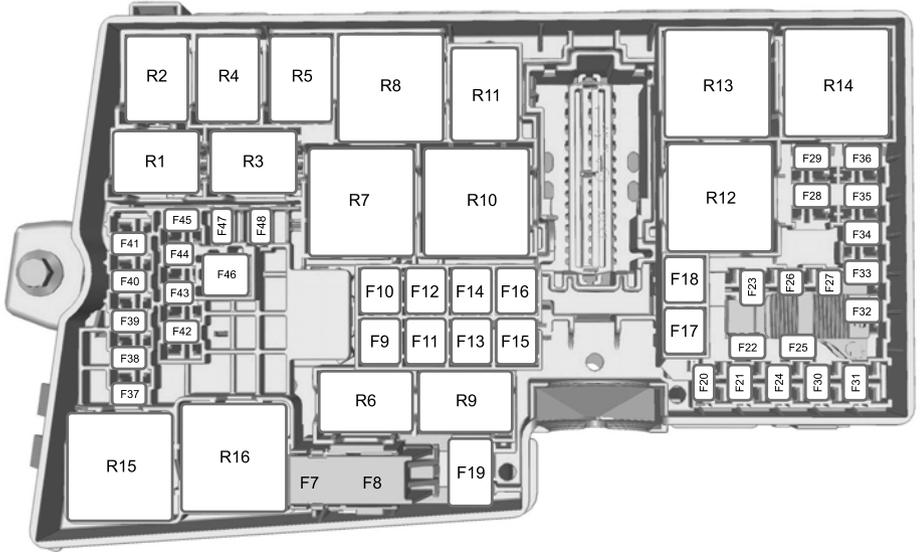
Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E129925

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F7	40 A**	Pompe de freins antiblochage. Électrovanne de commande d'antipatinage.
F8	30 A**	Électrovanne de commande d'antipatinage.
F9	30 A**	Lunette arrière chauffante.
F10	40 A**	Ventilateur d'habitacle.
F11	30 A**	Module de démarrage-arrêt automatique.
F12	30 A**	Systèmes de gestion du moteur. Relais de recirculation des gaz d'échappement.
F13	30 A**	Démarrreur.

Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F14	25 A**	Glace à commande électrique arrière (sans module de commande de porte).
F15	25 A**	Module de commande de la boîte de vitesses. Ventilateur de refroidissement – 1 L EcoBoost.
F16	-	Non utilisé.
F17	-	Non utilisé.
F18	20 A**	Essuie-glaces.
F19	5 A*	Module de l'antipatinage.
F20	15 A*	Avertisseur sonore.
F21	5 A*	Feu stop.
F22	15 A*	Système de surveillance de batterie.
F23	5 A*	Bobines de relais, module de commutateur d'éclairage.
F24	5 A*	Élément de pare-brise chauffant partiel côté droit.
F25	10 A*	Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.
F26	15 A*	Module de commande de la boîte de vitesses - 2 L GDI.
	20 A*	Module de commande de la boîte de vitesses - 1 L EcoBoost.
F27	15 A*	Embrayage de climatiseur.
F28	-	Non utilisé.
F29	10 A*	Démarrage-arrêt de la caméra de recul. Système d'information sur les angles morts.
F30	-	Non utilisé.
F31	-	Non utilisé.
F32	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur. Capteur de position du vilebrequin. Capteur de position de l'arbre à cames.
F33	15 A*	Débitmètre d'air massique total - 2 L GDI. Bobines d'allumage - 1 L EcoBoost.

Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F34	10 A*	Pompe à eau à fonctionnement prolongé. Soupapes diverses. Électrovanne de purge du filtre à charbon actif.
F35	10 A*	Capteur de position du vilebrequin. Sonde à oxygène chauffante universelle. Électrovanne de purge du filtre à charbon actif.
F36	5 A*	Obturbateur actif de calandre.
F37	15 A*	Feux de jour. Module de commande des phares
F38	15 A*	Ensemble de sélection du module de commande de la boîte de vitesses (tension de batterie commutée).
F39	15 A*	Siège conducteur chauffant.
F40	5 A*	Direction assistée à commande électronique.
F41	20 A*	Alimentation KL15 du module de commande de carrosserie.
F42	15 A*	Moteur d'essuie-glace arrière.
F43	15 A*	Optique de phare (moteur électrique de rotation dynamique).
F44	-	Non utilisé.
F45	15 A*	Siège passager chauffant.
F46	25 A**	Glaces électriques.
F47	7,5 A*	Rétroviseurs extérieurs chauffants.
F48	-	Non utilisé.

*Mini-fusibles

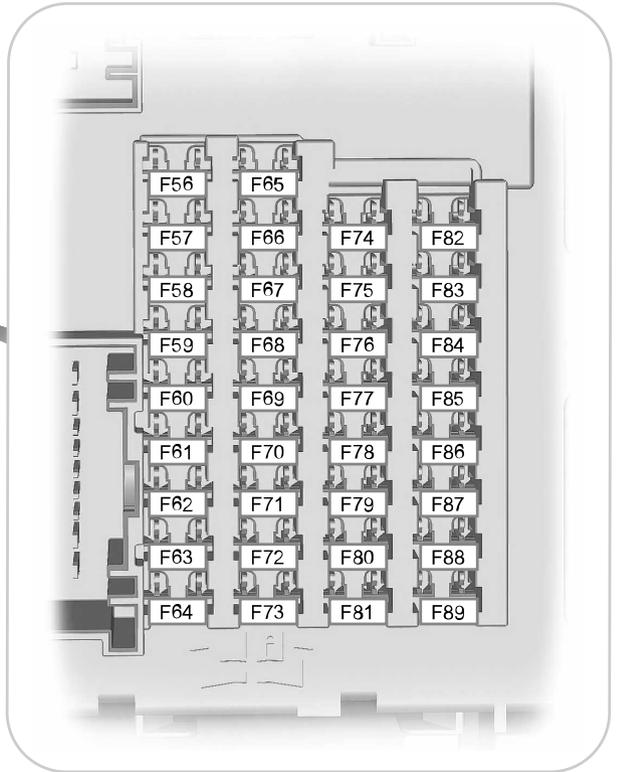
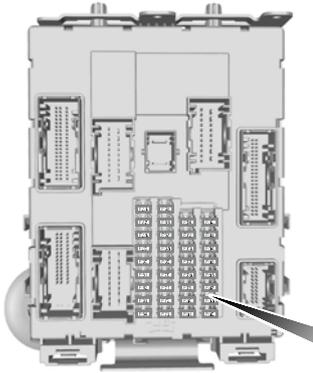
**Fusibles à cartouche

Fusibles

Relais	Type de relais	Circuits commutés
R1	Micro-relais	Ventilateur de refroidisseur intermédiaire.
R2	Micro-relais	Avertisseur sonore.
R3	Micro-relais	Dégivreur de pare-brise (pare-brise partiellement chauffé).
R4	-	Non utilisé.
R5	Micro-relais	Essuie-glace arrière.
R6	-	Non utilisé.
R7	-	Non utilisé.
R8	Relais d'alimentation	Alimentation prolongée des accessoires.
R9	-	Non utilisé.
R10	Mini-relais	Relais de démarreur.
R11	Micro-relais	Embrayage de climatiseur.
R12	Relais d'alimentation	Relais du ventilateur de refroidissement.
R13	Mini-relais	Ventilateur d'habitacle.
R14	Mini-relais	Module de commande du groupe motopropulseur.
R15	Relais d'alimentation	Dégivreur de lunette arrière.
R16	Relais d'alimentation	Allumage.

Fusibles

Boîte à fusibles de l'habitable



E129926

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F56	20A	Alimentation de la pompe d'alimentation.
F57	-	Non utilisé.
F58	-	Non utilisé.
F59	5A	Alimentation du système antidémarrage.

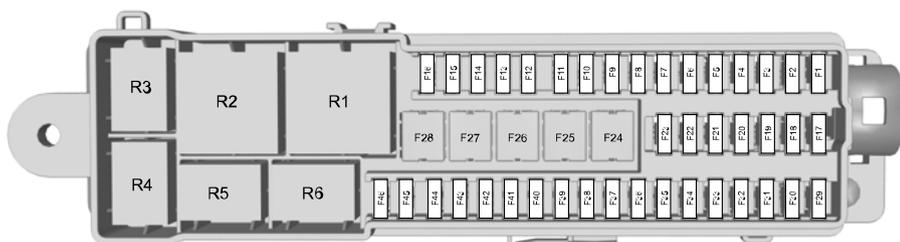
Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F60	10A	Éclairage intérieur, bloc de commandes de porte conducteur, boîte à gants, éclairage ambiant, toit ouvrant transparent à commande électrique.
F61	20A	Allume-cigare avant. Prise de courant de 2e rangée.
F62	-	Non utilisé.
F63	-	Non utilisé.
F64	-	Non utilisé.
F65	10A	Ouverture de coffre à bagages.
F66	20A	Serrure de porte conducteur.
F67	7,5A	Écran d'information et de divertissement. Système de positionnement GPS. Module SYNC.
F68	-	Non utilisé.
F69	5A	Tableau de bord.
F70	20A	Verrouillage centralisé.
F71	10A	Climatisation.
F72	7,5A	Module de commandes au volant.
F73	7,5A	Résonateur à batterie de secours (système d'alarme). Système de diagnostic embarqué.
F74	15A	Bloc de phare (phare).
F75	15A	Antibrouillards avant.
F76	10A	Feu de recul.
F77	20A	Pompe de lave-glace.
F78	5A	Commutateur d'allumage ou bouton de démarrage.
F79	15A	Boutons de chaîne audio, des feux de détresse et de verrouillage de porte.
F80	20A	Toit ouvrant transparent à commande électrique.
F81	5A	Récepteur radiofréquence.
F82	20A	Masse de pompe de lave-glace.

Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F83	20A	Masse de verrouillage centralisé.
F84	20A	Masse de déverrouillage de la porte conducteur.
F85	7,5A	Surveillance de qualité de tension (KL15). Module de chauffage de climatiseur à commande manuelle. Caméra orientée vers l'avant. Radio. Module du toit ouvrant transparent.
F86	10A	Dispositifs de retenue. Capteur de poids de l'occupant.
F87	15A	Volant chauffant.
F88	-	Non utilisé.
F89	-	Non utilisé.

Boîte à fusibles du coffre à bagages.



E129927

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F1	5 A*	Relais d'allumage.
F2	-	Non utilisé.
F3	5 A*	Poignées de porte de véhicule avec système d'entrée sans clé.

Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F4	25 A*	Module de porte (avant gauche) (glaces électriques, verrouillage centralisé, rétroviseurs extérieurs chauffants).
F5	25 A*	Module de porte (avant droite) (glaces électriques, verrouillage centralisé, rétroviseurs extérieurs chauffants).
F6	25 A*	Module de porte (arrière gauche) (glaces électriques).
F7	25 A*	Module de porte (arrière droite) (glaces électriques).
F8	-	Non utilisé.
F9	25 A*	Réglage électrique du siège conducteur.
F10	25 A*	Amplificateur de traitement numérique du signal.
F11	5 A*	Commande du clavier.
F12	-	Non utilisé.
F13	-	Non utilisé.
F14	-	Non utilisé.
F15	-	Non utilisé.
F16	-	Non utilisé.
F17	-	Non utilisé.
F18	-	Non utilisé.
F19	-	Non utilisé.
F20	-	Non utilisé.
F21	-	Non utilisé.
F22	-	Non utilisé.
F23	-	Non utilisé.
F24	-	Non utilisé.
F25	-	Non utilisé.
F26	-	Non utilisé.
F27	-	Non utilisé.
F28	-	Non utilisé.

Fusibles

Fusible	Calibre	Circuits protégés
F29	5 A*	Système d'information sur les angles morts. Caméra de recul sans module de démarrage-arrêt automatique.
F30	5 A*	Module d'aide au stationnement.
F31	-	Non utilisé.
F32	-	Non utilisé.
F33	-	Non utilisé.
F34	-	Non utilisé.
F35	-	Non utilisé.
F36	-	Non utilisé.
F37	-	Non utilisé.
F38	-	Non utilisé.
F39	-	Non utilisé.
F40	-	Non utilisé.
F41	-	Non utilisé.
F42	-	Non utilisé.
F43	-	Non utilisé.
F44	-	Non utilisé.
F45	-	Non utilisé.
F46	-	Non utilisé.

*Mini-fusibles

**Fusibles à cartouche

Fusibles

Relais	Type de relais	Circuits commutés
R1	Relais d'alimentation	Commutateur d'allumage.
R2	-	Non utilisé.
R3	-	Non utilisé.
R4	-	Non utilisé.
R5	-	Non utilisé.
R6	-	Non utilisé.

REMPACEMENT D'UN FUSIBLE

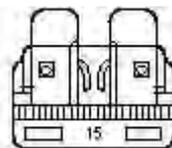
Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

E142430



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Calibres et couleurs normalisées pour les fusibles

Intensité	Couleur			
	Micros-fusibles	Micros-fusibles doubles	Fusibles de type M	Fusibles de type J
5A	Havane	Havane	-	-
7,5A	Brun	Brun	-	-
10A	Rouge	Rouge	-	-
15A	Bleu	Bleu	Gris	-
20A	Jaune	-	Bleu clair	Bleu
25A	Blanc	-	Blanc	Blanc

Fusibles

Couleur				
Intensité	Micros-fusibles	Micros-fusibles doubles	Fusibles de type M	Fusibles de type J
30A	Vert	-	Rose	Rose
40A	-	-	Vert	Vert
50A	-	-	-	Rouge
60A	-	-	-	Jaune

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

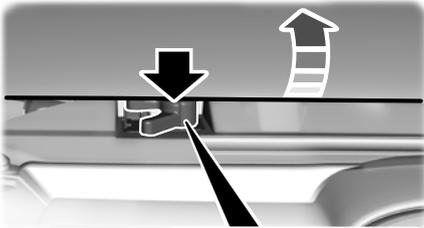
1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.



E142457

Entretien

- Allez à l'avant de votre véhicule, localisez le levier d'ouverture secondaire, sous l'avant du capot, à la gauche du centre, et poussez-le vers votre droite pour ouvrir le capot.



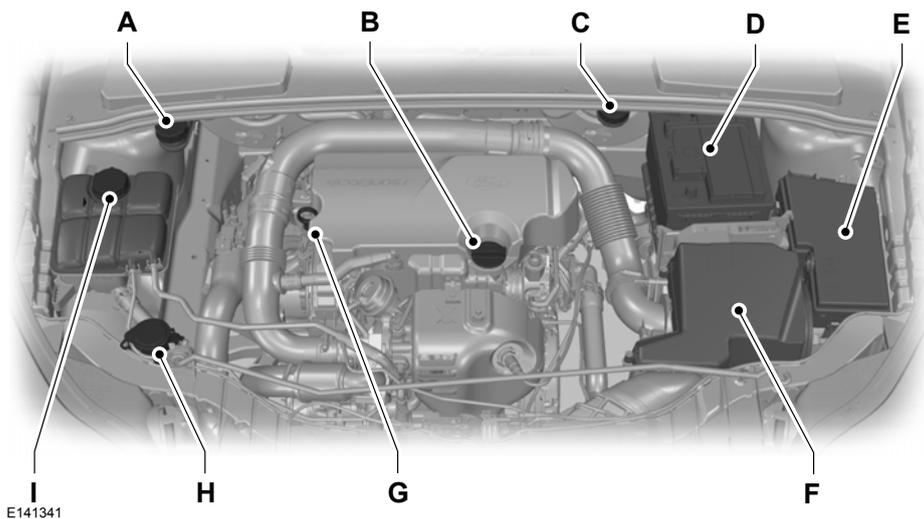
E189028

- Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.
- Pour fermer le capot, retirez la béquille du capot et accrochez-la correctement.
- Abaissez le capot et laissez-le tomber sur les derniers 20 à 30 cm (8 à 12 po).

Note: Assurez-vous que le capot est complètement fermé.

Entretien

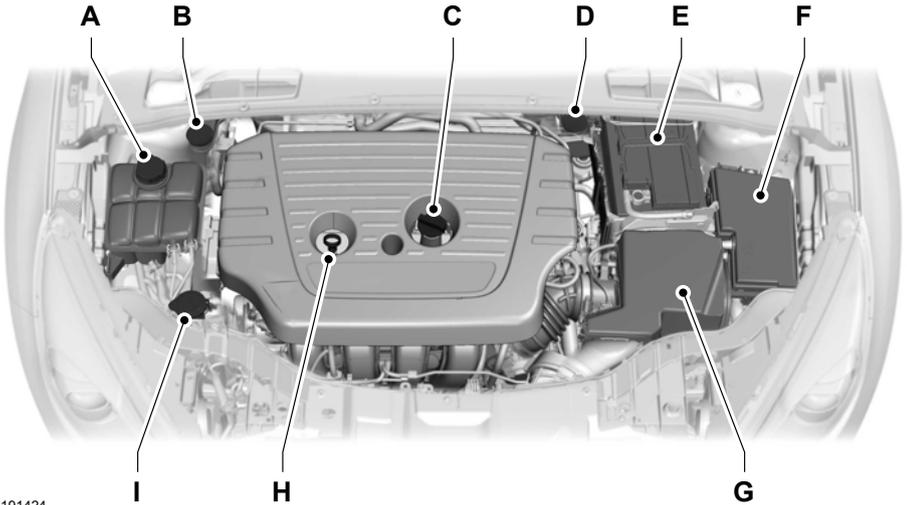
APERÇU SOUS LE CAPOT - 1 L ECOBOOST™



- A Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à droite). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 248).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- C Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à gauche). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 248).
- D Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).
- E Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 229).
- F Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 261).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 244).
- H Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 248).
- I Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L

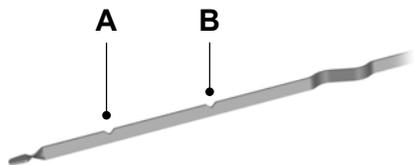


E191424

- A Réservoir de liquide de refroidissement : Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 245).
- B Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à droite)* : Voir **Vérification du liquide d'embrayage** (page 248).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- D Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (conduite à gauche) : Voir **Vérification du liquide d'embrayage** (page 248).
- E Batterie : Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 249).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur : Voir **Fusibles** (page 229).
- G Filtre à air : Voir **Remplacement du filtre à air** (page 261).
- H Jauge d'huile moteur : Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).
- I Réservoir de liquide de lave-glace : Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 248).

Entretien

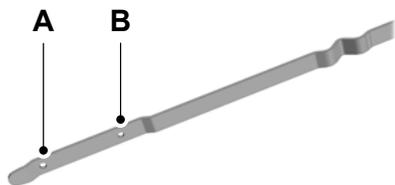
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 1 L ECOBOOST™



E141337

- A Minimum.
- B Maximum.

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L



E191425

- A Minimum.
- B Maximum.

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de mettre le moteur en marche ou arrêtez le moteur et attendez 15 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.

3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 299).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note: Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimal et maximal.

Note: Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 3 000 mi (5 000 km) environ.

Ajout d'huile moteur



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute. Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants, dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Rajoutez de l'huile uniquement lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patientez 10 minutes qu'il refroidisse.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
2. Ajoutez de l'huile moteur qui répond aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 299).
3. Essuyez toute huile renversée.
4. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Note : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Note : Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383).

Note : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : S'il est au repère MIN ou moins, ou vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, par exemple le réfractomètre pour liquide de refroidissement et batterie Robinair® 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir du liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Entretien

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression; de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsqu'on desserre légèrement le bouchon.

Note : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. La garantie du véhicule ne couvre pas ce dommage.*

Note : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas une dégradation du liquide de refroidissement. Il n'est pas non plus nécessaire que du personnel qualifié vidange le liquide de refroidissement, rince le circuit ou remplace le liquide de refroidissement.*

- Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement du moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur

et les composants du circuit de refroidissement, et peut annuler la garantie. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 299).

- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft, puis rempli avec du liquide de refroidissement le plus tôt possible. L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par exemple par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel, par exemple.
- N'ajoutez pas d'inhibiteurs ni d'additifs supplémentaires au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Dévissez le capuchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant le dévissage.

Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 299).

Entretien

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, vérifiez le niveau dans le réservoir de liquide de refroidissement au terme des premiers cycles de conduite suivants. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

Le liquide de refroidissement usé doit être mis au rebut de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez dans des climats très froids :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection contre la surchauffe du liquide de refroidissement et pourrait causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez dans des climats très chauds :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé de réduire la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et la corrosion et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis de liquide de refroidissement prédilué pour une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

 N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

 Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

 Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformément à la spécification Ford.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 248).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Pour ajouter du liquide, utilisez un mélange de liquide lave-glace et d'eau pour éviter le gel et améliorer la capacité de nettoyage. Pour plus de renseignements sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions sur le produit.

Entretien

Note : Le réservoir alimente les lave-glaces avant et arrière.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau

AVERTISSEMENTS

ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Note : Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Note : Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Entretien

Note : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.

2. Passez en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez à fond la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page 312). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 92). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 312).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.
7. Alors que le moteur tourne, appuyez sur la pédale de frein et passez en position de point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 12 mi (20 km) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Entretien

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Note : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 265). Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.

Position entretien



E75184

Pour changer les essuie-glaces, placez-les en position entretien. Les essuie-glaces reviennent à leur position de repos dès que vous établissez le contact.

Note : Vous pouvez utiliser la position d'entretien en hiver pour pouvoir accéder plus facilement aux balais d'essuie-glace et les dégager de la neige et de la glace. Veillez à ce que le pare-brise soit exempt de neige et de glace avant d'établir le contact.

1. Établissez le contact.



E129986

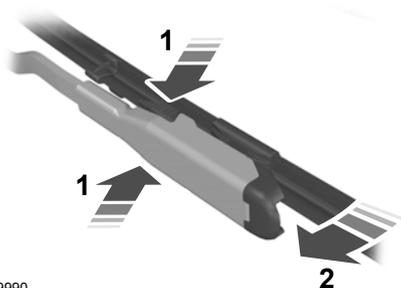
2. Établissez le contact et, dans les trois secondes, enfoncez et maintenez le levier d'essuie-glaces à la position A.
3. Relâchez le levier d'essuie-glace lorsque les essuie-glaces ont atteint la position d'entretien.

Note : Vous pouvez également déplacer manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien lorsque le contact est coupé. Ne déplacez pas manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien lorsque le contact est établi. Les bras d'essuie-glaces se bloquent lorsque vous établissez le contact.

Remplacement des balais d'essuie-glace de pare-brise

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

Entretien



E129990

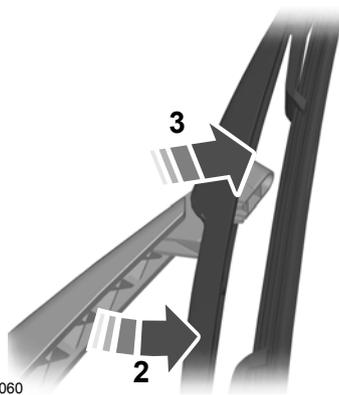
Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

2. Enfoncez les boutons de verrouillage simultanément.
3. Faites tourner le balai d'essuie-glace et retirez-le.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

1. Levez le bras d'essuie-glace.



E130060

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Dégagez le balai du bras de l'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.
5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

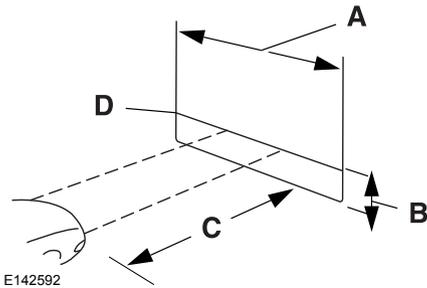
RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Entretien

Cible de réglage des phares

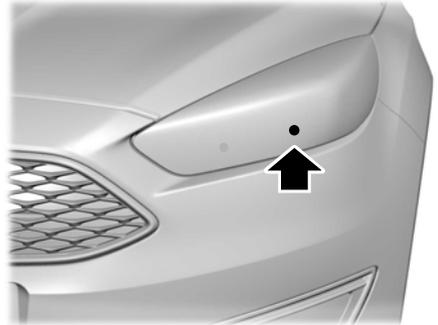


E142592

- A 2,4 m (8 pi)
- B Du sol au centre de l'ampoule de feu de croisement du phare
- C 7,6 m (25 pi)
- D Ligne de référence horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Garez votre véhicule sur une surface plane, à environ 25 ft (7,6 m) d'un mur ou d'un écran.
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre de l'ampoule de feu de croisement du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 8 ft (2,4 m) sur le mur ou l'écran à cette hauteur.



E199411

Note: La lentille présente parfois un repère d'identification permettant de localiser plus facilement le centre de l'ampoule.

Note: Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer la lumière de l'autre phare.

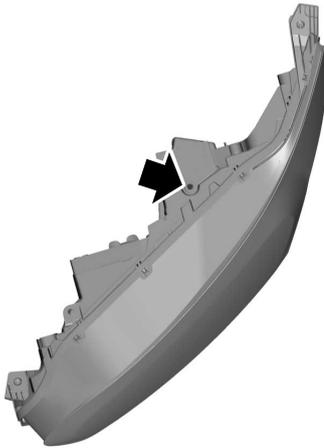
3. Allumez les feux de croisement et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité au niveau du haut du faisceau lumineux. Si le bord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité n'est pas sur la ligne de référence horizontale, réglez le phare.

Entretien



E164485

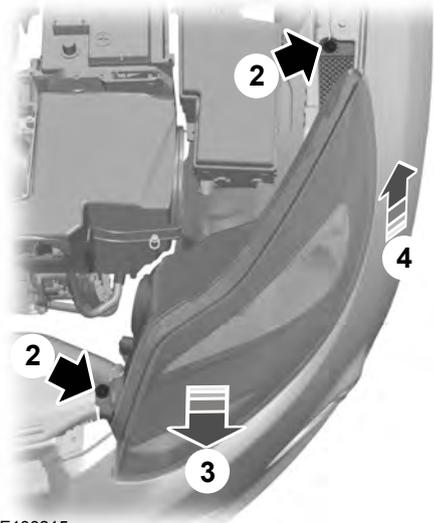
- Repérez le réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un outil approprié tel qu'un tournevis ou une douille hexagonale pour régler le phare dans le sens vertical. Le rebord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

La portée horizontale du faisceau de phare de votre véhicule n'est pas réglable.

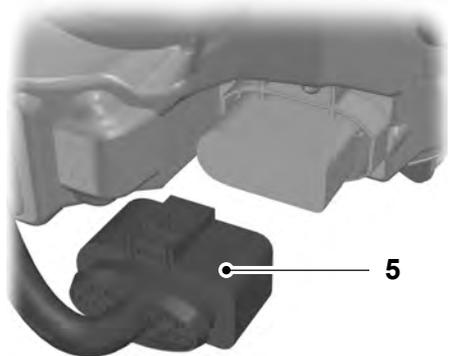
DÉPOSE D'UN PHARE

- Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 240).



E133215

- Déposez les vis.
- Tirez le bloc optique aussi loin que possible vers l'avant du véhicule pour le dégager du point de fixation inférieur.
- Levez la partie extérieure du phare et déposez-le.



E133750

- Débranchez le connecteur.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

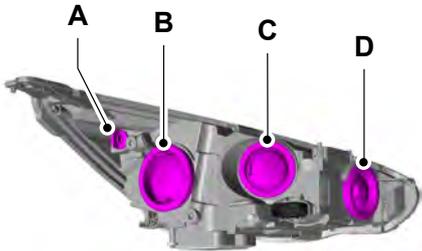
AVERTISSEMENT



Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.

Note : Si vous touchez accidentellement l'ampoule, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Phare

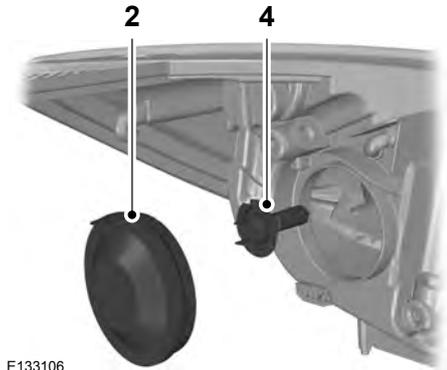


E184152

- A. Ampoule de feu de position latéral.
- B. Ampoule de feu de croisement.
- C. Ampoule de feu de route.
- D. Ampoule de clignotant.

Feu de croisement

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 254).

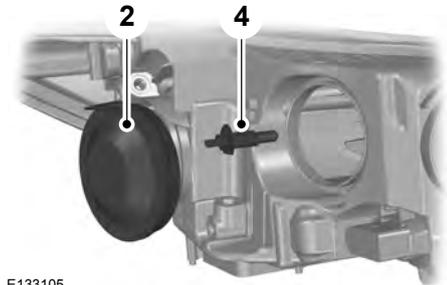


E133106

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Détachez le clip et retirez l'ampoule.

Feu de route

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 254).



E133106

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Détachez le clip et retirez l'ampoule.

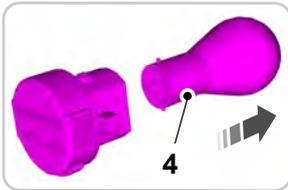
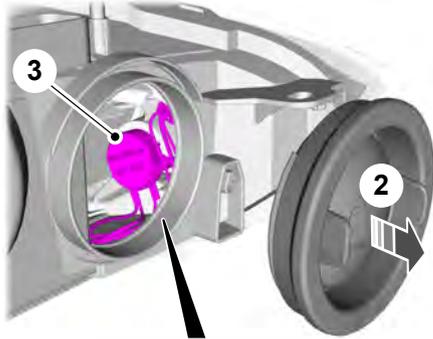
Entretien

Phare avec lampe à décharge

Votre véhicule est équipé de lampes à décharge à haute intensité. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Contactez un concessionnaire autorisé.

Clignotant avant

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 254).

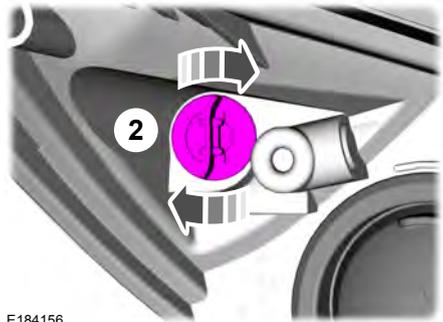


E184153

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Appuyez sur l'ampoule, puis tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Ampoule de feux de position latéraux

1. Retirez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 254).

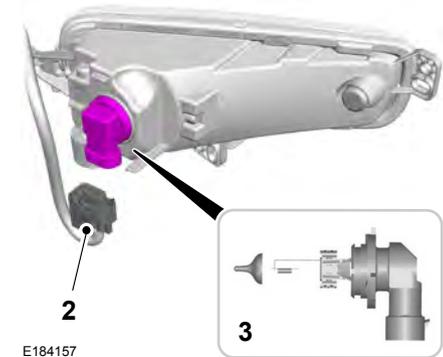


E184156

2. Retirez le couvercle soigneusement.
3. Retirez le porte-ampoule en le tirant bien droit.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Antibrouillards avant

1. Retirez la grille d'antibrouillard du bouclier avant, puis dévissez l'antibrouillard.



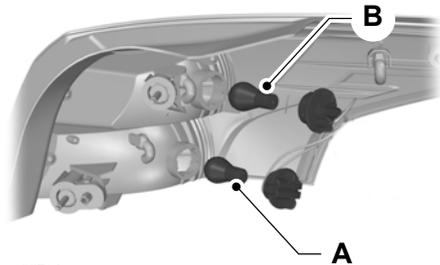
E184157

2. Débranchez le connecteur.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.

Entretien

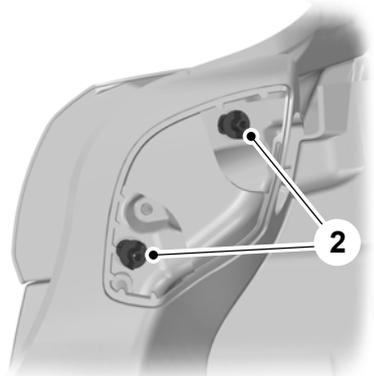
Note : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule de la douille.

Feux arrière - 4 portes



E133714

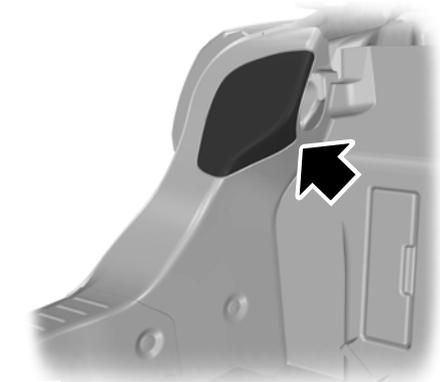
- A. Ampoule de clignotant et de feu arrière
- B. Ampoule de feu stop.



E133703

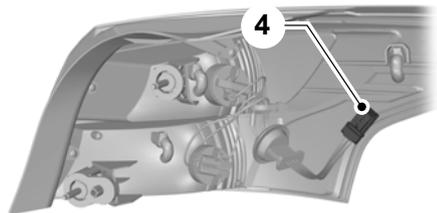
- 2. Déposez les écrous à oreilles et détachez l'attache.
- 3. Déposez la lampe.

Feu stop, feu arrière et clignotant



E133702

- 1. Retirez le couvercle soigneusement.

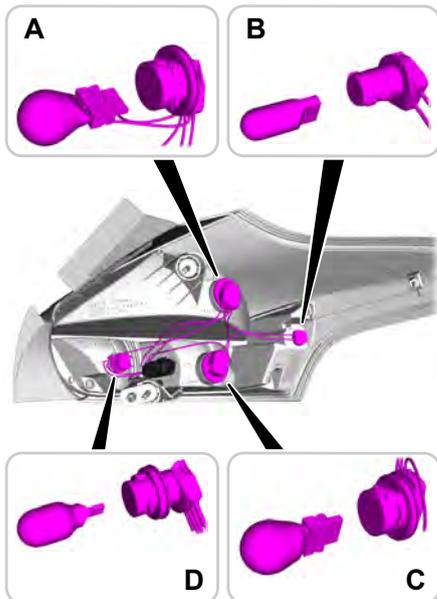


E133713

- 4. Débranchez le connecteur.
- 5. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
- 6. Appuyez sur l'ampoule, puis tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer.

Entretien

Feux arrière - 5 portes



E184159

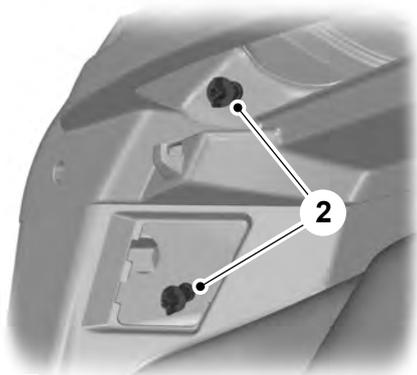
- A. Ampoule de feu stop et feu arrière
- B. Ampoule de feu de position latéral
- C. Ampoule de clignotant
- D. Ampoule de feu de recul

Feu stop, feu arrière et clignotant



E133111

1. Retirez le couvercle soigneusement.



E133112

2. Déposez les écrous à oreilles et détachez l'attache.
3. Déposez la lampe.

Entretien



E184158

- Débranchez le connecteur.
- Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
- Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Feux arrière à DEL (Selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de plaque d'immatriculation et de troisième feu stop en hauteur

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonctions	Numéro commercial
Feux de route (halogène)	HILL
* Feux de route (à décharge à haute intensité)	D3S
Feux de croisement (halogène)	H11LL
* Feux de croisement (à décharge à haute intensité)	D3S
Feux de jour	HILL
* Feux de jour (haut de gamme)	DEL
Feu de stationnement - avant	193

Entretien

Fonctions	Numéro commercial
* Feu de stationnement - avant (haut de gamme)	DEL
Clignotant - avant	WY21W
Clignotant - avant (haut de gamme)	PY21W
Antibrouillards	H8
Feu de position latéral - avant	WY5W
Clignotant - arrière (4 portes)	P27/7W
Clignotant - arrière (5 portes)	3757 NAK
Feu arrière et feu stop	P27/7W
Feux arrière (4 portes)	194
* Feu arrière (5 portes, haut de gamme)	DEL
Feux latéraux - arrière (5 portes)	194
* Feux latéraux - arrière (haut de gamme)	DEL
Feu de recul	921
* Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
* Troisième feu stop	DEL
* Lampes intérieures	DEL

* Pour remplacer ces ampoules, consultez un concessionnaire autorisé.

Faites remplacer les lampes de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



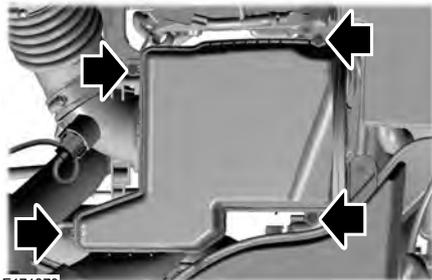
Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air uniquement par un élément de filtre à air figurant dans le tableau de pièces de rechange Motorcraft. Voir **Pièces Motorcraft** (page 301).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

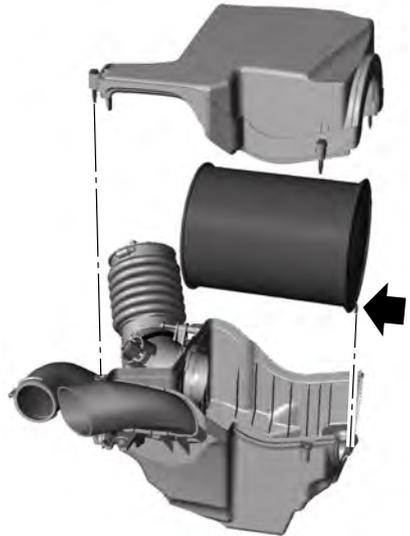
Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383).

Note : L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur dus à l'utilisation d'un filtre à air inapproprié.



E171370

1. Desserrez les quatre fixations et déposer le couvercle du filtre à air.
2. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
3. Essuyez les saletés ou débris sur le filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et pour obtenir un joint étanche.



E170433

4. Montez un élément de filtre à air neuf. Faites coulisser d'abord l'extrémité ouverte du filtre à air, sous la languette. Repoussez ensuite l'extrémité fermée du filtre à air dans la partie inférieure du boîtier. L'extrémité fermée doit venir se loger dans la rainure du boîtier. La languette de l'extrémité fermée du filtre à air doit être orientée vers le bas et s'insérer entre les rainures du boîtier, comme représenté au niveau de la flèche ci-dessus.

Entretien

Note : *Veillez à bien aligner la languette de l'élément de filtre à air sur la rainure du boîtier de filtre à air.*

5. Reposer le couvercle du filtre à air et resserrer les quatre fixations.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Engine Shampoo and Degreaser	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A (Canada)	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101 (Canada)	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada)	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Spot and Stain Remover	-
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essayez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les taches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Note : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Note : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela risque de les endommager et de décoller les bords du film de la surface du véhicule.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 267).*

Entretien du véhicule

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;

Entretien du véhicule

- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Entretien du véhicule

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entrez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Entretien du véhicule

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Jantes et pneus

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les jantes et les pneus à taille basse 235/40R18

Si votre véhicule est équipé de pneus 235/40R18, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et jantes confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non revêtues, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Note : *Votre garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les jantes.*

Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus



E142542

Les indices de qualité du pneu concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité du pneu se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le département des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité du pneu concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les

Jantes et pneus

pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le département des Transports des États-Unis exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les données telles qu'elles ont été rédigées par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

 L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

 L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

Jantes et pneus

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

Étiquette de pneu : Étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.

Numéro d'identification de pneu : numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

Pression de gonflage : mesure de la quantité d'air dans un pneu.

Charge standard : classe de pneus P-métriques ou métriques conçus pour transporter une charge maximale à une pression de 35 psi (2,41 bar) [36 psi (2,5 bar) pour les pneus métriques]. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

Charge additionnelle : classe de pneus P-métriques ou métriques conçus pour transporter une charge maximale supérieure à une pression de 41 psi (2,8 bar) [42 psi (2,9 bar) pour les pneus métriques]. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

kPa : kilopascal, unité métrique de pression d'air.

lb/po² : livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

Pression de gonflage des pneus à froid : la pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1 mi (1,6 km).

Pression de gonflage recommandée : la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le

Jantes et pneus

rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

Talon du pneu : partie du pneu adjacente à la jante.

Flanc du pneu : partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

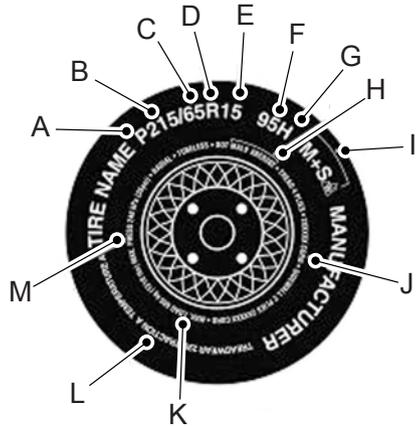
Bande de roulement du pneu : périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

Jante : support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de cote de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de

Jantes et pneus

l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques (JATMA).

B. 215 : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. 95 : indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre manuel du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 81 mph (130 km/h) et 186 mph (299 km/h). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Lettre	Cote de vitesse
M	81 mph (130 km/h)
N	87 mph (140 km/h)
Q	99 mph (159 km/h)
R	106 mph (171 km/h)
S	112 mph (180 km/h)
T	118 mph (190 km/h)
U	124 mph (200 km/h)
H	130 mph (210 km/h)
V	149 mph (240 km/h)

Jantes et pneus

Lettre	Cote de vitesse
W	168 mph (270 km/h)
Y	186 mph (299 km/h)

Note : *Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.*

H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) : cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : boue ou neige, ou

AT : tous terrains, ou

AS : toutes saisons.

J. Composition des plis et

matières utilisées : indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** l'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

Jantes et pneus

***Adhérence** : les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

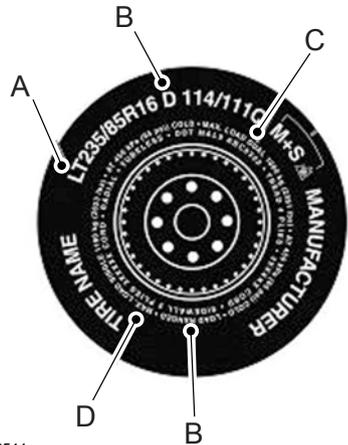
***Température** : les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se

trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT



E142544

Les pneus de type LT comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Jantes et pneus

Note : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale en roues jumelées à une pression kPa (po/lb²) à froid :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues couplées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

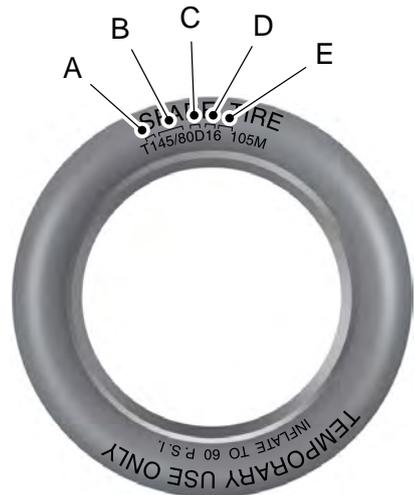
D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression po/lb² (kPa) à froid :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Jantes et pneus

C. 80 : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Jantes et pneus

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de gonflage de 1 psi (7 kPa). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression de vos pneus :

Jantes et pneus

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mille), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente. Rangez le pneu et maintenez une pression de 60 psi (4,15 bar). Dans le cas de pneus de secours classiques et de tailles différentes, consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente. Rangez le pneu et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu, qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi l'absence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

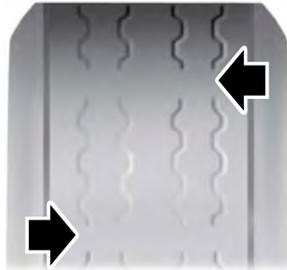
Jantes et pneus

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus en recherchant une usure inégale ou excessive et retirez les cailloux, clous, morceaux de verre, etc. qui auraient pu s'y loger. Recherchez sur les pneus et les corps de valve des trous, des fissures ou des entailles qui pourraient laisser passer de l'air. Le cas échéant, réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou un remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien insuffisant ou inadéquat du véhicule peut également causer une usure inégale des pneus. Inspectez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Inspectez régulièrement la bande de roulement et les flancs des pneus en recherchant des dommages tels que des renflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures dans les sculptures ou une déchirure de la bande de

roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que les conditions météorologiques, les conditions d'entreposage ou d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, cote de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte

AVERTISSEMENTS



de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 20 psi (1,38 bar) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Tenez-vous à au moins 12 ft (3,66 m) de l'ensemble pneu et roue.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

4. Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 20 psi (1,38 bar) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de jantes ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, votre système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Le pneu de remplacement peut être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue, le sable ou autre, ne faites pas patiner rapidement les roues. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 30 mph (56 km/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

Respectez les limites de vitesse signalisées.

Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.

Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles sur la route.

Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Jantes et pneus

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

 Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 289).

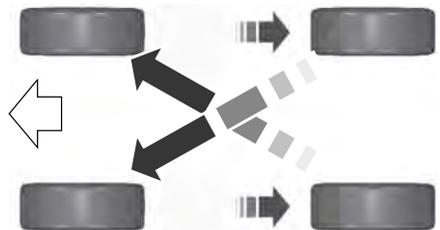
Note : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Jantes et pneus

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La taille et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que celles des pneus d'origine montés par Ford. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires.

Si vous décidez de monter ce type de pneus, leurs dimensions, leur construction et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu) et ils doivent être montés sur les quatre roues. L'installation de pneus de dimension et de construction différentes sur votre véhicule peut nuire à la tenue de route et au freinage et causer une perte de maîtrise du véhicule.

Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, nous vous conseillons d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type. En effet, les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes :

- Évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes antidérapantes à petits maillons d'environ 10 mm avec des pneus 215/55R16.
- N'utilisez que des chaînes antidérapantes à petits maillons d'environ 15 mm avec des pneus 195/65R15.
- N'utilisez des chaînes antidérapantes que sur les dimensions de pneu susmentionnées.
- Les chaînes antidérapantes doivent être montées par paires sur l'essieu avant.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient solidement fixées et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Ne roulez pas à plus de 30 mph (48 km/h) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Retirez les chaînes dès qu'elles ne sont plus nécessaires.
- N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu

sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

Jantes et pneus

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Jantes et pneus

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont

sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaision peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaision, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 289).

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaision se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence vers un endroit sûr sur l'accotement.

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 289). Remplacez la roue de secours par une roue

Jantes et pneus

normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours type T : le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :

la jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 50 mph (80 km/h).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes antidérapantes sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.

Jantes et pneus

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- Dépasser 70 mph (113 km/h).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes antidérapantes sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est décollée du sol, la boîte de vitesses ne peut pas à elle seule empêcher le véhicule d'avancer ou de glisser du cric même si elle est en position de stationnement (P) ou de point mort (N).



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.



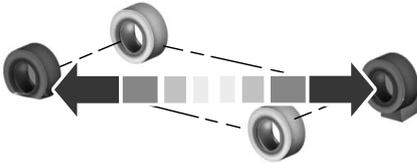
Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification.

Note : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

Jantes et pneus

- Placez le levier de la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou de point mort (N) (boîte de vitesses manuelle) et arrêtez le moteur.
- Retirez le panneau moqueté.
- Retirez le boulon qui maintient la roue de secours en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Retirez la roue de secours de son compartiment.
- Retirez le boulon de fixation du cric en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Retirez le cric.



E142551

- Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.
- Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.
- Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement du cric.
Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.



E145908

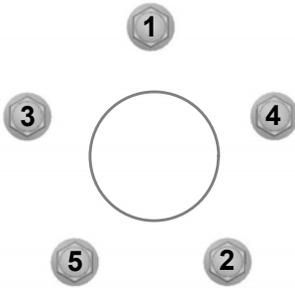
- Des creux dans les bas de caisse montrent les emplacements de levage au cric.



E142553

- Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
- Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
- Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Jantes et pneus



E75442

15. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Écrous de roue** (page 298).

Rangement de la roue au pneu dégonflé

La roue de dimension normale peut être rangée dans le compartiment de roue de secours.

1. Soulevez le panneau moqueté de la roue de secours en biais pour accéder au compartiment de roue de secours.
2. Placez la roue dans le compartiment de roue de secours avec le corps de valve orienté vers le bas. Utilisez un mini-boulon de secours pour fixer la roue.
3. Remplacez le cric et les outils dans le compartiment de la roue de secours.
4. Remettez en place le panneau moqueté de la roue de secours.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

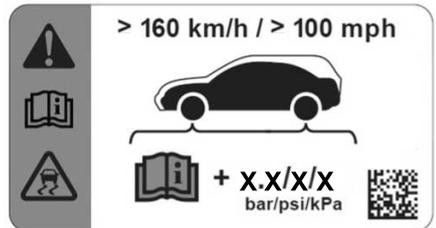
AVERTISSEMENT



Si vous conduisez à plus de 100 mph (160 km/h), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 100 mph (160 km/h) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.



Avvertimento: Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.



E184089

Pour les vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

Jantes et pneus

ÉCROUS DE ROUE

AVERTISSEMENT



Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 100 mi (160 km).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*
M12 x 1,5	100 lb.ft (135 Nm)

*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.



E145950

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

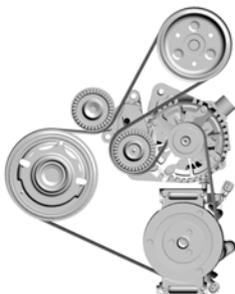
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 1 L ECOBOOST™

Moteur	EcoBoost 1 L
Cylindrée (po ³)	61
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-2-3
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,026 – 0,030 in. (0,65 – 0,75 mm)
Rapport volumétrique	10,0:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires

Moteur EcoBoost 1 L



E163197

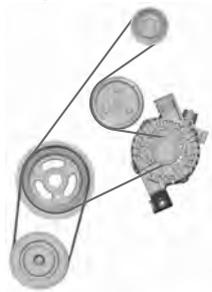
SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2 L

Moteur	2 L à injection directe d'essence
Cylindrée (po ³)	121
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87 ou E85
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	,034 - ,036 in. (.85 - .95 mm)
Rapport volumétrique	12,0:1

Capacités et spécifications

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires

Moteur 2 L à injection directe d'essence



E189146

PIÈCES MOTORCRAFT - 1 L ECOBOOST™

Composant	Référence pièce
Elément de filtre à air	FA-1908
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BAGM-48H6-760
Bougies	SP-538A
Filtre à air d'habitacle	FP-70
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2802 (côté conducteur) WW-2803 (côté passager)
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	WW-1295

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2 L

Composant	Référence pièce
Elément de filtre à air	FA-1908
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle	BXT-96R-500
Batterie - Véhicules avec boîte de vitesses automatique	BXT-96R-590
Bougies	SP-535
Filtre à air d'habitacle	FP-70
Balais d'essuie-glace de pare-brise	WW-2802 (côté conducteur) WW-2803 (côté passager)
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	WW-1295

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

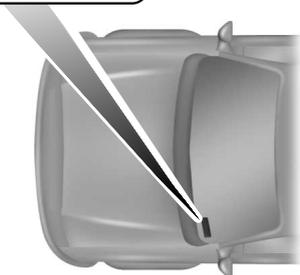
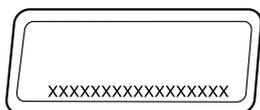
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 383).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

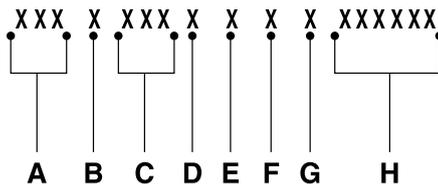
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
 WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXX
 TYPE: XXXX XXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)
 WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXX
 TYPE: XXXX XXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX =XXXX-XXXXXXXX-XX

↑

E167814

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports (DPS6)	W
Boîte de vitesses automatique à six rapports (6F15)	7
Boîte de vitesses manuelle à cinq rapports (MTX75)	P
Boîte de vitesses manuelle à six rapports (B6)	T

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 1 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	4,3 qt (4,1 L)
Liquide de refroidissement du moteur (boîtes de vitesses automatique)	6,9 qt (6,5 L)
Liquide de refroidissement du moteur (boîtes de vitesses manuelle)	6,2 qt (5,9 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique ¹ <small>2,3</small>	1,9 qt (1,8 L)
Huile pour boîte de vitesses manuelle ^{1,2}	1,8 qt (1,67 L)
Liquide lave-glacé	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	12,4 gal (46,9 L)
Frigorigène de climatisation	20,8 oz (0,59 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	7,0 fl oz (207 ml)

¹Confiez la vérification du niveau d'huile ou le remplissage à un concessionnaire autorisé.

²Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

³Véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique 6F15.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) :	WSS-M2C938-A MERCON LV

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	
Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérisant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-MIC93-B
Barillet de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile pénétrante XL-1	--
Barillet de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillet de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile pénétrante MXL-1	--

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des périodes plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	4,5 qt (4,3 L)
Liquide de refroidissement moteur	8,5 qt (8 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique ^{1, 2, 3}	1,9 qt (1,8 L)
Huile pour boîte de vitesses manuelle ^{1, 2}	1,9 qt (1,8 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	12,4 gal (46,9 L)
Frigorigène de climatisation	20,8 oz (0,59 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	7,0 fl oz (207 ml)

¹Confiez la vérification du niveau d'huile ou le remplissage à un concessionnaire autorisé.

²Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

³Véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique DPS6.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîte de vitesses automatique : Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2
Huile pour boîte de vitesses manuelle :	WSS-M2C200-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile pour boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft XT-11-QDC	
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage Motorcraft en aérosol XL-5	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et huile pénétrante XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et huile pénétrante MXL-1	--

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des périodes plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note: Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Note: Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC

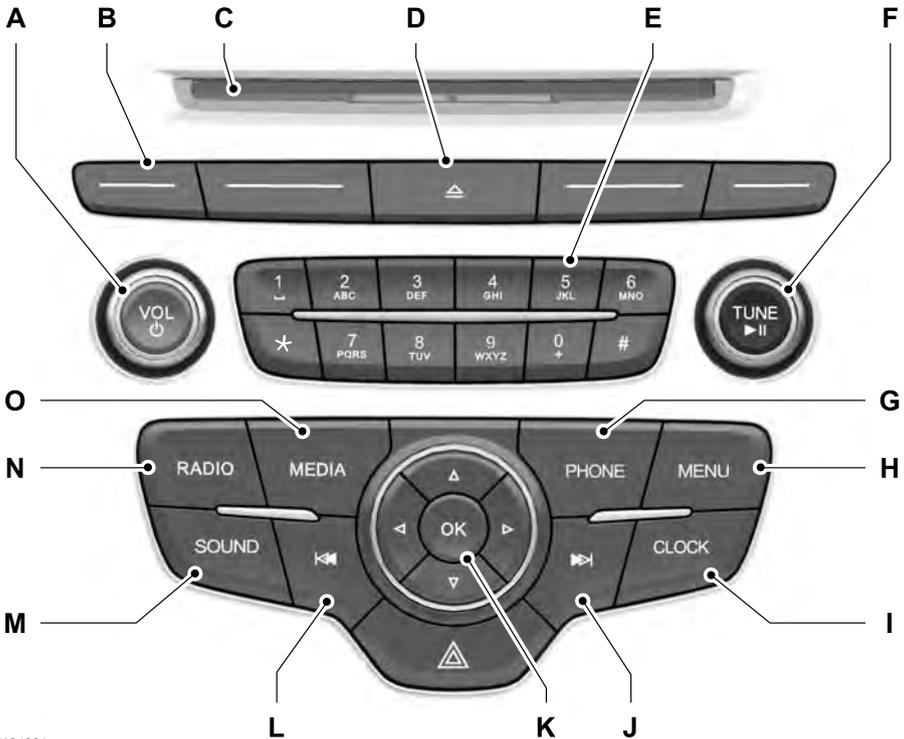
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Chaîne audio



E184901

- A **VOL et Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction. Tournez la commande pour régler le volume.
- B **Touches de fonctions** : sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- C **Fente pour CD** : vous permet d'insérer un disque compact.
- D **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- E **Clavier numérique** : en mode radio, vous pouvez mémoriser vos stations de radio favorites. Pour mémoriser une station radio, syntonisez la station, puis maintenez enfoncé le bouton de pré réglage jusqu'au retour du son. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Chaîne audio

- F **TUNE (syntonisation) et Lecture ou Pause** : en mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche sur la bande de fréquences par incréments. Appuyez sur cette touche pour mettre la station en sourdine. En mode média, tournez pour sélectionner une nouvelle piste. Appuyez pour lire ou interrompre momentanément une piste. Ce bouton permet également de mettre les sources radio en sourdine.
- G **PHONE (téléphone)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.
- H **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la section **Structure de menu** plus loin dans ce chapitre.
- I **CLOCK (horloge)** : si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher la montre.
- J **Recherche et avance rapide** : en mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station suivante de la bande de fréquences. maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la prochaine station disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste suivante. Maintenez le bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.
- K **Bouton OK et touches fléchées** : appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu. Appuyez pour faire défiler les menus disponibles.
- L **Recherche et retour** : en mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquences. Maintenez cette touche enfoncée pour reculer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la station précédente disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- M **SOUND (son)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- N **RADIO** : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour sélectionner une bande radio. Maintenez-la enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.
- O **MEDIA** : appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

Chaîne audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

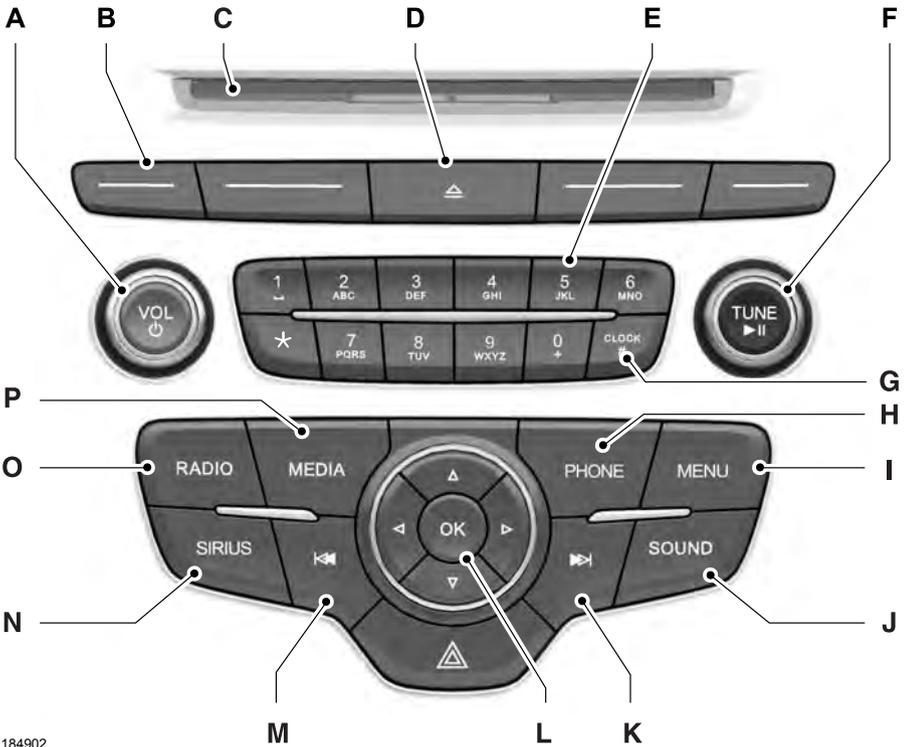


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Note : Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E184902

- A **VOL et Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction. Tournez la commande pour régler le volume.
- B **Touches de fonction** : sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- C **Fente pour CD** : vous permet d'insérer un disque compact.
- D **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- E **Clavier numérique** : en mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station radio, sintonisez la station, puis maintenez enfoncé le bouton de pré-réglage jusqu'au retour du son. En mode CD, sélectionnez une piste. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Chaîne audio

- F TUNE (syntonisation) et Lecture ou Pause :** En mode radio, tournez ce bouton pour chercher une station sur la bande de fréquences par incréments ou pour sauter directement à la prochaine station sur la liste des stations. Appuyez sur cette touche pour mettre la station en sourdine. En mode média, tournez pour sélectionner une nouvelle piste. Appuyez pour lire ou interrompre momentanément une piste. Ce bouton permet également de mettre les sources radio en sourdine.
- G CLOCK (horloge) :** si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher la montre.
- H PHONE (téléphone) :** appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.
- I MENU :** appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la section **Structure de menu** plus loin dans ce chapitre.
- J SOUND (son) :** appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- K Recherche et avance rapide :** en mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station suivante de la bande de fréquences. maintenez cette touche enfoncée pour avancer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la prochaine station disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste suivante. Maintenez le bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste en cours de lecture.
- L Bouton OK et touches fléchées :** appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections de menu. Appuyez pour faire défiler les menus disponibles.
- M Recherche et retour en arrière :** en mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquences. Maintenez cette touche enfoncée pour reculer rapidement, puis relâchez-la pour vous arrêter sur la station précédente disponible. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- N SIRIUS :** appuyez sur cette touche pour écouter la radio satellite Sirius.

Chaîne audio

- O **RADIO** : appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour sélectionner une bande radio. Maintenez-la enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.
- P **MEDIA** : appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AUDIO DE SONY

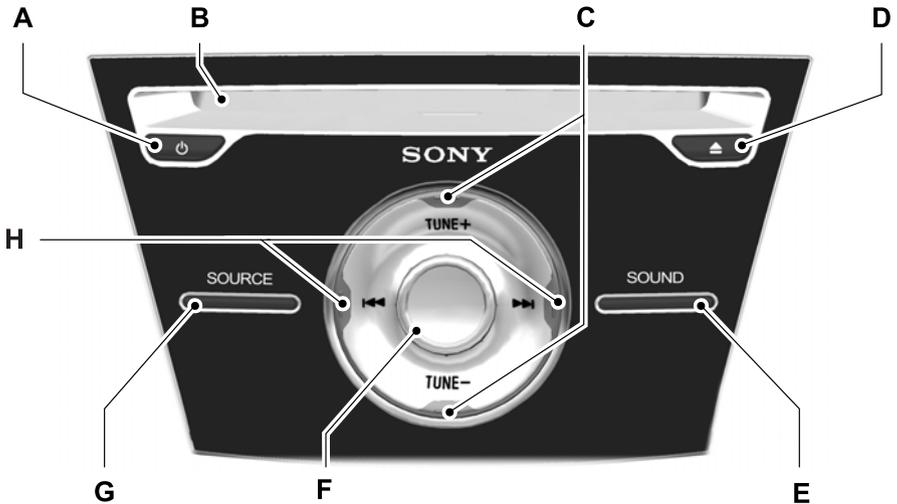
Note : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Reportez-vous à l'information MyFord Touch.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E184903

- A **Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction.
- B **Fente de CD** : Vous permet d'insérer un disque compact.
- C **Recherche manuelle « TUNE »** : en mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquence. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- D **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- E **SOUND (son)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- F **VOL (volume)** : tournez ce bouton pour régler le volume.

Chaîne audio

- G **SOURCE :** Appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM et CD.
- H **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), appuyez sur cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

Structure de menus

Note : *En fonction du système, l'affichage de certaines options peut différer légèrement.*

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches haut et bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche droite pour entrer dans un menu. Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Radio	
MANUAL TUNE (syntonisation manuelle)	Utilisez les touches fléchées gauche et droite pour parcourir la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas.
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
SET PTY CATEGORY (sélection du type de programme)	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
Système de radiodiffusion de données/Système RDS	Sélectionnez cette option pour afficher des données de diffusion supplémentaires (texte radio), si disponibles. Cette fonction est désactivée par défaut. Le système de radiodiffusion de données (RBDS) doit être activé pour que vous puissiez sélectionner une catégorie ou afficher le texte et le nom de la radio écoutée.

Chaîne audio

SIRIUS	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
SHOW ESN (afficher n° ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius pour activer, modifier ou procéder au suivi de votre compte d'utilisateur de radio satellite.
CHANNEL GUIDE (guide des stations)	Sélectionnez cette option pour afficher les stations de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station : TUNE CHANNEL (syntoniser la station), SKIP CHANNEL (sauter la station) ou LOCK CHANNEL (verrouiller la station). Lorsque vous sautez ou verrouillez une station, vous ne pouvez y accéder qu'en appuyant sur le bouton Direct, puis en saisissant le numéro de la station. Vous devez fournir votre NIP pour verrouiller ou déverrouiller une station.
SET SIRIUS CATEGORY (définir la catégorie Sirius)	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou nouvelles, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
Notific.	Sélectionnez cette option pour désactiver ou activer des alertes concernant les plages musicales, les artistes ou les équipes. Le système vous alerte lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
UNLOCK ALL STATIONS (déverrouiller toutes les stations)	À l'aide de votre code NIP, déverrouillez les stations précédemment verrouillées.
SKIP NO STATIONS (ne pas sauter de station)	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
PARENTAL LOCK (PIN) (contrôle parental [NIP])	Sélectionnez cette option pour créer un code NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre NIP initial est 1234.

Chaîne audio

AUDIO SETTINGS (réglages audio)	
Volume asservi à la vitesse	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Son	Sélectionnez cette fonction pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez cette option pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position du siège choisie.
DSP	Choisir entre les modes stéréo.

CD SETTINGS (réglages en mode lecteur de CD)	
SCAN ALL (balayage de toutes les pistes)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toutes les sélections de disque.
SCAN FOLDER (balayage du dossier)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toute la musique dans le dossier de MP3 en cours de lecture.
CD COMPRESSION (compression de disque compact)	Sélectionnez cette option pour uniformiser les passages musicaux forts et ceux moins forts afin d'homogénéiser le volume d'écoute.

CLOCK SETTINGS (réglage de l'horloge)	
SET TIME (réglage de l'heure)	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
SET DATE (réglage de la date)	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
24H MODE (mode 24 h)	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure en mode 12 ou 24 heures.

Chaîne audio

DISPLAY SETTINGS (paramètres d'affichage)	
DIMMING (réglage d'intensité)	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en Anglais, Français ou Espagnol.
TEMP. SETTING (réglage de température)	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

RADIO NUMÉRIQUE

Note : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Chaîne audio

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Chaîne audio

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie

HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Note : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, sintonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Sintonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

PORT USB



E176344

Le port USB est situé dans la console centrale.

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Voir **SYNC™** (page 331).

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

Vous pouvez placer la centrale multimédia à l'intérieur de la console centrale ou sur la planche de bord.

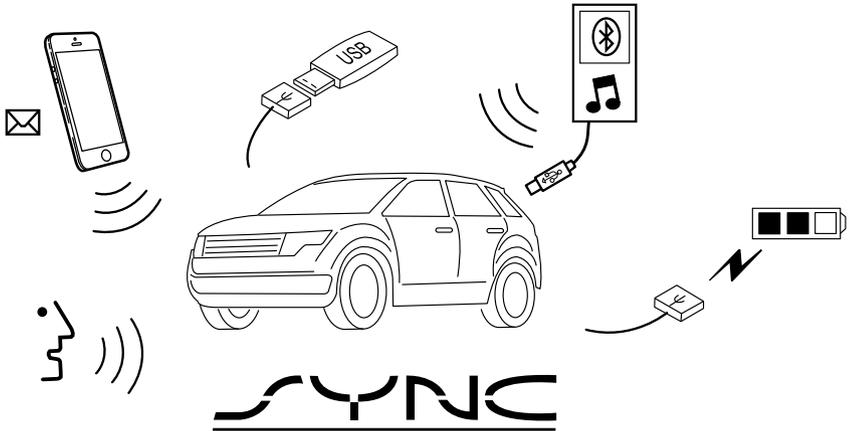
Chaîne audio



E211463

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink.*
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 3 mi (5 km).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 350).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
(annuler terminer)	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
aide	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
(menu principal recommencer)	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
messages [guide] de confirmation désactivés	Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
messages [guide] de confirmation activés	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des options suivantes :	
confirmation de téléphone activée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
confirmation de téléphone désactivée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

Option de menu
SYNC-Réglages
Param. voix

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.

- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Note : *Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.*

Note : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone). Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.

3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. Confirmez que le NIP à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui qui s'affiche sur l'écran de SYNC. Une fois que vous avez confirmé le NIP, l'affichage indique quand le couplage est réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
(pair ([Bluetooth] device phone Bluetooth audio) add [a] phone)	Suivez les instructions sur l'écran audio.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Note : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Note : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. Confirmez que le NIP à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui qui s'affiche sur l'écran de SYNC. Une fois que vous avez confirmé le NIP, l'affichage indique quand le couplage est réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

Commande vocale	
(téléphone Blackberry iPhone)	
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :	
appeler ___	
appeler ___ à la maison	
call ___ ([at] work [(in) at] [the]] office)	
appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile)	
appeler ___ sur (un autre l'autre) (numéro [[de] téléphone])	
composer [[un le ce] numéro]	1
[[aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone)	2
(appel en attente mettre l'appel en attente) [activé]	2
(conférencer l'appel conférence téléphonique)	2
touche discrétion [activée]	2
touche discrétion désactivée	2

Commande vocale
(activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée)
(désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée)
(messages message) [texte] ³
aide

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales
411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un)
700 (sept cent)
800 (huit cent)
900 (neuf cent)
Effacer (supprime tous les caractères entrés)
Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés)
Numéro <0-9>

Commandes vocales
Plus
Dièse (#)
Étoile (*)

Note: Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

Commande vocale
(messages message) [texte]
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
(écouter lire) (message ligne [texte])
acheminer (ce message le message les messages [texte])
répondre au (message [texte])
appeler [destinataire]

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyez sur :

Option de menu
Écoute

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites ;

Commande vocale	
(connecter appareil dispositif) —	Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio).

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	
appeler [nom]	
composer [[un le ce] numéro]	SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire :

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

Commande vocale	
(composer envoyer)	Ceci démarre l'appel.
(supprimer corriger)	Ceci efface les chiffres énoncés.

Pour terminer l'appel, appuyez sur la

touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Refuser

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Mic.Off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Confid.	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Joindre appels	<p>Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionnez l'option Plus. 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus. 3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK.
Répertoire	<p>Accéder aux contacts de votre répertoire.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionnez l'option Plus. 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK. 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	<p>Accéder à votre journal d'historique des appels.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionnez l'option Plus. 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK. 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone) pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

Affichage	Description et mesure à prendre
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Comp.abrégée	Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.
Messages texte	Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.
Appareils BT	Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).
Réglag. appareil	Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.

Messages texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Note: Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Note: Cette fonction est asservie à la vitesse et est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 3,1 mph (5 km/h) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
(écouter lire) (message ligne [texte])	Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte.

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Ignorer	Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.
Affich.	Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez :
Plus...	Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :
Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
Appeler expéd.	Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message.
Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

(téléphone).

1. Appuyez sur la touche **PHONE**

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Affich.	Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Suppr.	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Note : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche **OK** pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Note : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

Option de menu	Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.	
Suppr.	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.	
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.	
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.	
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.	
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.	
Préf. tri	L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner :	
	Prénom/nom	Nom/prénom

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Préférences de répertoire
Ajouter	<p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite correspondante sur l'écran de votre téléphone, saisissez le NIP à six chiffres fourni par le système sur l'écran audio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

Option de menu	Préférences de répertoire
	5. Selon les fonctions de votre téléphone, le système peut vous poser des questions (par exemple, si vous souhaitez télécharger votre répertoire). Sélectionnez oui ou non pour confirmer vos réponses.
Suppr.	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmer lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.
Param. voix	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 333).
Rechercher USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 216). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche du téléphone pour accéder au menu du téléphone, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
	Faites défiler pour activer cette option, puis appuyez sur la touche OK lorsque l'option voulue s'affiche à l'écran de la radio.

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rappel vocal activé	Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Rappel désactivé	Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.

- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Note : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Note : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Note : *Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.*

Note : *Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.*

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Note : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Note : *La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.*

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
App. mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez :
	Rech. nouv. app.

Note : *Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.*

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [télé- phone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applica- tions mobiles)	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC.
(lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles)	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
(trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles)	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
aide	
Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC.	

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Note : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Note : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCAplications	
Applis mobiles	
Toutes les app.	Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Note: Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Note: Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Màj requise	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
Déjà à jour	Aucune mise à jour n'est requise.
MAJ en cours...	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Paramètres de mise à jour

Option de menu	Mesure à prendre et description
Demander MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire.
Désactiver MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Note : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Note : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.*

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias.

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

Message
Lire tout
Sélections
Pistes
Artistes

Message
Albums
Genres
Rechercher USB
Réinitialiser USB

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commande	Description et mesure à prendre
pause	Suspend la lecture par l'appareil.
(Jouer [tout] lecture en cours)	Reprend la lecture par l'appareil.
jouer [album] ___ [de ___]	

Commande	Description et mesure à prendre
jouer tout	Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière.
jouer [artiste] ___	
jouer [genre] ___	
(jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___	
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)	Joue la piste suivante du support actuel.
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)	Joue la piste précédente du support actuel.
((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style))	Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___]	
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)	
répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé]	Répète la piste actuelle.
lecture aléatoire [tout] [activée]	Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils).
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée	
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)	À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer le système audio Bluetooth, utilisez le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) ou le bouton **Source**, ou appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite dites :

Commande vocale
Bluetooth [audio]

Puis une des commandes suivantes :

Commande vocale
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Options	Ceci conduit au menu multimédia.

Puis une des commandes suivantes :

Message	Description et mesure à prendre
Lect. aléatoire	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Mus. similaire	Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste.

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique. * Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP). * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie). * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Rechercher USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.

Affichage	Description et mesure à prendre
	2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK .
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage
(naviguer afficher rechercher) tous les albums
(naviguer afficher rechercher) tous les artistes
(naviguer afficher rechercher) tous les (genres styles)
(naviguer afficher rechercher) toutes les listes d'écoute
(naviguer afficher rechercher) (toutes [les] chansons toutes [les] pistes tous [les] morceaux)
(naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) album ____

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ____

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
USB 1
USB 2

Note : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 336).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
(système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système])
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser.
[syntoniser aller à] AM

Commande vocale
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
Bluetooth [audio]
jouer (disque compact [lecteur] CD)
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM
[syntoniser aller à] FM 2
Radio
(syntoniser aller à) SAT *
Sirius *
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
Radio
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
[syntoniser aller à] AM
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
[syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM])
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) ___
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) 1 ___
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
[syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM préréglage ___
[syntoniser aller à] FM 2
[syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)])
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) ___
___ HD ___ *
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) 2 ___
HD ___ *
[syntoniser aller à] préréglage ___

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Commandes vocales
(syntoniser aller à) SAT
[syntoniser aller à] SAT 1
[syntoniser aller à] SAT 2
[syntoniser aller à] SAT 3
[syntoniser aller à] préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 1 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 2 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 3 préréglage ___

Commandes vocales	
(syntoniser aller à) [Sirius]	
Aide	
[syntoniser aller à] Sirius [canal] ____	Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
jouer (disque compact [lecteur] CD)
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
[jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante)
[jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente)

Commande vocale
[jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ____
(répéter rejouer) (morceau piste chanson)
(répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute)
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)
(lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée]
lecture aléatoire du disque [activée]
lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée]
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p>	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

SYNC™

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bluetooth Audio n'est pas disponible.	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p>	<p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p>
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p>	<p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p>
<p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p>	<p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

Problèmes liés à AppLink

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p>	<p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p>	<p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>
<p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p>	<p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p>	<p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p>
<p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p>	<p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p>	<p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Les accessoires Ford pour votre véhicule sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Éclairage de contraste.
- Graphisme.
- Déфлекteur de capot.*
- Entrée sans clé.
- Déфлекteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

- Becquets.
- Roues.

Apparence intérieure

- Tapis toutes saisons.
- Protecteurs d'aire de chargement.
- Casiers de rangement.
- Seuils de portes illuminés.
- Nécessaire d'éclairage intérieur.
- Tapis en moquette de qualité supérieure.
- Pommeaux de levier sélecteur.
- Pédales sport.

Mode de vie

- Cendrier amovible et ensembles fumeurs.
- Porte-bagages et supports.*

Tranquillité d'esprit

- Capteur de stationnement monté sur le pare-chocs.*
- Bâches pour véhicule.*
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Démarrage à distance.
- Système de sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.

Note en bas de page

*Accessoire sous licence Ford. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, mais ne crée ni ne teste ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford. Contactez un concessionnaire Ford

Accessoires

Note en bas de page

autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.
- Un concessionnaire autorisé doit installer les appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de base, chacun offrant un niveau de couverture différent. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800-367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendrez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Ford Protect

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 299).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et

à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
7 500-10 000 mi (12 000-16 000 km)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5 000-7 499 mi (8 000-11 999 km)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3 000-4 999 mi (4 800-7 999 km)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicité normale d'entretien

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information ¹
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ²
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (si le véhicule est équipé d'une jauge). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures, les flexibles de frein et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.
Vérifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

¹ Ne dépassez pas un an ou 16 000 kilomètres (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

² Réinitialisez l'indicateur de durée de l'huile intelligent (Intelligent Oil-Life Monitor) après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Vérifiez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidange du liquide de boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).
	Remplacez la courroie de distribution et de pompe à huile (moteur 1 L).

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant le dernier remplacement de l'huile et du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans n'importe laquelle des conditions suivantes, vous devez effectuer l'entretien supplémentaire indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez un conseiller technique ou un technicien de votre établissement concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment indiqué ou à moins de 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : le message **VIDANGE D'HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : le message **CHANGEMENT D'HUILE NÉCESSAIRE** n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non revêtues ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non revêtues ou poussiéreuses)	
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.

*L'indicateur de durée de l'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 244).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus de sites de tiers, de toute autre contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE

Appendices

LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le trafic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme

d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle. **Frais d'arbitrage et incitations.**

- i. Litiges impliquant 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (Article (e)) est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut en tout temps réviser le présent Contrat et la politique de confidentialité et <http://www.telenav.com> peut de temps en temps examiner la version alors en vigueur du présent Contrat ainsi que la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

Appendices

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

Appendices

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités.

Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Appendices

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS,

CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERÉ de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Appendices

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6,240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Appendices

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE

CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

Appendices

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE

CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

APPROBATION DE TYPE

Homologación: H-13832

E207834

Homologación: H-13972

E207823

Canada

CMIIT ID: 2014DJ5037

E207827

Chine



E206304

Union européenne

[KR586013500] Certificate No: 37054/
SDPPI/2014

E207828

Indonésie

Type Approval No.: TRC/LPD/2014/165
Equipment Type: Low Power Device
(LPD)

E207829

Jordanie

RLV-COA2140373

E207833

Mexique

AGREE PAR L'ANRT MAROC
MR 9522 ANRT 2014
08/08/2014

E207831

Maroc

Appendices



MSIP-RRM-TAL-86013500

E206301

Corée du Sud



CCAB14LP4760T0

E206303



E207832

Singapour



CCAB14LP4770T0

E206302

Taiwan



TA-2014/1357

Approved

E206300

Afrique du Sud



023

E206305

Ukraine

Appendices

FCC-ID:KR586013500

E207830

États-Unis

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	118
ABS	
Voir : Freins.....	165
Accessoires.....	378
Apparence extérieure.....	378
Apparence intérieure.....	378
Mode de vie.....	378
Tranquillité d'esprit.....	378
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Affichage d'information.....	104
Généralités.....	104
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	104
Aide au démarrage en côte.....	167
Activation et désactivation du	
système.....	167
Utilisation du système d'aide au démarrage	
en côte.....	167
Aide au stationnement arrière.....	174
Aide au stationnement avant.....	174
Indicateur de distance d'obstacle.....	175
Aides à la conduite.....	185
Aides au stationnement.....	173
Principes de fonctionnement.....	173
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	77
Alarme antivol.....	77
Activation de l'alarme.....	78
Désactivation de l'alarme.....	78
Alerte conducteur.....	185
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	185
UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE	
CONDUCTEUR.....	185
Alerte de circulation transversale.....	193
Activation et désactivation du	
système.....	197
Anomalies du système.....	197
Fausses alertes.....	196
Limites du système.....	196
Témoins, messages et alertes sonores du	
système.....	195
Utilisation du système.....	193
Antipatinage.....	169
Principes de fonctionnement.....	169
Aperçu sous le capot - 1 L	
EcoBoost™.....	242
Aperçu sous le capot - 2 L.....	243
Appendices.....	402
Applications et services du système	
SYNC™.....	350
Applications mobiles SYNC.....	353
Assistance 911.....	350
Approbation de type.....	421
Appuie-tête.....	127
Inclinaison de l'appuie-tête.....	129
Réglage de l'appuie-tête.....	128
À propos de ce manuel.....	7
Assistance à la clientèle.....	222
Assistance dépannage.....	216
Véhicules vendus au Canada : Comment	
faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	217
Véhicules vendus au Canada : Couverture	
du programme d'assistance	
dépannage.....	217
Véhicules vendus au Canada : Utilisation	
de l'Assistance dépannage.....	217
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	216
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'Assistance	
dépannage.....	216
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne	
audio de Sony.....	319
Structure de menus.....	321
Autoradio - Véhicules avec : Radio	
satellite.....	316
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....	313
Auto-Start-Stop.....	144
Activation et désactivation du	
système.....	145
Restrictions d'utilisation.....	145
Utilisation du démarrage-arrêt	
automatique avec une boîte de vitesses	
automatique.....	144
Utilisation du démarrage-arrêt	
automatique avec une boîte de vitesses	
manuelle.....	144

Index

Avis spéciaux.....	13
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	13
B	
Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	251
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	249
Boîte de vitesses automatique.....	160
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	164
Boîte de vitesses automatique SelectShift™.....	161
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	163
Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique.....	161
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	164
Boîte de vitesses.....	157
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	157
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports (MTX-75).....	157
Marche arrière (R).....	158
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	157
Stationnement de votre véhicule.....	158
Utilisation de l'embrayage.....	157
Boîte manuelle - Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports (MMT6).....	158
Marche arrière (R).....	159
Seuils de passage des vitesses recommandés.....	159
Stationnement de votre véhicule.....	160
Utilisation de l'embrayage.....	158
C	
Cache-bagages.....	200
Retrait du couvre-bagages.....	200
Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision.....	180
Caméra de rétrovision.....	180
Utilisation du système de caméra de recul.....	180
Capacités et spécifications - 1 L	
EcoBoost™.....	304
Spécifications.....	305
Capacités et spécifications - 2 L.....	308
Spécifications.....	309
Capacités et spécifications.....	299
Capteur de poids du passager avant.....	41
Caractéristiques de conduite	
uniques.....	144
Carburant et remplissage.....	146
Ceintures de sécurité.....	31
Principes de fonctionnement.....	31
Centrale multimédia.....	329
Chaîne audio.....	312
Généralités.....	312
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	288
Changement d'une roue.....	293
Procédure de remplacement d'une roue.....	295
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....	294
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	118
Chauffe-moteur.....	142
Utilisation du chauffe-moteur.....	143
Cirage.....	264
Clés et commandes à distance.....	50
Clignotants.....	89
Climatisation.....	118
Climatisation	
Voir : Climatisation.....	118
Combiné des instruments.....	98
Commande audio.....	79
Recherche, Suivant ou Précédent.....	80
Commande automatique de la température.....	119
Climatisation à deux zones.....	121
Climatisation à une zone.....	121
Commande de la température.....	121
Commande d'éclairage.....	84
Appel de phares.....	85
Feux de route.....	84

Index

Commande d'éclairage du tableau de bord.....	86
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	227
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	227
Commande de l'affichage d'information.....	81
Commande manuelle de la température.....	118
Commande vocale.....	80
Commutateur d'allumage.....	135
Conduite à grande vitesse	297
Conduite dans l'eau.....	214
Conduite économique.....	213
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	166
Conseils de conduite.....	213
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	166
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	121
Chauffage rapide de l'habitacle.....	122
Conseils généraux.....	121
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	124
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	123
Réglages de chauffage recommandés.....	123
Réglages de refroidissement recommandés	123
Consignes de sécurité.....	146
Console centrale.....	134
Console de pavillon.....	134
Consommation de carburant.....	152
Calcul de la consommation de carburant.....	153
Remplissage du réservoir.....	153
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	135
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	402
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	402
Contrôle de stabilité.....	171
Principes de fonctionnement.....	171
Coupeure de carburant	217
Couvre-plancher.....	214
Création d'un dispositif MyKey.....	60
Programmation ou modification des réglages configurables.....	61

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	228
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	227
Démarrage à distance.....	125
Derniers réglages.....	125
Dispositifs chauffants et rafraîchissants.....	126
Réglages automatiques.....	125
Démarrage d'un moteur à essence.....	138
Arrêt automatique du moteur.....	140
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	140
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	141
Démarrage impossible.....	140
Information importante concernant la ventilation.....	141
Précautions contre les gaz d'échappement.....	141
Véhicules avec clé de contact.....	138
Véhicules avec démarrage sans clé.....	139
Démarrage et arrêt du moteur.....	135
Généralités.....	135
Démarrage sans clé.....	135
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	137
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	137
Démarrage du véhicule.....	136
Démarrage impossible.....	136
Établissement du contact en mode accessoires.....	136
Redémarrage rapide.....	138

Index

Démarrage-secours du véhicule.....	218	Enregistrement de données	9
Branchement des câbles de		Enregistrement des données	
démarrage.....	219	d'entretien.....	9
Débranchement des câbles de		Enregistrement des données	
démarrage.....	220	d'événement.....	9
Démarrage-secours.....	220	Enregistrement des données d'événement	
Préparation du véhicule.....	218	Voir : Enregistrement de données	9
Dépannage.....	216	Entrée sans clé.....	71
Dépannage du système SYNC™.....	367	CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ	
Dépose d'un phare.....	254	SECURICODE™.....	71
Dépose du phare		Entreposage du véhicule.....	268
Voir : Dépose d'un phare.....	254	Au terme de l'entreposage.....	270
Désignation du code de boîte de		Batterie.....	270
vitesses.....	303	Carrosserie.....	269
Détecteurs d'impact et témoin de sac		Circuit d'alimentation.....	269
gonflable.....	47	Circuit de refroidissement.....	269
Diagnostic de panne MyKey.....	63	Divers.....	270
Direction.....	198	Freins.....	270
Direction assistée à commande		Généralités.....	269
électrique.....	198	Moteur.....	269
Dispositifs de retenue		Pneus.....	270
supplémentaires.....	39	Entretien des ceintures de sécurité et	
Principes de fonctionnement.....	39	des dispositifs de retenue pour	
Dossier d'entretien périodique	392	enfants.....	37
DRL		Entretien des pneus.....	271
Voir : Feux de jour.....	86	Adhérence AA A B C.....	272
E		Renseignements importants concernant	
Éclairage ambiant.....	90	les jantes et les pneus à taille basse	
Éclairage.....	84	235/40R18.....	271
Généralités.....	84	Renseignements moulés sur le flanc du	
Éclairage intérieur.....	89	pneu.....	274
Lampes intérieures avant (selon		Renseignements sur le Classement	
l'équipement).....	89	uniforme de qualité des pneus.....	271
Écrous de roue		Température A B C.....	272
Voir : Changement d'une roue.....	293	Terminologie du pneu.....	273
Écrous de roue		Usure de la bande de roulement.....	272
Voir : Changement d'une roue.....	293	Entretien de votre véhicule.....	383
Écrous de roue.....	298	Entretien du véhicule.....	263
Effacement de la programmation de		Généralités.....	263
tous les dispositifs MyKey.....	61	Entretien.....	240
Emplacement de l'entonnoir de		Généralités.....	240
remplissage de réservoir de		Entretien périodique — conditions de	
carburant.....	149	conduite rigoureuses.....	389
En Californie (États-Unis seulement)		Exceptions.....	391
.....	223	Entretien périodique normal.....	387
		Indicateur Intelligent Oil-Life	
		Monitor™.....	387
		Périodicité normale d'entretien.....	388

Index

Entretien usuel — Généralités.....	383	Frein de stationnement.....	166
Inspection multipoint.....	386	Tous les véhicules.....	166
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	383	Véhicules à boîte de vitesses automatique.....	166
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	383	Véhicules à boîte de vitesses manuelle.....	166
Protégés votre investissement.....	383	Freins.....	165
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	385	Généralités.....	165
Environnement	15	Fusibles.....	229
Équipement de communication		G	
mobile.....	13	Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	92
Espaces de rangement.....	134	Glaces à commande électrique.....	92
Essuie-glace et lave-glace de lunette		Fermeture rapide.....	92
arrière.....	83	Fonction de rebond.....	92
Essuie-glace arrière.....	83	Ouverture rapide.....	92
Lave-glace arrière.....	83	Temporisation des accessoires.....	93
Essuie-glaces.....	82	Verrouillage des glaces.....	92
Balayage intermittent.....	82	Glaces et rétroviseurs chauffants.....	124
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	82	Lunette arrière chauffante.....	124
Essuie-glaces et lave-glaces.....	82	Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	124
Étiquette d'homologation du véhicule.....	303	Glossaire des symboles.....	7
F		H	
Feux de détresse.....	217	Hayon à commande manuelle	70
Feux de jour.....	86	Fermeture du hayon.....	71
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	87	Ouverture du hayon.....	71
Type 2 - Configurable.....	87	Hayon	
Feux de route automatiques.....	87	Voir : Hayon à commande manuelle	70
Activation du système.....	88	I	
Neutralisation manuelle du système.....	88	Indicateurs et avertisseurs sonores.....	102
Filtre à air d'habitacle	125	Alerte d'entrée sans clé.....	103
Filtre à air		Bouclage de la ceinture de sécurité.....	103
Voir : Remplacement du filtre à air	261	Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage.....	102
Filtre à carburant.....	249	Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	103
Ford Credit.....	12	Carillon avertisseur de phares allumés.....	103
(États-Unis seulement).....	12	Rappel de bas niveau de carburant.....	103
Ford Protect.....	380		
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT).....	381		
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement).....	380		
Frein à main			
Voir : Frein de stationnement.....	166		

Index

Installation de sièges d'enfant	18
Sièges d'enfant.....	18
Utilisation des ceintures-baudrier.....	18
Utilisation des sangles de retenue.....	23
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant).....	21
Introduction.....	7

J

Jantes et pneus.....	271
Jauge d'huile moteur - 1 L EcoBoost™.....	244
Jauge d'huile moteur - 2 L.....	244
Jauges.....	98
Écran d'information.....	98
Jauge de carburant.....	99
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	98

L

Lavage automatique Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	263
Lavage Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	263
Lave-glaces Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	82
Lave-glaces.....	82
Limite de charge.....	200
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	200

M

Messages d'information.....	108
Aide au démarrage en côte.....	112
Aide au stationnement.....	115
Aide au suivi de voie.....	113
Alarme.....	109
Antipatinage.....	117
Arrêt automatique du moteur.....	109
Batterie et circuit de charge.....	110
Boîte de vitesses.....	116
Démarrage-arrêt.....	116
Direction assistée.....	115
Éclairage.....	113
Entretien.....	114
Frein de stationnement.....	115
Indicateur de message.....	108
Moteur.....	112
MyKey.....	114
Portes.....	111
Protection des occupants.....	115
Sac gonflable.....	109
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....	110
Système de démarrage.....	116
Système de surveillance de la pression des pneus.....	117
Véhicule sans clé.....	112
Mise au rebut de l'airbag.....	49
Mode Éco.....	197
Réinitialisation du Mode économie.....	198
Type 1.....	197
MyKey™.....	59
Principes de fonctionnement.....	59

N

Nettoyage de l'extérieur.....	263
Bandes décoratives ou graphismes.....	264
Éléments extérieurs chromés.....	264
Éléments extérieurs en plastique.....	264
Soubassement de carrosserie.....	264
Nettoyage de l'habitacle.....	266
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	266
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	265
Nettoyage des roues en alliage.....	268

Index

Nettoyage des sièges en cuir.....	267
Nettoyage du moteur.....	265
Número d'identification du véhicule.....	302
O	
Options uniques d'exportation.....	14
Ordinateur de voyage.....	107
Autonomie restante.....	108
Compteur journalier.....	108
Consommation moyenne de carburant.....	108
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	107
Température extérieure.....	108
Temps écoulé.....	108
Toutes les valeurs.....	108
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur - 4 portes.....	73
Ouverture et fermeture du capot.....	240
P	
Panne de carburant.....	149
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	149
Remplissage d'un bidon de carburant.....	149
Pare-soleil.....	95
Miroir de courtoisie éclairé.....	96
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	75
Perchlorate.....	11
Personal Safety System™.....	38
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....	38
Phares à extinction temporisée.....	86
Phares antibrouillards avant.....	89
Phares antibrouillards avant	
Voir : Phares antibrouillards avant.....	89
Phares automatiques.....	85
Phares activés par les essuie-glaces.....	85
Pièces de rechange recommandées	
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft - 1 L	
EcoBoost™.....	300
Pièces Motorcraft - 2 L.....	301
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	271
Port USB.....	329
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	27
Positions assises appropriées.....	127
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada.....	225
Pour obtenir les services nécessaires	
À l'extérieur.....	222
Précautions à prendre par temps froid.....	213
Prises de courant auxiliaires.....	133
Emplacement.....	133
Prise de courant 12 V c.c.....	133
Produits de nettoyage.....	263
Programmateur de vitesse.....	80
Principes de fonctionnement.....	183
Programmateur de vitesse	
Voir : Programmateur de vitesse.....	183
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	183
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	
.....	224
Proposition 65 de la Californie.....	11
Protection de l'environnement.....	15
Q	
Qualité du carburant - E85.....	148
Choix du carburant approprié (véhicules à carburant mixte).....	148
Qualité du carburant - Essence.....	147
Choix du carburant approprié.....	147
R	
Radio numérique.....	324
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	325

Index

Radio par satellite.....	327	Remplacement d'une ampoule.....	255
Dépannage.....	328	Antibrouillards avant.....	256
Facteurs de réception du signal radio satellite.....	327	Feux arrière - 4 portes.....	257
Numéro de série électronique de la radio satellite.....	328	Feux arrière - 5 portes.....	258
Service de radio satellite SIRIUS®.....	328	Feux arrière à DEL.....	259
Rangement sous le plancher arrière.....	200	Phare.....	255
.....	200	Remplacement des ampoules d'éclairage de plaque d'immatriculation et de troisième feu stop en hauteur.....	259
Système de casiers de rangement.....	200	Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	57
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	35	Remplacement d'un fusible.....	238
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....	35	Fusibles.....	238
Ravitaillement.....	150	Remplacement de la batterie de 12 V.....	249
Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™.....	151	Remplacement des balais d'essuie-glace.....	251
Réglage des phares.....	252	Remplacement du filtre à air.....	261
Réglage horizontal.....	254	Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	50
Réglage vertical.....	252	Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	268
Réglage des phares Voir : Réglage des phares.....	252	Rétroviseur intérieur.....	95
Réglage du volant.....	79	Rétroviseurs extérieurs.....	93
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	34	Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	93
Rehausseurs.....	25	Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	94
Types de rehausseur.....	25	Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	94
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 1 L EcoBoost™, Boîte de vitesses automatique.....	210	Rétroviseurs grand angle intégrés.....	94
Remorquage d'urgence.....	210	Système d'information sur les angles morts.....	95
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	210	Rétroviseurs Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	92
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - 2 L, Boîte de vitesses automatique.....	211	Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	124
Remorquage d'urgence.....	211	Rodage.....	213
Remorquage derrière un véhicule de loisirs.....	211	Rodage Voir : Rodage.....	213
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses manuelle.....	209	S	
Remorquage derrière un véhicule de loisirs.....	210	Sac gonflable inférieur conducteur.....	45
Remorquage par une dépanneuse Voir : Transport du véhicule.....	209	Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Remorquage.....	209	Enfants et sacs gonflables.....	41
		Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	40
		Sacs gonflables latéraux.....	44
		Safety Canopy™.....	46

Index

Sécurité enfants.....	16
Généralités.....	16
Sécurité.....	75
Serrures.....	65
Sièges à commande électrique.....	130
Support lombaire à réglage électrique.....	130
Sièges à commande manuelle.....	129
Sièges arrière.....	130
Pour rabattre le dossier du siège.....	130
Sièges chauffants.....	132
Sièges.....	127
Spécifications du moteur - 1 L EcoBoost™.....	299
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires.....	299
Spécifications du moteur - 2 L.....	299
Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires.....	300
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	299
Stationnement actif.....	175
Dépannage du système.....	178
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement.....	178
Pilotage automatique dans l'emplacement de stationnement.....	177
Utilisation du système d'aide au stationnement actif.....	176
SYNC™.....	331
Généralités.....	331
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	75
Système antipollution.....	153
Autodiagnostic embarqués (OBD-II).....	154
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	155
Système antivol passif.....	75
SecuriLock.....	75
Système d'information sur les angles morts.....	190
Activation et désactivation du système.....	193
Anomalies du système.....	193
Utilisation du système.....	191
Système de maintien de trajectoire.....	186
Activation et désactivation du système.....	187
Système de surveillance de la pression des pneus.....	289
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	290
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	290
Système d'alerte après impact.....	221

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	259
Tableau de spécifications des fusibles.....	229
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	233
Boîte à fusibles du coffre à bagages.....	235
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	229
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé avec démarrage à distance.....	54
Clé d'accès intelligent.....	54
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	56
Démarrage à distance.....	56
Localisation du véhicule.....	56
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	55
Remplacement de la pile de la télécommande.....	55
Télécommande - Véhicules avec : Entrée sans clé.....	52
Clé d'accès intelligent.....	52
Localisation du véhicule.....	54
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	53
Remplacement de la pile de la télécommande.....	53

Index

Télécommande - Véhicules avec :	
Télécommande de clé intégrée.....	50
Clé à télécommande intégrée.....	50
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	52
Localisation du véhicule.....	52
Programmation d'une nouvelle télécommande.....	51
Remplacement de la pile de la télécommande.....	51
Reprogrammation de la fonction de déverrouillage.....	51
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	35
Conditions de fonctionnement.....	35
Témoins et indicateurs.....	99
Aide au suivi de voie.....	101
Antibrouillards avant.....	101
Avertissement de faible pression des pneus.....	101
Bas niveau de carburant.....	101
Bas niveau de liquide lave-glace.....	102
Batterie.....	100
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	101
Circuit de freinage.....	100
Clignotant.....	100
Contrôle de stabilité.....	102
Contrôle de stabilité désactivé.....	102
Démarrage-arrêt automatique.....	100
Entretien recommandé du moteur.....	102
Feu de route.....	101
Feux de stationnement.....	102
Hayon mal fermé.....	101
Huile moteur.....	101
Information.....	101
Porte mal fermée.....	100
Régulateur de vitesse.....	100
Régulateur de vitesse adaptatif.....	99
Sac gonflable avant.....	101
Système d'information sur les angles morts.....	100
Système de freins antiblocage.....	100
Toit ouvrant.....	96
Fonction d'inversion en cas d'obstruction.....	96
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	96
Position d'aération du toit ouvrant.....	97
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	96
Traction d'une remorque.....	209
Transport de charge.....	200
Transport du véhicule.....	209
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	288
Utilisation de l'antipatinage.....	169
Désactivation du système.....	169
Témoins et messages des systèmes.....	169
Utilisation d'un contacteur.....	169
Utilisation des commandes de l'écran d'information.....	169
Utilisation de la reconnaissance vocale	333
Interaction et rétroaction du système.....	334
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	333
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarrateur à distance.....	63
Utilisation des ceintures de sécurité.....	32
Modes de verrouillage des ceintures de sécurité.....	33
Rallonge de ceinture de sécurité.....	34
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	32
Utilisation du contrôle de stabilité.....	172
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	225
Utilisation du régulateur de vitesse.....	183
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....	183
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	184

Index

Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	358
Accès à votre bibliothèque de pistes USB.....	362
Commandes vocales multimédias.....	359
Commandes vocales pour les sources audio.....	365
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB.....	358
Dispositifs Bluetooth et paramètres du système.....	365
Fonctions du menu Multimédia.....	361
USB 2.....	364
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	336
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	342
Accès aux paramètres du téléphone.....	344
Appareils Bluetooth.....	346
Commandes vocales de téléphone.....	338
Couplage d'autres téléphones.....	338
Couplage initial d'un téléphone.....	337
Établissement des appels.....	340
Messages texte.....	343
Options téléphoniques pendant un appel actif.....	340
Paramètres du système.....	348
Répondre à un appel.....	340
V	
Ventilation	
Voir : Climatisation.....	118
Vérification de l'état du dispositif	
MyKey.....	63
Distance MyKey.....	63
Nombre de clés Admin.....	63
Nombre de MyKey.....	63
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	247
Vérification de l'huile moteur.....	244
Ajout d'huile moteur.....	244
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	244
Vérification des balais d'essuie-glace.....	251
Vérification du liquide d'embrayage - Boîte de vitesses manuelle.....	248
Vérification du liquide de frein.....	248
Vérification du liquide de lave-glace.....	248
Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Ajout de liquide de refroidissement.....	245
Conditions climatiques rigoureuses.....	247
Liquide de refroidissement recyclé.....	247
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	245
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	245
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	240
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	240
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	65
Verrouillage et déverrouillage.....	65
Activation de l'accès intelligent.....	66
Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique.....	69
Clés d'accès intelligent désactivées.....	68
Déverrouillage automatique.....	68
Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée.....	67
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	68
Éclairage à l'entrée.....	69
Éclairage à la sortie.....	69
Ouverture du hayon ou du coffre à bagages.....	70
Protection antidécharge de la batterie.....	70
Télécommande.....	65
Verrouillage automatique.....	68
Verrouillage électrique des portes.....	65
Verrouillage sécurité enfants.....	29
Côté droit.....	30
Côté gauche.....	30
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	302
Volant chauffant.....	81

Index

Volant.....79